

AVERTISSEMENT

Le présent Cahier de l'ASER est désormais mis en ligne.

Les articles anciens sont consultables mais restent la propriété scientifique de leurs auteurs.

Nous demandons donc à nos lecteurs de les citer selon les normes valables en bibliographie et de donner le ou les auteurs en cas de citation.

Exemple :

Bibliographie :

'A.Acovitsioti-Hameau 1987 Le prier de Mazaugues face au Conseil Communal (XVIe-XVIIIe siècles), *Cahier de l'ASER*, n°5, pp.77-81

Citation :

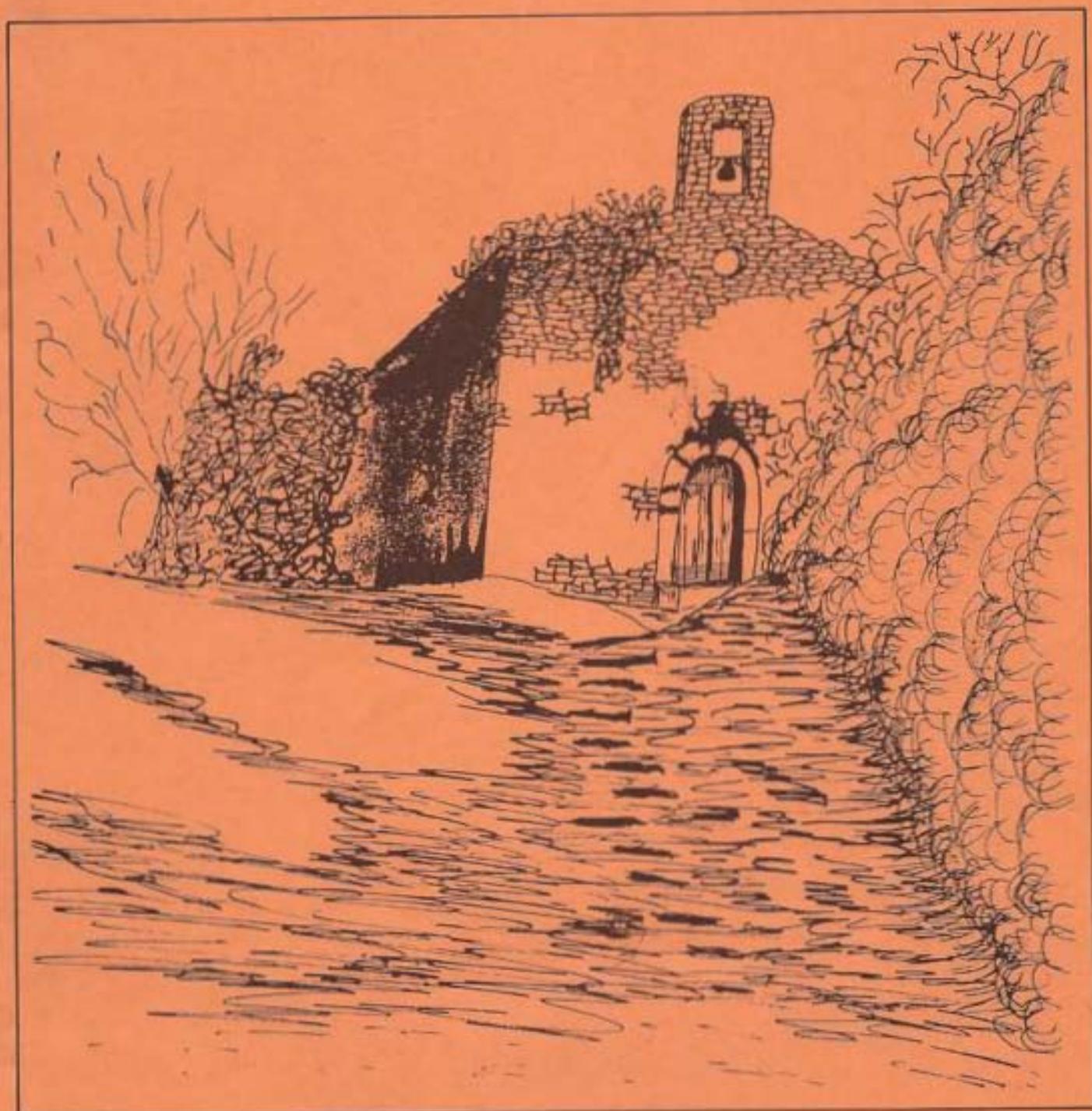
« Irritable et anti-révolutionnaire, le prier Vêran est arrêté par les paroissiens à la suite d'un de ses sermons et confiné dans une salle de la mairie. » ('A.Acovitsioti-Hameau 1987 p.81)



ISSN 0761 - 4446

CAHIER DE L'ASER

N°4



1985

**A
S
E
R**

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET D'ETUDE
DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL
DU CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE ET SES ENVIRONS

CAHIER DE L'ASER

N°4

1985

SAINT - MICHEL 83136 MEOUNES-LES-M.



Le Cahier de L'ASER est l'organe scientifique de l'A.S.E.R. Il paraît tous les deux ans et comprend en priorité des études correspondant au programme de recherches de l'Association. Ce programme de recherches est ainsi défini : "Etude diachronique et interdisciplinaire de l'environnement humanisé du canton de La Roquebrussanne et ses environs". La revue accueille en outre, articles et compte-rendus qui ont valeur d'expérience, de réflexion ou d'information, profitables à l'orientation des recherches définies par le Conseil d'Administration. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour publier dans la revue.

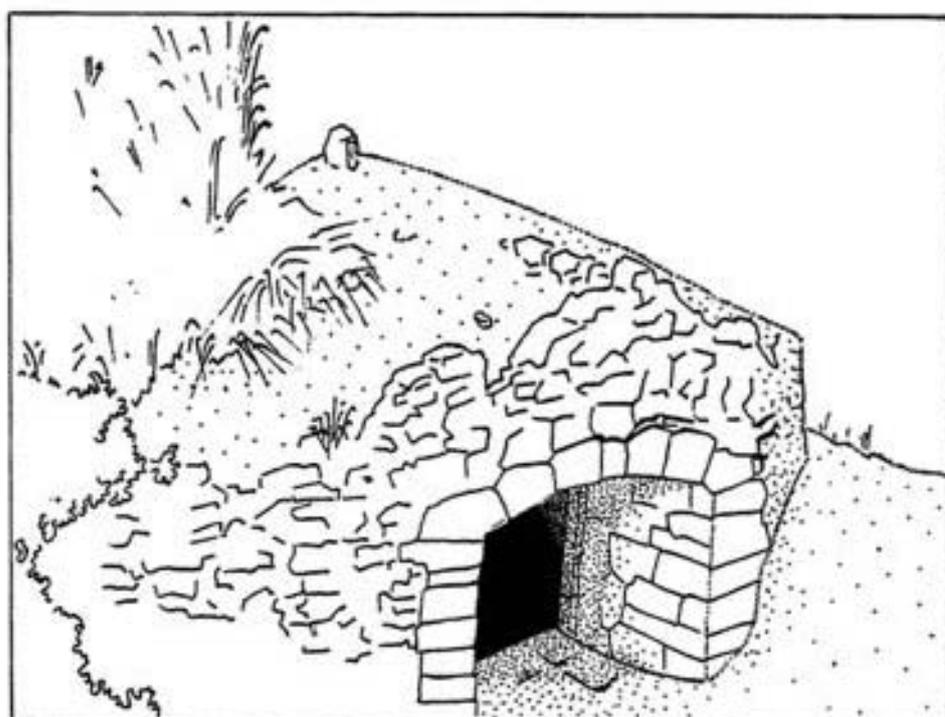
Le Conseil d'Administration de l'A.S.E.R. reçoit les articles et juge de leur opportunité en fonction du programme de recherches de l'Association et de celle-ci. Il peut proposer aux auteurs de rajouter des notes infrapaginales destinées à assurer la cohésion de la revue. Le Comité de Rédaction peut demander conseils auprès de personnes compétentes pour la rédaction de ces notes infrapaginales. Cependant, les auteurs des divers sujets sont libres des opinions qu'ils émettent et l'A.S.E.R. ne saurait en être redevable.

Le Cahier de L'ASER est distribué gratuitement aux membres à jour de leur cotisation et aux associations et organismes correspondants. Une vente au numéro est assurée au Siège Social de l'Association et chez les commerçants habilités. La vente par correspondance est assurée moyennant réception d'un chèque équivalent au prix du numéro + frais de port (libeller à A.S.E.R. - C.C.P. 743 09 B Paris).

Les textes destinés à la publication seront envoyés au Siège Social, dactylographiés si possible, illustrés si nécessaire (encre de Chine sur calque ouanson blanc, format maximum : 21 x 35 cm). Un résumé de quelques lignes et une bibliographie complète seront joints au texte. Les textes devront parvenir au Siège Social, six mois avant la parution du Cahier fixée au 1^{er} juillet des années impaires. Critiques, suggestions et compléments d'informations sont accueillis volontiers. Ils seront adressés au Siège Social et à l'auteur. Une seule réplique sera faite et publiée dans le Cahier suivant.

Le soin d'illustrer la couverture du Cahier de L'ASER est laissé aux artistes locaux, amateurs ou professionnels. Le dessin devra si possible se référer à la région étudiée. Il sera fait à l'encre de Chine sur calque ouanson blanc (format maximum : 20 x 20 cm).

Les travaux d'un minimum de trente pages imprimées et ayant valeur de synthèse pourront, après accord entre l'auteur et le Comité de Rédaction, faire l'objet d'une publication indépendante dans le cadre des Suppléments au Cahier de L'ASER.



L'ARTISANAT DE LA GLACE
EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE

par 'Ada ACOVITSIÖTI-HAMEAU
préface de Xavier de PLANHOL

74 pages, 21 figures
format 21 x 29,7 cm

SUPPLEMENT N°1 AU CAHIER
DE L'ASER - 1984

Commande : 50 francs + 10
francs de port

à A.S.E.R. CCP 743 09 B
Paris

A.S.E.R. Saint-Michel
83136 Méounes

glacière du Gué du Latay (Signes)

Association de Sauvegarde et d'Etude du patrimoine naturel
et culturel du canton de La Roquebrussanne et ses environs
Fondée en 1977 - Conforme à la loi de 1901 et au décret-loi
de 1938 - Association étrangère

Responsables :

Ph.Hameau, D.Partouche, L.Di Paolo, 'A.Acovitsiōti-Hameau,
J.P.Longhi

A.S.E.R. Saint-Michel 83136 Mécunes-lès-Montrieux

SOMMAIRE

PROBLEMES

OU LE LECTEUR FAIT CONNAISSANCE AVEC UNE BIBLIOGRAPHIE BASEE SUR L'ES-
THETIQUE ET LA GASTRONOMIE ET OU LA PLURIDISCIPLINARITE MAL DEFINIE
EMBRUILLE PLUS QU'ELLE NE CLARIFIE (Didier Partouche) 1

PALETHNOLOGIE

LES TUPS - Le tuf : formation et répartition dans le Var (Jean-Pierre Ris-
terucci) 7
- L'étude des tufs en Préhistoire (Philippe Hameau) 7
- Eléments de tuf dans des constructions du canton de La Roque-
brussanne ('Ada Acovitsiōti-Hameau) 7
LES TUPS DE LA VALLEE DU GAPPAU ('Ada Acovitsiōti-Hameau) 9
QUELQUES ASPECTS DE LA TEINTURE ANIMALE ET VEGETALE (Josette Portalier) .. 13
LA PAPETERIE DE MECUNES (André Cuzin) 17

ARCHÉOLOGIE

LE VALLON DU GUEILET : PREMIERE APPROCHE ('Ada Acovitsiōti-Hameau et
Philippe Hameau) 21
LA GROTTTE DES OUSTACOUS ROUTS (SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE)(Philippe
Hameau) 33
LA GROTTTE DES OUSTACOUS ROUTS : EN QUOI CONSISTE UNE ETUDE ODONTOLOGIQUE ?
(Eliane Ravy) 35

HISTOIRE

LE PAYS ... AUTREFOIS ; LE FOUR DE ROCBARON (Eugénie Zatzépine) 37
EMILE ALDEBERT, SCULPTEUR (LOUIS Fille) 41
LE RAVITAILLEMENT A MAZAUGUES DU 16^{ème} AU 18^{ème} SIECLES ('Ada Acovitsiōti-
Hameau) 43
TENTATIVE D'ASSASSINAT AUX GLACIERES DE MEYNARGUETTE ('Ada Acovitsiōti-
Hameau et Philippe Hameau) 49
MUSULMANS ET SARRASINS EN PROVENCE AU HAUT MOYEN-AGE (Christian Kalten-
bach) 53

GEOLOGIE

LES LACS DU CENTRE DU VAR (Jean-Louis Respaud) 59

NOTES ET COMPTE-RENDUS

LA BARONNE DE FORCALQUEIRET AU TEMPS D'HUBERT DE VINS (Philippe Hameau) 65
FOURS A CADE, FOURS A POIX (Philippe Hameau) 66
LES CHAPELIERS DE CAMPS-LA-SOURCE ('Ada Acovitsiōti-Hameau) 72
LE MUR DOUBLE DE LA FERME DE CASCAVEOU ('Ada Acovitsiōti-Hameau) 74

en couverture : "La Chapelle Saint-Michel de Mécunes" par Corinne Gerfagnon - 1984

OU LE LECTEUR FAIT CONNAISSANCE AVEC UNE BIBLIOGRAPHIE
BASEE SUR L'ESTHETIQUE ET LA GASTRONOMIE
ET OU LA PLURIDISCIPLINARITE MAL DEFINIE
EMBROUILLE PLUS QU'ELLE NE CLARIFIE

Didier Partouche +

Depuis quelques années les savants, les amateurs et les touristes s'occupent d'une question laissée longtemps dans l'ombre : c'est la question des grottes et des cavernes.

Les grottes sont communes dans notre région, mais deux ou trois seulement sont connues et ont leur réputation comme étendue et comme beauté. Une telle promenade a bien des charmes, mais beaucoup de visiteurs sont peu tentés d'y retourner, surtout ceux qui, peu amis du pittoresque n'ont vu là qu'une vulgaire partie de plaisir et rentrent chez eux avec le souvenir désagréable de plusieurs bains de pieds et parfois la tête meurtrie par d'indiscrètes stalactites.

Pour beaucoup de touristes au contraire, le mystérieux d'une caverne, ses couloirs tortueux qui cessent brusquement, d'autres que l'on découvre et qui donnent l'espoir d'aller toujours plus loin, enfin les vestibules qui arrêtent les visiteurs en leur laissant seulement apercevoir de sombres cavités, ont des charmes invincibles qui saisissent l'imagination et entraînent de nouvelles explorations.

En me confiant le périlleux honneur de narrer la plus belle de nos excursions de 1891, celle qui laissera dans nos cœurs le plus agréable, le plus grandiose souvenir, vous m'avez fait regretter une fois de plus de manquer de ces précieuses qualités d'observation et de description dont quelques uns, parmi nous, sont doués à un si haut point. Je suis écrasé par le sujet et vous prie de m'en tenir compte. C'est à cette seule condition que j'oserai entreprendre le récit de notre voyage.

Conseils De Trajet

La veille départ à 4 h du soir de la remise du Petit Versailles, 13 rue Nationale par la voiture de N... (2fr50). Arrivée à N... à 9 h souper et coucher (2fr50) hôtel Pigot. Le matin, départ pour les g... avec port de vivres : trajet en 2 heures ; promenade apéritive en forêt et dans le vallon du Grand G... jusqu'à la C...

L'après-midi, retour à R... en passant par le vieux château ruiné et la chapelle St Jean (très recommandé) en 2h30 de marche ; visite de R... et de son ancien volcan. Départ de 6h par le courrier de St M... où l'on arrive à 7h (50 cent.), souper à St M... et avec billet simple, départ vers 10h pour arriver à M... à minuit. Les personnes qui ne seraient pas pressées de rentrer à M... pourraient coucher à R... ('Auberge Louis Vial) et retourner le lendemain par la voiture publique qui part à 3h30 du matin pour arriver à M... à 9h. Combinaison plus économique (pour marcheurs seulement), avec billet aller-retour pour T..., départ vers 11 heures

du soir ; arrivée à 4h du matin, après 2 heures d'arrêt à G... De T... à F... par la chapelle St P..., le vallon du C... et St M... comme il a été dit plus haut. L'arrivée à M..., cette sortie après une nuit poussiéreuse de chemin de fer, sur la haute esplanade ensoleillée vers laquelle monte un escalier monumental digne du temple de Dair el Bahri, en Haute Egypte, a toujours représenté pour moi un des enchantements de la vie. La poitrine se débride, la joie plisse les yeux et le chant monte aux lèvres. Il semble que du vieux comme du nouveau port, d'E... à la J..., s'élève un tourbillon de poèmes et de parfums, où le proche comme le lointain Orient mêlent leur apport à celui de l'adorable Provence.

Vous savez messieurs, que l'excursionniste se distingue du simple voyageur par quelques caractères nettement tranchés : chaussures confortables avec ou sans guêtres, bâtons ferrés, instruments de destruction de diverses formes, sacs pansus, immenses boîte vertes etc... constituent ses principaux attributs. Le type le plus pur porte un vêtement uniquement composé de poches, renfermant de tout et encore plus.

La gare présentait un aspect inaccoutumé : ici le débutant avec sa boîte de botanique aux reflets immaculés - pas un trait n'a rayé le glacé du vernis ; il écoute les avis d'un excursionniste infatigable dont l'outillage témoigne de nombreuses promenades et porte la marque de pas mal de chocs et de contre coups. Plus loin, d'un sac entr'ouvert s'échappe le marteau d'un minéralogiste, ébréché dans maintes courses. Le filet d'un chasseur d'insecte s'agite au moindre souffle : le perfide a pris la couleur des herbes et des arbrisseaux au milieu desquels il exerça ses ravages. Ce sont ensuite les alpenstocks, les pioches au manche solide. Une diversité pittoresque règne dans la petite troupe et la fraîcheur du matin lui donne l'air le plus dispos.

Nous partons. Par une mystérieuse loi de sélection, les groupes se sont formés suivant la communauté des goûts. Les discours qui s'échangent dans certaines voitures font frémir les insectes tapis dans les profondeurs des coussins. Plus loin, de vigoureux coups de canne-marteau, assenés sur un caillou ramassé à la hâte, scandent des phrases consacrées à l'Ursus speloeus, aux dolmens, aux cavernes. Ailleurs, les mots flore, pistil, décèlent une réunion de botanistes. Mais nous voici arrivés près de N..., l'antique cité romaine, jadis l'une des reines du littoral méditerranéen, aujourd'hui simple sous-préfecture de l'A... Veuve de son port, elle ne voit plus comme autrefois aux temps des Césars, les trirèmes et les galères jeter leurs ancres, devant ses théâtres et ses temples ; elle est restée cependant une ville commerçante et pleine de mouvements et les sifflements des locomotives qui sillonnent sans cesse sa gare remplacent les chants et les cris des matelots romains.

A peine descendus, nous sommes rejoints par nos confrères de N..., comme nous, sacs en bandoulière et équipés en vrais touristes. Après les présentations et les poignées de mains d'usage, on discute le programme de l'excursion.

En route. Après avoir côtoyé les verdoyantes prairies du S..., nous arrivons à L..., petit hameau niché dans la verdure et où les habitants des campagnes voisines viennent entendre la messe dans une élégante chapelle située au bord de la route. Un moulin y est attenant ; nous entendons en passant le clapotis de ses eaux et son joyeux tic-tac. Nous remarquons un pont rustique jeté tout près sur la rivière, des jardins à la végétation plantureuse et tout autour, de vertes prairies ornées d'arbres fruitiers. Tout en cet endroit respire le calme et la fraîcheur ; on se croirait plutôt dans un coin de la riche et belle Normandie que dans une vallée de la M..., qui paraît si aride et si sombre quand on contemple de loin son énorme masse se profilant à l'horizon.

La pente du G... est assez rapide et la marche dans son lit très pénible, surtout pour les touristes qui ont pris de trop grandes précautions contre la faim et dont les volumineuses provisions gênent la marche.

En outre, il faut éviter soigneusement le contact du verre fragile, où sont contenus les liquides réparateurs, contre le dur rocher dont le heurt occasionnerait des pertes irréparables. A chaque instant il faut gravir d'énormes blocs de calcaire

roulés par les eaux et qui doivent l'hiver former une série de tapageuses cascades. Souvent ces ressauts naturels ont plus de deux mètres de hauteur ; il faut alors se passer les sacs et s'entraider un peu ; parfois cependant un petit sentier suit le flanc de la montagne et contourne l'obstacle qui est alors franchi sans difficulté.

Nous atteignons une petite grotte qui se trouve sur la rive gauche du torrent. Après nous être lestés et reposés, nous allumons nos bougies et nous voilà scrutant les moindres recoins de la grotte. Les parties les plus humides sont naturellement l'objet de mes préférences, mais les Anophthalmes que j'y cherche brillent par leur absence et, malgré tout je n'y trouve rien. Le guano de chauve-souris me procure seulement quelques *Conurus crypticola* Rey, et avant de sortir je capture sous une pierre un exemplaire de *Pristonychus terricola* Herbst.

De son côté, m. S... avait mis au jour un ancien foyer dans les cendres duquel il avait recueilli quelques ossements d'ours, des dents et des débris de poterie. Souvent parmi les divers objets, au milieu d'os cassés, débris de cuisine des troglodytes, on constatera la présence d'ossements humains. C'est alors sur-tout que l'attention est nécessaire. On peut se trouver ou bien en présence d'une grotte sépulcrale, ou bien en présence d'un cadavre laissé là forcément, à la suite d'un abandon précipité de la grotte car la question d'anthro-pophagie doit être écartée. C'est alors que me revient en mémoire la frémissante description d'un de mes confrères méridionaux :

"... Un fragment de mâchoire supérieure humaine dont les prémolaires et les molaires sont très abrasées et qui était recouvert de calcite a été recueilli dans les cendres d'un foyer, en parti brûlé. Il est seul de son espèce, du moins dans le rayon que nous avons pu fouiller entre les bases des dépôts archéologiques qui soutiennent le poids de gros blocs écroulés. Cette présence, à un point de vue particulier, me parut suspecte : je voudrais me garder de toute interprétation calomnieuse relative aux mœurs des lointains ancêtres qui inaugurèrent le L..., il me faut bien dire cependant que ce débris humain, dans les circonstances de sa trouvaille m'a produit l'impression d'être un reste de repas ..."

Je pensais aux premiers habitants de nos contrées qui, à demi-nus, les épaules couvertes de peaux de bêtes, ignorants de l'art de bâtir, cherchaient au fond des cavernes un abri contre les intempéries des saisons ou contre les attaques des grands fauves.

Alors, ce torrent mugissait à leurs pieds et dans la forêt voisine les ours et les hyènes faisaient entendre leurs sinistres hurlements. Mais tout cela n'est plus ! Le torrent est à sec, la forêt à disparu et le silence emplit la vallée. La grotte ne sert plus maintenant de retraite qu'aux chauves-souris et les vestiges de ses premiers habitants restent ensevelis sous une épaisse couche de limon rougeâtre et gluant. Les couteaux, les pointes de flèches en pierre blanchâtre barbelées et aux différentes formes, appartiennent sans nul doute à la race qui a habité ces régions pendant les premiers âges préhistoriques, désignés sous le nom de Période Néolithique.

Les haches en serpentine semblent affirmer la présence dans les mêmes lieux de la race Celtique qui se serait fondue avec la race primitive. Les poteries grisâtres et grossières, fabriquées bien longtemps avant la poterie fine et souvent artistique se rattachent à cette même époque par leurs formes et surtout par leur ornementation. Couteaux, flèches, haches, débris de poterie sont des pièces qui, selon les archéologues, caractérisent "l'Age de la Pierre Polie".

Ce qu'il y a de certain, c'est que la vie prend dans ce milieu une merveilleuse intensité. Quelques heures de promenade creusent l'appétit, l'estomac se souvient volontiers que comme la tête et les jambes il a d'importantes fonctions à remplir. Nous voici au pied de P... En cet endroit, près d'une rigole aux eaux de cristal nous dressons notre tente et, mollement assis sur un tapis de verdure, nous entamons d'un appétit charmant, nos abondantes victuailles, généreusement mises en commun. Ici, j'ai hâte de dire que le plus grand honneur fut fait au délicieux homard de m. J... Inutile d'ajouter que bientôt sous l'influence d'un bon appétit, et surtout d'un certain petit vin de St H... que tous les habitués connaissent bien, les conversations s'allument brillantes et imagées, et les gais propos se croisent et

remplacent avantageusement le mauvais latin dont on a aspergé tout le long de la route plantes et insectes.

Nous voici arrivés au moment que m. G... appelle le moment psychologique de la cigarette. C'est, n'en déplaise aux naturalistes, le plus doux instant de la journée. Le parfum du tabac se mêle délicieusement aux suaves senteurs de la brise ; en haut, dans les arbres, la cigale fait entendre son chant monotone ; elle semble veiller seule pendant que tout sommeille dans la nature vivante à la chaleur du midi. Qu'il serait doux de rêver ici !

Pendant nos opérations, un charmant incident s'est produit. C'était m. S... qui lançait le fameux "ne bougez plus!" et une seconde après, explorateurs, travailleurs et curieux étaient fixés sur le cliché. La réussite a été complète ; on peut en juger par l'épreuve dont l'auteur a fait hommage à la société.

Il est deux heures ; il faut reprendre notre course.

Nous grimpons avec une nouvelle ardeur et nous arrivons bientôt au lieu dit Loubatière. C'est une faille dont le front longuement découvert est battu par les pluies et les vents du nord ; d'énormes blocs de calcaires s'en sont détachés et ont roulé à sa base, formant un éboulis de roches anguleuses bizarrement superposées. Le nom de Loubatière que l'on a donné à cet endroit sauvage et désert semble indiquer qu'il servait autrefois de repaires aux loups mais ces fauves ont depuis longtemps disparu de ces demeures que les renards seuls occupent aujourd'hui.

Qu'on se figure une immense et colossale citée démantelée et pétrifiée, formée de colonnes, piliers, de murailles, de ponts, de portes, de fortifications, de menhirs, de dolmens, de champignons, de grottes, de rochers penchés, percés, fendus ou écroulés les uns sur les autres, une forêt d'aiguilles aiguës ou émoussées, rongées, burinées, sculptées, découpées, dentelées par les pluies ou la neige et dorées par le soleil. C'est un dédale de rues, de couloirs, de fissures, de corniches, de sentiers circulant, dévalant ou grim pant entre les masses énormes et fantastiques noyées dans la verdure. A chaque pas mille accidents modifient l'aspect étrange de ce chaos, et ce renouvellement incessant d'impressions admiratives et d'étonnements fait naître un sentiment craintif et presque religieux, qui commande le respect et le silence devant ces majestueux et muets témoins des âges passés et des humanités disparues.

A toutes ces beautés, un autre attrait s'ajoute, c'est la vue. Une vue admirable immense et sans limite. Cette mer lumineuse et ces îles endormies semblent flotter sur les flots, les profils rythmiques des Alpes étincelantes, ces collines nonchalantes couvertes de pins verts et roux, formant un panorama d'une extrême splendeur et d'une grande poésie. Rarement en Provence, nous avons éprouvé une impression aussi profonde qu'en admirant ces beautés dans l'absolu silence et dans l'intense solitude de cette nature puissante, immuable et pourtant mobile dans son immobilité, car tout est mouvement dans cet apparent repos.

La vraie carte géographique, la plus complète de la région t..., à l'échelle, celle là, et aux couleurs de la nature est celle qui se déploie sous les yeux émerveillés du visiteur de la C... lorsque, après avoir accompli son tour d'enceinte, il commence juché sur quelque éminence son tour d'horizon. C'est d'abord comme un éblouissement, trop de lumière, de couleurs, de détails, empêchent de juger de l'ensemble. Le scintillement de la mer, le rouge des toitures, le gris argenté des oliveraies, le vert ardent des vignobles, le terre de Sienne des champs nouvellement labourés, les rubans des routes, les panaches de fumée des trains, accaparent l'attention. Après quelques minutes, l'observateur reprend ses esprits. Considérant le paysage avec un peu de méthode, il commence à s'apercevoir qu'il se divise assez nettement en deux zones, l'une complètement dominée par l'oppidum et soumise aux rapides interventions de ses guerriers, l'autre plus lointaine, hors d'atteinte immédiate, mais tenue cependant sous le vue de ses guetteurs.

Mais il faut déjà songer au départ ... La voiture nous attend au bas de la côte. Sur nos pas nous récoltons encore quelques jolies plantes comme le Viola namausensis, le Luzula nivea, etc...

Là se termine notre excursion. Bientôt la voiture nous emporte rapidement et à 7

heures du soir nous étions de retour, rapportant un souvenir excellent d'une course aussi pittoresque qu'intéressante.
Poursuivons avec ardeur le but que nous avons inscrit en tête de nos statuts.
Explorons en tous sens notre beau département.. Multiplions les excursions ;
convions-y tous les vrais amis de la nature, consignons dans nos compte-rendus les découvertes et les remarques de chacun. Ainsi nous arriverons à bien connaître toutes les beautés naturelles de notre sol et à recueillir de précieux renseignements sur sa faune et sa flore. En les publiant nous ferons œuvre utile et durable.
C'est encore au cours de ces réunions, de ces promenades faites en commun que se contractent et se resserrent ces relations d'amitié qu'amène une conformité de goûts et qui le plus souvent ne finissent qu'avec l'existence.

Afin que ces pages ne soient pas le procès de quelques revues précises, la bibliographie est volontairement omise. Qu'on sache seulement que les différents articles utilisés concernent la période 1890 - 1960.

LES TUF'S

Le tuf : formation et répartition dans Le Var

Les tufs se forment à l'émergence des sources calcaires. Le carbonate de calcium recouvre et incruste les végétaux (mousses, algues...) et animaux (coquilles) au voisinage des sources. Ces végétaux et animaux se retrouvent dans le tuf à l'état de moulage d'où l'aspect aéré du tuf et sa faible densité. Tout cela n'est possible que parce que les carbonates sont solubles dans l'eau douce et précipitent sous certaines conditions.

La quantité de carbonate dissous s'accroît à mesure que la quantité de gaz carbonique lui-même dissous dans l'eau augmente. Pression, température et perte d'eau sont les trois facteurs qui interviennent sur la stabilité d'une solution de carbonates.

Quand les eaux circulent en profondeur et donc sous pression, elles vont dissoudre beaucoup de calcaire mais à leur arrivée à l'air libre, elles se mettent en équilibre avec l'atmosphère et déposent alors du calcaire. La présence à l'émergence d'une source de nombreux végétaux inférieurs qui, pour l'assimilation chlorophyllienne absorbe du gaz carbonique, favorise la précipitation du calcaire. De même dans les régions froides, les eaux peuvent dissoudre beaucoup de calcaire qu'elles déposent au pied d'une montagne par exemple. Enfin, l'évaporation ou la congélation entraîne une réduction de l'eau contenant les ions calcium en dissolution.

De tout ce qui précède, il découle que les tufs ont dû se former à la surface de la terre dès que l'eau a pu y circuler, s'infiltrer dans les masses sédimentaires calcaires et ressortir sous formes de sources. Il est donc impossible de définir à quel moment précis le tuf est apparu, mais il est certain que déjà à l'ère primaire et même avant, il devait y en avoir, mais soumis aux phénomènes d'érosion, il a vite disparu en s'intégrant au cycle qui régit sa

formation.

Les tufs que l'on rencontre le plus fréquemment aujourd'hui sont quaternaires ou actuels.

Dans le département du Var, plusieurs gisements de tuf ont été signalés :

- Le long de la RD 554 depuis Belgentier au niveau du Pachoquin et jusqu'au Martinet.
- La Bastide de Peiron en bordure du Réal Martin au nord-est des Vidaux.
- Rive droite de l'Argens à la Porte l'Argens à l'ouest de Vidauban.
- Le Martinet du sud-ouest de Flayosc.
- Le long de la route de Lorgues à Masseboeuf au niveau de N. D. de Benva, les Salettes et le Four.
- Les Anglades à l'est de Carcès
- A l'est du château de Rifforand au nord-ouest d'Entrecasteaux.
- Au sud du Luc.
- Au nord-ouest de Cotignac.
- Au sud de La Motte.
- Rive droite du ruisseau de Pennafort.
- Tuf de Salernes et entre Salernes et Sillans-la-Cascade.
- Tuf de Villecroze.
- Tuf de Barjols.
- Tuf de Varages.
- Tuf de Correns.

J. P. Risterucci.

L'étude des tufs en préhistoire

Les tufs souvent percés de nombreuses cavités naturelles et liés à l'eau ont de tous temps attiré l'homme. La découverte de vestiges mobiliers datables dans des formations de tufs à empreintes végétales atteste de leur contemporanéité et permet de dater les secondes. En connaissant son lieu d'extraction, on aurait pu ainsi dater le tuf qui orne les Jardins de la ville de Toulon, dans lequel P. Morlot découvrit en 1872 (Matériaux, p. 107) les restes d'un foyer dont les charbons renfermaient un silex taillé de facture moustérienne.

On peut conclure de l'étude des tufs, la végétation et conséquemment le climat de

l'époque considérée. Ces observations suppléent les analyses polliniques, sont plus directes que celles des pollens mais ne peuvent bien sûr être réalisées que dans des conditions précises. Un exemple ; l'étude des tufs de la vallée de l'Huveaune (E. Bonifay et R. Molinier - 1955 - Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille) datés du Bronze Récent (aux environs du premier millénaire B. C.) confirme l'existence d'un climat plus rude que l'actuel avec une abondance de noisetiers. La végétation est disposée selon plusieurs ceintures parallèles autour d'un petit lac qui occupe l'endroit. Parmi les espèces découvertes, les auteurs mettent l'accent sur celles du Pin d'Alep et de la Vigne Sauvage ; leur indigénat est encore une fois prouvé en dépit de la thèse voulant que ces espèces aient été importées. Une attention renforcée, portée à la structure interne des tufs, réflexion que fait aussi J. Courtin (Le Néolithique de la Provence, 1972), pourrait permettre une meilleure connaissance des problèmes de l'environnement ancien.

Philippe Hameau

Eléments de tuf dans des constructions du canton de la Roquebrussanne

Le tuf, facilement taillé et transporté a été fréquemment utilisé en architecture tant vernaculaire que monumentale. Sa légèreté en fait un matériau recherché pour les entablements, les voûtes, les coupes. Nous le trouvons qui couronne, en guise de génoise, la glacière n° 1 de Pivaut (Mazaugues) ('Ada. Acovitsiôti-Hameau - 1984 - L'Artisanat de la Glace en Méditerranée Occidentale). Des formations de tuf sont observées dans ce

même quartier, aux sources des ruisseaux du Grand et du Petit Gaudin. D'autres édifices du canton sont en partie construits en blocs de tuf. On a par exemple, la voûte en berceau continu de la chapelle Saint-Michel (Méounes) (actuellement effondrée), le couvrement de la chapelle paroissiale de La Roquebrussanne, une des deux absides de la chapelle castrale de Forcalqueiret. Les matériaux de cette dernière pourraient provenir des affleurements de tuf de la Vallée de l'Issole (entre Forcalqueiret et Sainte Anastasie). Des réemplois de blocs de tuf sont visibles, à Forcalqueiret, dans des murs du hameau des Déoux, du Bastidon et dans les murs de restanques au pied du versant nord de la colline du château. Un peu plus loin, au nord-est de Fray Redon, colline voisine de la précédente, et sur le territoire de Rocharon, J. P. Brun a signalé la découverte d'un parpaing de tuf (quartier Les Vignes) (J. P. Brun et A. Antonetti - 1977 - Annales de la S.S.N.A.T.V.). Vers Brignoles, existent des affleurements de tuf entre Forcalqueiret et Camps-la-Source. Des blocs de ce matériau sont incorporés dans l'appareil de la chapelle Saint-Martin d'Argentière (M. et M. Quiviger - 1977 - Annales de la S.S.N.A.T.V.). Aux formations de tuf liées à la rivière du Carami, enfin, doit appartenir le "banc de tuf" qu'a retrouvé G. Démians d'Archimbauld au fond de ses sondages à la Gayolle (La Celle) (G. Démians d'Archimbauld - 1971 - Revue d'Etudes Ligures n° 1-3). L'inventaire non exhaustif, montre simplement la richesse en carbonate de calcium des cours d'eau de la région que nous étudions.

'Ada Acovitsiôti-Hameau

LES TUFS DE LA VALLEE DU GAPEAU

'Ada Acovitsiōti-Hameau +

Résumé : Une série d'affleurements de tufs dans la vallée du Gapeau ont été utilisés pour l'aménagement d'étables, de bergeries, de cabanes et ont fourni des matériaux de construction.

Abstrac : Tuff outcrops along the Gapeau valley have been used to settle cattle-sheds, sheepfolds and huts and have furnished construction material.

Tout au long des rives du Gapeau, entre les villages de Méounes et de Solliès-Toucas, nous observons des formations calcaires d'un intérêt particulier. Une importante zone dolomitique est située en amont de Belgentier. Des affleurements de tuf sont visibles en plusieurs endroits. L'abondance de ce dernier a donné son nom à une terrasse au-dessus du Gapeau : les Tufs.

Matériau facilement travaillé, le tuf a été utilisé pour la construction de terrasses, d'arcades, d'encadrements d'ouvertures, etc. De petits abris ont été creusés dans les falaises constituées de cette pierre. Le réseau de cavités qui s'y enfoncent a fait l'objet de maintes explorations spéléologiques et d'observations d'ordre géologique et hydrologique.

Dans cet article, nous proposons l'étude de quelques exemples d'architecture très locale qui utilise le tuf. Si les témoins sont peu nombreux, ils n'en illustrent pas moins la parfaite maîtrise de l'environnement de la part du paysan et du berger.

Soutènement

Un ensemble de murs de soutènement bâtis en blocs de tuf s'étend de la place de l'église de Méounes jusqu'aux berges du ruisseau dit le Nai, affluent de la Lône qui traverse ce village et se déverse dans le Gapeau. Cet ensemble de murs soutient des terres destinées au pacage, des chemins et quelques maisons anciennes et s'inclut très probablement dans un système destiné autrefois au rouissage du chanvre++. Il est caractérisé par la présence de fausses arcades en plein-cintre (l'intérieur du cintre est maçonné) qui répartissent et font glisser les fortes pressions exercées sur le mur par l'accumulation des terres et des eaux (intense ruissellement dans ce quartier). L'utilisation du tuf a facilité la taille des blocs clavés incorporés dans ces arcades.

Entre Méounes et Solliès-Toucas et tout au long de la RD 554, la colline est étagée en terrasses dont les murs reposent souvent sur des falaises de tuf. La

+ 14, avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret.

++ Ce toponyme est habituellement situé aux abords des villages ; on le trouve ainsi à Néoules, à Garéoult. A Méounes, s'il s'est agi de petites mares, elles ont disparu mais ont facilité l'aménagement du lieu en prairies.

roche s'intercale aussi parfois dans la maçonnerie. Afin de consolider les paliers supérieurs, certaines cavités ont été murées.

Canalisations et bassins

Le quartier de Méounes appelé "Les Tufs" est sillonné de canaux qui longent les prairies et certains murs de soutènement. Le trop plein des eaux pluviales et de la rivière des Tufs est conduit vers des fontaines (à côté de la bastide homonyme, par exemple) ou vers des bassins (un bassin est édifié en rive droite, par exemple, en aval d'un dispositif d'adduction d'eau qui passe au-dessus du ruisseau lui même)+. Les conditions géographiques particulières, l'humidité et la végétation exceptionnellement dense qui en résulte font des Tufs un site naturel d'une grande beauté qu'il faut préserver à tout prix.

Des canaux et des cavités retenant l'eau se trouvent en rive droite du Gapeau un peu en amont de Belgentier. Cet ensemble commence à hauteur du barrage qui sert à activer le courant vers les tanneries du Gapeau.

Abris

– Une petite bergerie (?) aux Tufs (Méounes).

Elle est creusée dans une barre de tuf qui regarde le sud et est entourée d'autres abris du même genre mais beaucoup plus rudimentaires. Elle est constituée de trois absides inégales (fig. 1). Celle de l'est est maintenant complètement bouchée. Celle du nord a de très faibles dimensions (1,20m x 1,30m). L'abside occidentale mesure 3,30m (E-O) et 4,50m (N-S). Elle est surélevée d'un mètre environ par rapport au sol de l'abri et en est séparée par une palissade récemment faite (rondins en bois soutenant la terre battue). L'abside septentrionale est délimitée par une étroite marche basse. Deux piliers de 0,70m de côté sont maçonnés (blocs de tuf taillés et liés au mortier). Ils encadrent cette niche. Trois alvéoles de 0,10m de profondeur se trouvent à mi-hauteur de chaque pilier et au fond de la niche. L'abside orientale est délimitée par un muret appareillé à sec qui retient le remplissage. Cet abri est haut de 2,60m au centre et a un plafond voûté. L'entrée, une arcade en plein cintre est large de 1,20m et profonde de 1,10m. Quelques marches donnent accès à la partie centrale de l'abri qui se trouve ainsi plus bas que la terrasse qui le longe extérieurement. L'entrée a donc une hauteur de 1,30m à l'extérieur et de 2,20m à l'intérieur. Un mur de soutènement, toujours en tuf, légèrement surélevé par rapport au sol de la terrasse entoure l'entrée sur les côtés est et sud. Au pied de ce mur passe un canal d'irrigation.

– Les abris de Pachoquin (Méounes).

Une série de cavités en face de l'auberge de Pachoquin auraient pu servir de bergeries ou d'étables. Du nord au sud, creusées dans une barre de tuf qui regarde l'ouest, nous notons :

– Une longue salle voûtée (9mL x 5mL) finit en abside. Son entrée est large de 2m et haute de 3m au milieu. Elle est taillée en forme d'arcade, presque en plein cintre. Son encadrement consiste en deux pieds droits faits de blocs de tuf taillés en cubes. Seul le bloc inférieur de chaque pied droit est en calcaire, pour assurer la solidité.

+ La rivière des Tufs est alimentée par la source du même nom qui jaillit à l'intérieur d'une grotte à 250 m d'altitude environ. Cette rivière dont le débit dépend des pluies a creusé des bassins et des cavités et a formé des cascades sur lesquelles les dépôts ont dessiné de jolies concrétions. La grotte des tufs communique probablement avec celle des Rampins, 78 m au-dessus. Cette dernière, connue pour de nombreux accidents (siphons et galeries noyées) est parcourue par une rivière souterraine. La grotte de Fogellis, 400 m plus au sud et à 303 m d'altitude appartient semble-t'il au même réseau hydrographique. Une source y jaillit aussi. Lire aussi les annales de la S.S.N.A.T.V. - 1951/52 - pp. 129-131. - 1953 - pp. 196/198 et - 1954 - pp. 176-177.

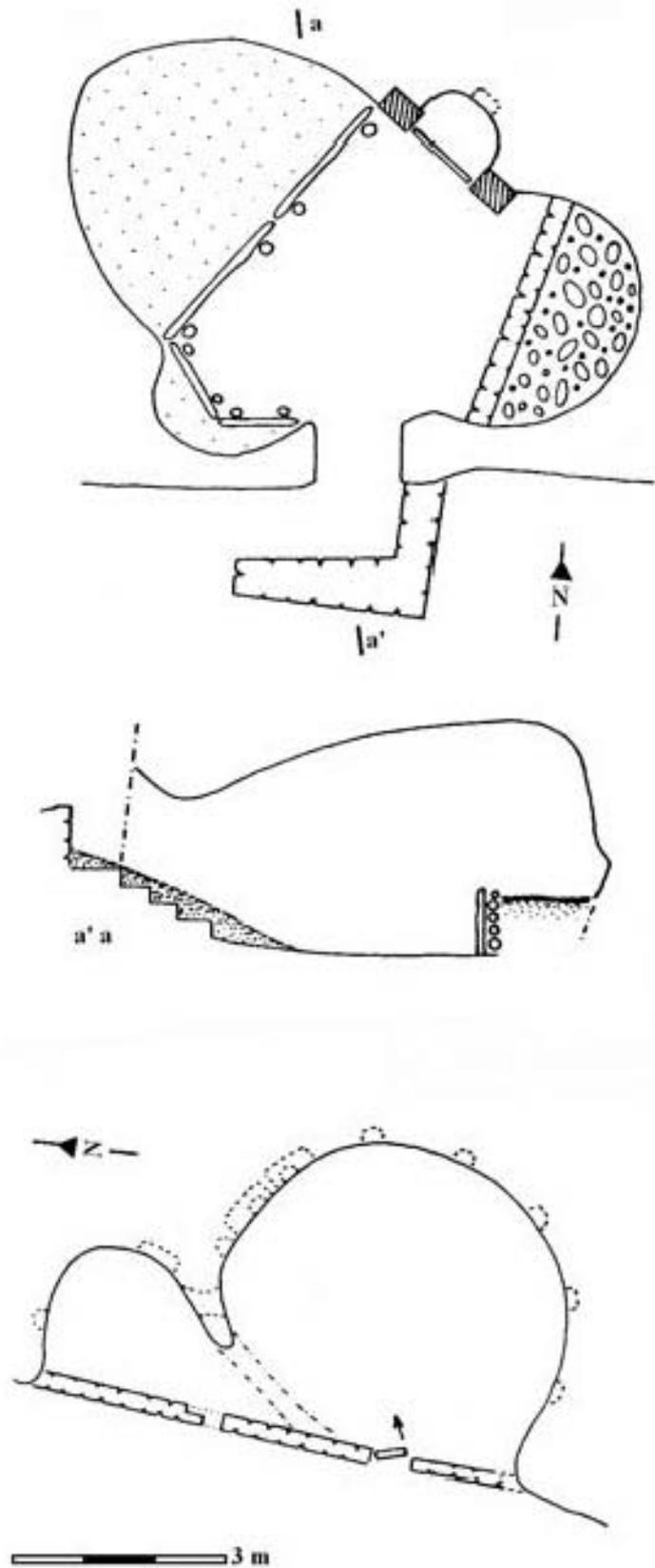
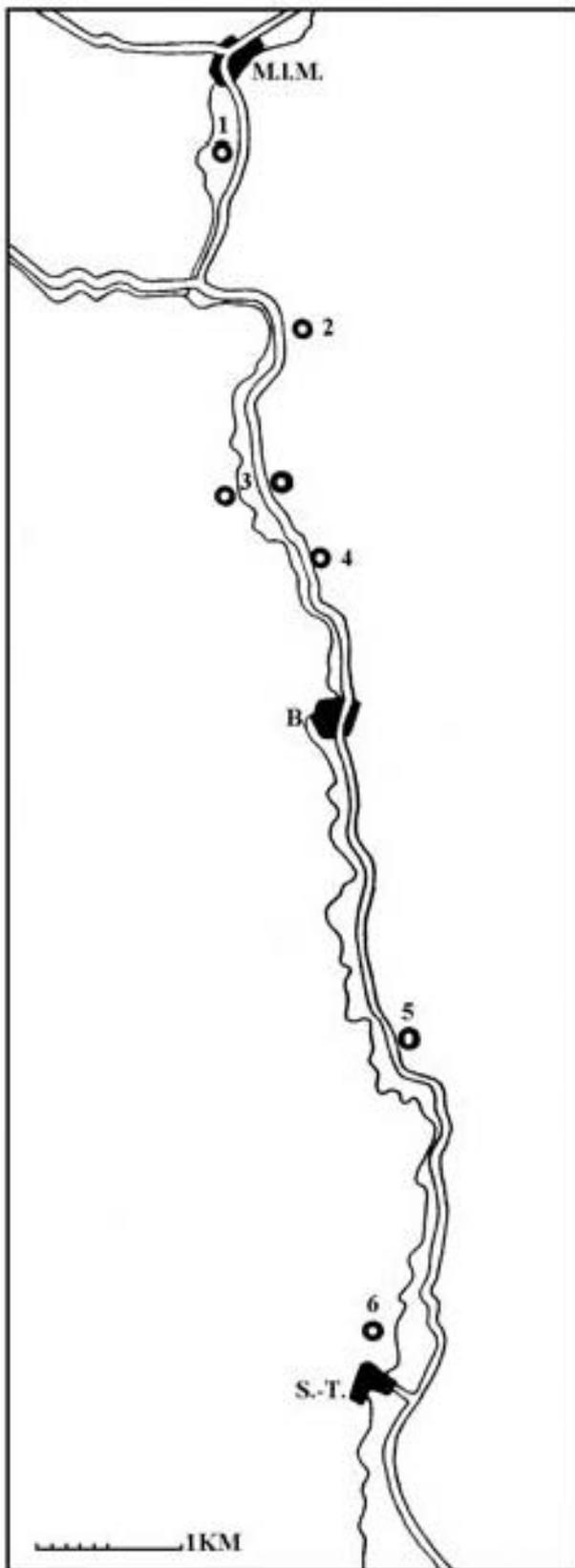


Fig. 1 - Localisation des principaux affleurements de tuf de la vallée du Gapeau. 1 Le Nai, 2 Les Tufts, 3 Pachoquin et Gavaudan, 4 Les Blétonèdes, 5 Les Conférences, 6 Solliès-Toucas. A droite, Bergerie des Tufts (Méounes), plan et coupe et cabane des Blétonèdes, plan.

- Une salle basse, de forme quadrangulaire, voûtée à son entrée, encadrée de briquettes, posées dans le sens longitudinal. Cette entrée est haute de 1,50m environ et large de 0,80m. Les briquettes sont alternées toutes les quatre ou cinq rangées avec des carreaux de dimensions doubles qui assurent la cohésion de l'ensemble en mordant dans les parois en tuf et créant un rythme esthétique. Le linteau, un arc en baissière est surmonté d'une imposte de 0,50m x 0,40m, encadrée elle aussi des mêmes briquettes.

- Un ensemble de couloirs, galeries et niches voûtées, un peu plus au sud et ouvertes sur la RD 554 est propice pour abriter les bêtes. On n'y note aucun aménagement particulier. Seule la régularité d'une série de niches (stalles ? porcherie ?) suggère un travail réfléchi.

Il est possible que toutes ces cavités soient en grande partie naturelles. Les bergers comme les agriculteurs (remises à outils ou abris journaliers) en ont profité.

- La cabane des Blétonèdes (Belgentier)

Creusé dans le tuf et ouverte à l'ouest, cette cabane est incorporée dans un mur de soutènement. Une série de terrasses la surplombent et cet étage montait autrefois jusqu'au sommet de la colline (Massif Saint-Clément). Son emplacement la désigne comme une cabane d'agriculteur malgré sa réputation d'étable ; ces deux fonctions n'étant d'ailleurs pas incompatibles et outils aratoires et bêtes de labour et de somme auraient pu tenir dans ce local.

La cabane est formée par la réunion de deux abris derrière un mur de façade de 6,25m de long, percé d'une porte donnant accès sur l'abside sud et d'une fenêtre éclairant l'abside nord.

Les deux pièces ainsi formées ne sont séparées que par l'avancée d'une paroi de tuf à l'endroit de jonction des absides. La pièce sud est profonde de 4,50m et large de 3,50m. Huit petits alvéoles, à 1,10m du sol et profonds de 0,10m se trouvent en périphérie. Les trois alvéoles plus au nord se trouvent au fond de deux niches creusées à 0,60m du sol et mesurant 0,60m de haut et 0,20m de profondeur. Elles ont respectivement 0,70m et 1m de large. La pièce au nord dispose d'une niche de 0,70m de large et 0,93m de haut à 0,75m du sol. Elle est creusée dans la paroi est. Un autre alvéole se trouve en paroi nord. Cette pièce est profonde de 2,20m et large de 2,75m.

Le mur de façade est large de 0,30m à 0,35m. L'entrée est pourvue d'un seuil et d'un linteau monolithes. Elle est haute de 1,60m et large de 0,70m. Les deux pieds droits sont en blocs de tuf taillés dont un, monolithe, de plus d'un mètre de haut. On note aussi un bloc taillé en console. Quelques blocs et plaques en calcaire complètent l'appareil de l'encaissement. La fenêtre est large de 0,70m à l'intérieur et de 0,15m seulement à l'extérieur. Huit carreaux rouges émaillés encadrent cette ouverture.

Le sol de l'abri des Blétonèdes est de terre battue. Un foyer existait à l'angle SO.

- La grotte de la Castrière (Belgentier).

Une barre de tuf devant le mas de la Cerisaie et celui des Conférences est creusée de nombreuses cavités dont certaines bien aménagées quoique récemment pour certaines parties. La grotte de la Castrière, l'une des plus importantes par ses dimensions (6mL x 4/5mL x 10m env.h) doit son nom à deux petites pièces formant tourelles au-dessus du porche. Ce dernier est ouvert vers l'ouest, fermé autrefois par une porte surmontée d'une baie elle-même couronnée par un fronton taillé dans la roche. Seule une partie de l'épaisseur du rocher a été enlevée, le tympan restant ainsi plein. Une corniche en tuiles rondes souligne la base du fronton.

L'aménagement intérieur de la grotte est sommaire. On note :

- Une citerne d'une capacité de 12 m³ taillée probablement à partir d'un dispositif naturel. L'eau suinte en toutes saisons et ne fait jamais défaut +.

+ Observation faite par l'actuel propriétaire : la grotte garde une température relativement constante et supérieure à 0° si bien qu'elle paraît "chaude" en hiver. Les ouvertures n'ont jamais dû être totalement bouchées ; il se formerait dans ce cas une condensation telle que la grotte ne serait absolument pas habitable.

- Deux couloirs latéraux d'une dizaine de mètres de long, taillés à partir de la paroi est.
- Un petit placard au-dessus de la citerne.
- A droite de l'entrée, la partie inférieure d'un escalier en colimaçon menant à l'étage.

L'étage comporte quatre pièces alignées au bord de la falaise. L'appareil est presque totalement fait de blocs de tuf. Leurs joints se fondent dans la maçonnerie. Certains des encadrements sont faits de briquettes. Le linteau, une simple planche, est allégé par un triangle composé de trois briquettes. Une frise de faible épaisseur faite de briquettes saillantes parcourt le mur à hauteur du sommet des ouvertures.

L'ensemble de la Castrière a été abandonné dans les années 1940. Il était à cette époque considéré comme un ancien ermitage.

A hauteur des Blétonèdes (Belgentier) mais sur le versant opposé du vallon, la seule construction notable en tuf est une "tour" carrée de 2,50m env. de côté. Elle repose sur un rocher calcaire. Aucun accès n'est visible ; était-il en tuf ou en bois ? La fonction de cette structure n'est pas évidente.

La présence de tuf dans la vallée du Gapeau a donné l'occasion aux habitants de faire preuve d'imagination en ce qui concerne l'art de bâtir. L'innovation s'arrête toutefois à la reconversion des cavités et à l'exploitation des possibilités offertes par le matériau sur un plan technique (on "creuse" des pièces et des placards au lieu de les édifier). Dans cette campagne traversée de barres de tuf, nous ne rencontrons aucun édifice singulier, par sa fonction, ses dimensions ou ses aspirations artistiques. On édifie ce dont on a besoin (abri, bergerie, bassin, etc) et on a recourt aux enseignements de l'architecture vernaculaire pour perfectionner son œuvre ; les fenêtres sont encadrées de briquettes, on fabrique des génoises et des larmiers, des triangles au-dessus des embrasures répartissent les pressions.

Notes

Dessins de Philippe Hameau

Nos remerciements à mm. Gaston et Cipierre.

QUELQUES ASPECTS
DE LA TEINTURE ANIMAL ET VEGETALE

Josette Portalier +

Résumé - L'obtention des couleurs, rouge, bleu et jaune est expliquée, quelques mentions sur leur usage dans l'histoire sont données.

Abstrac : The art of obtaining, red, bleu and yellow colour is expained in this article, accompagnied with some information on their use during history.

Lorsque l'homme eut appris à filer les fibres pour en faire un fil et le tisser pour en faire une étoffe, il découvrit que certaines substances naturelles comme les graines, les racines, les écorces ou les fleurs contenaient des colorants.

La couleur pourpre

C'est un mollusque qui fit les premiers frais de ce savoir. La légende le veut ainsi.

"Un jour de Melkart le dieu tutélaire des Phéniciens se promenait sur la plage avec son chien, celui-ci croqua un coquillage et eut la gueule toute rougie. Utilisant sa découverte fortuite, le dieu se servit de ce liquide pour teindre une tunique destinée à son amante, la nymphe Tyros".

L'histoire et l'archéologie s'accordent à désigner la Phénicie comme le pays d'origine du pourpre. Sur tous les rivages accessibles de la Méditerranée, les Phéniciens installèrent des teintures et des marchés.

En 1864, le médecin français Goullardot découvrit près de Saïda, un banc de coquillages de Murex Trunculus long de 120 mètres et haut de 7 à 8 mètres. Les coquillages avaient tous été fracturés de la même façon, avec un instrument approprié, à l'endroit où se trouve la glande qui secrète la pourpre. En Italie méridionale et en Sicile, à Tarente et Syracuse, l'amoncellement des coquillages de Murex Brandaris et Trunculus à formé une véritable colline, le Monte Testaccio++. La pourpre était très coûteuse aussi constituait-elle un article de luxe. Il fallait en effet une grande quantité de coquillages pour obtenir une petite quantité de colorant.

Les teintures obtenues dépendaient des mollusques traités. Le Murex Brandaris donnait un violet presque noir, le Murex Trunculus et la Purpurea Haemastonia donnaient un rouge écarlate.

Les rois des grands empires orientaux s'habillèrent de pourpre et devinrent acquéreurs de ces étoffes. Porter des vêtements pourpres fut souvent synonyme de

+ "Bastide Les Glacières" 83180 Le Plan d'Aups.

++ Toulon disent plusieurs textes des 4 et 5 ème siècles, A. D. posséda une teinturerie impériale bien que l'on n'ait jamais retrouvé ces importants amas coquilliers aux abords de la rade. Usait-on plutôt du kermès ?

puissance.

La formule chimique de la pourpre n'a été établie qu'en 1909 par le chimiste viennois Paul Friedländer et dès lors, on peut produire de la pourpre synthétique. Le début de sa production se situe donc entre le milieu et la fin de l'Âge du Bronze (1500-1100 B. C.). On dit qu'en 1453, lorsque le sultan Mohammed II fit son entrée victorieuse à Constantinople et laissa piller la ville par les soldats turcs, la grande industrie de la pourpre fut définitivement ruinée.

La couleur rouge

Les graines de kermès sont des corps desséchés de femelles appartenant à l'espèce Kermès dont il existe plusieurs variétés. Les plus importantes sont, d'après des sources anciennes, le Kermès Ilicis qui vit sur l'yeuse ou chêne vert (quercus ilex) et, d'après des découvertes plus récentes, le Kermès Vermilio qui vit sur le chêne kermès (quercus coccifera). Le chêne kermès croit essentiellement dans le Midi de la France, en Espagne et dans les îles grecques, surtout autour de Candie (Crète).

La récolte est faite par des femmes, à la lueur des lanternes, avant l'aube. On détache le kermès du bout des ongles qu'on porte très longs en vue de ce travail. Une personne ramasse environ 1 kg de kermès par jour.

Plus la fabrication de la pourpre déclina dans le bassin méditerranéen et plus l'usage de la teinture écarlate crût, celle-ci égalant la première par sa résistance à la lumière et son brillant. En 1467, 14 ans après la chute de Byzance, le pape Paul II introduisit à Rome le port de la robe rouge par les cardinaux. La prétendue pourpre cardinalice est donc l'écarlate obtenue par des graines de kermès ou par des cochenilles. Au Moyen-Age, les teintureriers en écarlate formaient à Marseille, Montpellier, Gènes et Venise, des corporations dont les statuts ont été en partie conservés.

Lorsqu'en 1512, les Espagnols débarquèrent au Mexique, ils apprirent que les indigènes se servaient pour teindre et peindre d'un colorant appelé Mochezli en Aztèque. Les Espagnols reconnurent sa ressemblance avec le kermès et lui donnèrent le nom de Grano Cochinilla. L'espèce américaine de ce coccidé s'appelle Coccus Cacti ; elle se distingue du Coccus Ilicis par sa forme plate et par la nourriture, sa plante nourricière étant l'opuntia coccinellifera (cactus à cochenilles). Le Mexique est la patrie des cochenilles. Chez les Aztèques, elle servait tel le kermès chez les romains, à payer le tribut, ce qui prouve l'estime dont elle jouissait.

La découverte de l'aniline en 1858 fit chuter sa production. Elle provoqua d'un coup chez les ouvriers qui produisaient cette écarlate, une misère aiguë.

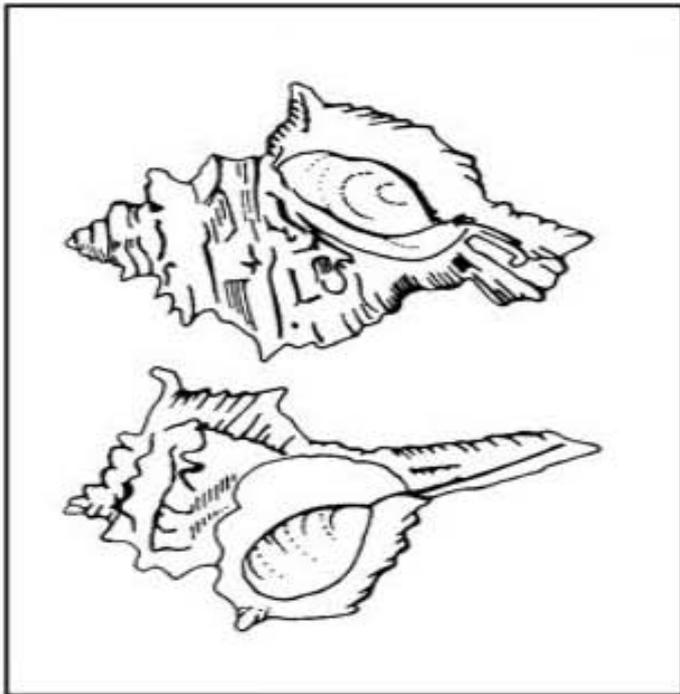
Aujourd'hui, on peut dire qu'elle est utilisée pour la préparation de colorants non toxiques à l'usage des confiseurs, charcutiers, pharmaciens et parfumeurs. Une relance est faite grâce aux tapissiers-tisserands qui utilisent la cochenille pour teindre laines et soies.

La garance permet aussi d'obtenir du rouge. La culture de cette plante, en France est connue depuis le règne de Charlemagne.

Louis XV rendit à Versailles, par un arrêt du 24 février 1755, exemptes de la taille pendant 20 ans, les exploitations et leur personnel qui se livraient à la culture de la garance dans les marais nouvellement asséchés. Colbert avait déjà, sous le règne de Louis XIV, développé sur une grande échelle, l'industrie des teintureriers. Il avait fait rédiger un règlement qui permit à la France de réduire ses importations en colorants en les produisant sur place, intitulé : "Instructions générales pour la teinture des laines et manufactures de laines de toutes couleurs et pour la culture des drogues et ingrédients qu'on y emploie".

C'est en Perse, Jean Athen, en 1767 qui aurait été l'introducteur et le premier cultivateur de la Garance dans le Comtat Venaissin. Il était parvenu à obtenir des graines du levant (60 à 90 graines) qu'il fit se multiplier. Il commença ainsi une grande garancière. Il parvint finalement à doter le futur département du Vaucluse d'une culture qui devait être rapidement la principale richesse de cette région. Cette culture s'étendit à d'autres départements +. En 1855, la France exportait

+ On note ainsi un quartier "Les Garancières" à Méounes-lès-Montrieux.



1



2

3

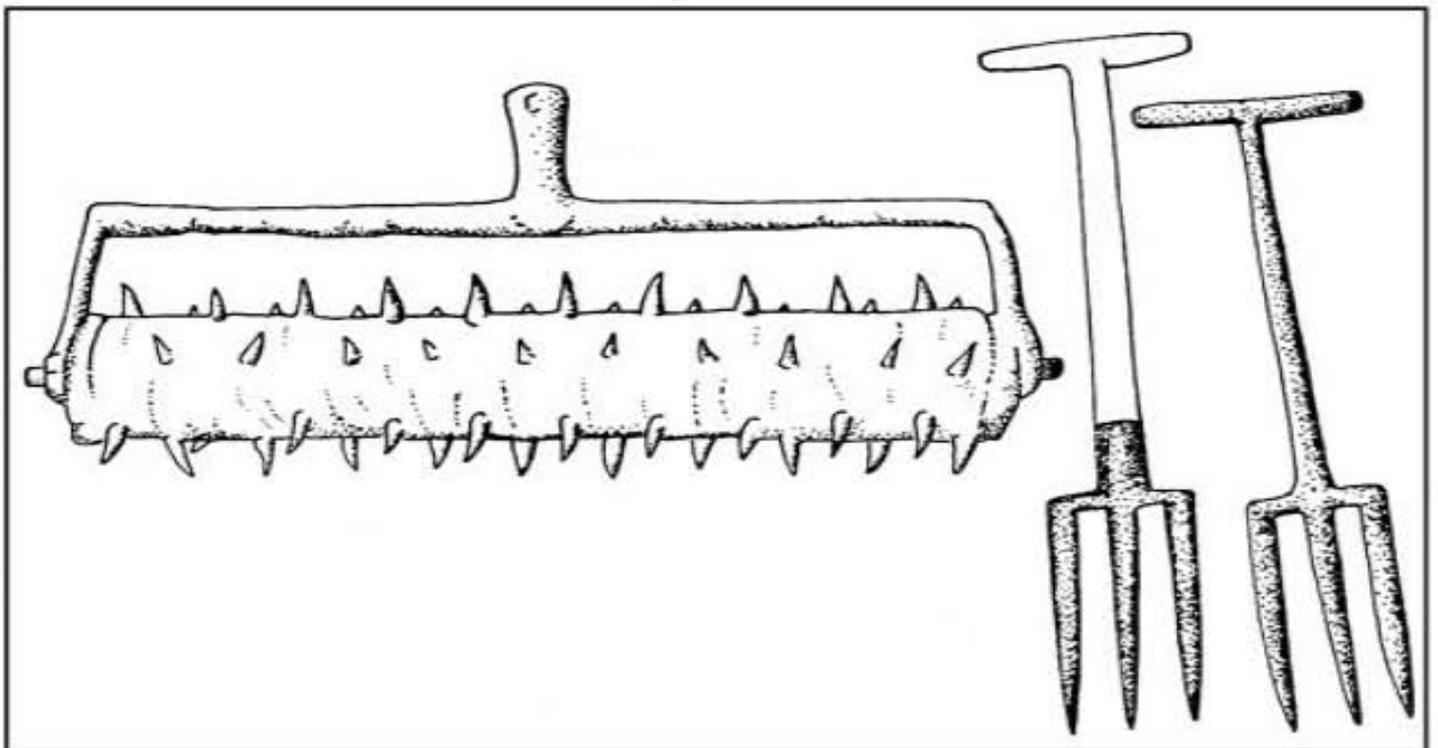


Fig.1 - 1 Murex Trunculus (en haut) et Murex Brandaris (en bas). 2 Indigofera Tinctoria. 3 Rouleau en bois garni de pointes, d'une largeur hors tout d'un mètre, servant à décroûter le sol ou de brise-mottes avant l'émergence des pousses de garance. Deux fourches à garance, la première avec un manche en bois, la seconde faite d'une seule pièce de fer. Ces objets se trouvent au musée de Mazan (Vaucluse). - Communication de Camille Pautet, conservateur du Musée.

16798 tonnes de garance.

C'est avec cette plante par exemple, qu'était teint le drap des pantalons portés par les zouaves de Napoléon III, ce qui n'était pas la couleur idéale pour se camoufler.

La garance est une plante vivace. La teinture rouge réside dans la racine que l'on fait sécher et réduire en poudre. Toutefois, en 1868, l'alizarine chimique était produite et le prix de la garance baissa rapidement. Sa culture fut totalement abandonnée.

La fourche à garance (cf. fig. 1) : "... Les paysans de Provence recueillaient la garance tous les trois ans seulement, afin d'obtenir une racine plus riche en principe colorant ... La racine s'enfonce le plus souvent à 70 cm pour atteindre parfois jusqu'à 105-110 cm ... (pour une racine de 30 mois, il fallait utiliser une charrue avec un attelage de 20 à 24 bêtes) ... Témoignage formel d'une culture ancienne de la garance, la "fourco garanciero", en fer et manche en bois ou toute en fer, qui arrachait la racine à défaut de charrue".

"Le cultivateur prend appui des deux mains sur la poignée placée dans le haut du manche pour accroître la force de pénétration. En même temps, il pèse avec un pied sur le fer pour enfoncer la fourche en terre. Une fois la tête de l'outil enterrée, il tire le manche à lui par la poignée, par un mouvement de levier requérant une grande solidité de la part du manche ..."

"... L'outil dans sa plus grande dimension mesure 1,50 m, la longueur des dents approche 50 cm afin de permettre d'aller chercher très profond les racines de la plante. Avec la douille la longueur du fer mesure 65 cm. La masse imposante et l'épaisseur des dents garantissaient la solidité de l'outil à une époque où le fer n'était pas toujours d'une robustesse à toute épreuve. Cette fourche, massive et très pesante (celle du musée de Mazan pèse 15 kg avec son manche en bois) nécessitait une force supérieure à la moyenne. Certains témoignages parlent de deux personnes pour la manier".

Communication de Camille Pautet, extraite de
MARCHANDIAU J. N. - 1984 - Outillage agricole
de la Provence d'autrefois, Edisud.

La couleur bleu

On peut obtenir le bleu du Pastel (*Isatis Tinctoria*).

Le pastel ou guède n'est pas connu au delà du XII^{ème} siècle. C'est dans la région de Toulouse que sa culture se fit la plus intense. Les feuilles séchées étaient empaquetées en balles qu'on appelait "cocagnes". A Bordeaux, ces balles étaient embarquées d'où l'appellation de "Pays de Cocagne". Cette expression est devenue le symbole de richesse car le commerce du pastel rapportait beaucoup d'argents. On dit que les plus beaux édifices de Toulouse ont été bâtis par des fabricants de pastel. Les feuilles qui poussent en rosettes ressemblent à des feuilles d'épinard, vert clair. Elles contiennent la couleur. Il faut procéder à leur fermentation dans l'eau pour obtenir du bleu.

La fleur du pastel est jaune et ressemble à des graminées. On la trouve à l'état sauvage dans la campagne et au bord des chemins. Il y en a beaucoup au Plan d'Aups au pied de la Sainte-Baume.

Le pastel fut détrôné par l'indigo des Indes extrait de la plante dite Indigotier vers la fin du XVI^{ème} siècle et perdit les marchés qui lui étaient acquis. Pendant plusieurs siècles, l'indigo (de l'indigo tinctoria) fut le colorant le plus estimé et le plus universellement utilisé pour obtenir du bleu. Connu dès l'antiquité, moins employé au Moyen-Age du fait de son coût élevé, il passa au premier rang des colorants employés après la découverte de la route des Indes par Vasco de Gama (1498) et la colonisation des Antilles. En effet, l'expansion européenne dans le monde provoqua des changements profonds dans le domaine des teintures ; on introduisit désormais l'usage des matières colorantes exotiques. Ce sont les feuilles de l'Indigotier qui fournissent le colorant.

La couleur jaune

La Gaude (ou *Reseda Luteola*) qui donne une teinte jaune, fut introduite en France

il y a un siècle environ. Auparavant, on l'importait d'Algérie. En 1855, la France exportait 67660 kg de gaude d'une valeur de 23764 f et doublait la quantité l'année suivante.

Toutes les parties de la gaude, racines, tige, feuilles et graines, contiennent un principe colorant jaune que l'on regarde avec raison comme le plus beau, le plus pur et le plus solide. D'autres plantes donnent du jaune. Les nuances varient et offrent une palette très diversifiée. Notons la Sarrette (*Serratula tinctoria*) le meilleur colorant après la gaude, le genêt des teinturiers (*Genisa tinctoria*), l'écorce du pommier sauvage, la reine des prés, la marguerite des teinturiers (*Anthemis tinctoria*), la santoline, les feuilles de noyer et le romarin.

Du ramassage a la teinture

L'âme des plantes enchâssée dans des brins de laine va resplendir dans une tapisserie ou un beau pull, un rouge garance, un bleu pastel, un jaune gaude ... Si ces quelques lignes devaient éveiller le désir de passer aux actes, que ce soit toujours avec beaucoup de respect pour la nature ... Comme nous, les plantes ont leur sensibilité. Trop souvent elles disparaissent irrémédiablement de nos campagnes. Il ne faut pas accélérer ce processus et ne jamais cueillir toute une plante, il faut veiller à sa reproduction.

– Recette pour teindre en jaune

Utilisons la marguerite des teinturiers (*anthémis tinctoria*) qui pousse en abondance sur nos talus et dans les champs abandonnés.

Pour réaliser des teintures végétales, il faut de la pure laine en écheveaux, une bassine ou chaudron en cuivre ou émail, de l'eau non calcaire (eau de pluie), de l'alun qu'on achète en droguerie et de la crème de tartre qu'on trouve dans les pharmacies.

Le mordantage consiste à préparer la laine pour retenir la couleur. Il faut laver 500 grammes de laine, même propre, avec du savon de Marseille en paillettes après avoir attaché les écheveaux pour que la laine ne s'embrouille pas. Ensuite, dans la bassine, on verse 15 litres d'eau, 60 grammes d'alun et 20 grammes de crème de tartre. On y ajoute la laine propre et mouillée et l'on fait bouillir, doucement, pendant une heure. Il faut enfin placer cette laine avec un peu de sin jus dans une cuvette, dans un endroit frais, la cave par exemple, pendant trois jours. Chaque jour, l'ensemble doit être tourné.

Il faut maintenant ajouter la teinture. Dans la bassine, mettre 15 litres d'eau et 500 grammes de marguerites séchées. Laisser bouillir une demi-heure et ajouter la laine qui vient de macérer trois jours, encore mouillée. Le tout doit bouillir une heure, doucement et en remuant au début. La laine reposera ensuite une ou deux heures dans son bain avant d'être lavée au savon en paillettes et rincée abondamment.

Les couleurs dont nous avons parlé sont donc des couleurs primaires. La laine est, naturellement, blanche, beige ou brune. Toutes les nuances du bleu, du rouge et du jaune, toutes les combinaisons destinées à obtenir les couleurs secondaires sont laissées à la sensibilité du teinturier qui profite ainsi de ce que lui offre la nature.

Bibliographie

MENCKI L. - 1981 - La science des teintures végétales et animales, Dessain et Tolra Ed.

Note

Abstract de 'A.Acovitsiōti-Hameau

LA PAPETERIE DE MEOUNES

André Cuzin +

Résumé : Propriétaire et exploitant de la papeterie de Méounes, l'auteur présente le travail du papier et signale les difficultés qu'il a rencontrées pour rédiger l'historique des bâtiments et des machines.

Abstract : The author, who is also the owner of the paper mill of Méounes, presents us the making of the paper and explains us how difficult it was to write the history of the buildings and the machines.

Au moment de rédiger cet article, je ne m'attendais pas aux difficultés que je rencontre pour intéresser les lecteurs et ne pas dire de choses inexactes. Ayant fait tourner pendant une dizaine d'années cette ancienne papeterie dont le droit d'eau sur le Gapeau date du 22 mars 1638, donné pour extension des activités de Jean TEISSEIRE "marchand du lieu de BELGENTIER" et, "par bail et emphytéoses perpétuelles dès maintenant et à toujours", je peux affirmer que cette usine fait figure d'ancêtre sans qu'il me soit possible de remonter avant 1638 n'ayant aucune documentation antérieure. Je ne puis non plus chiffrer la date des installations actuelles qui doivent remonter au milieu du 19^{ème} siècle et pour lesquelles je ne possède plus d'archives que pour le milieu du 17^{ème} siècle. Je ne possède même pas le nom des constructeurs de la machine à papier et autre matériel contemporain de celle-ci.

Je crains que les dires de l'abbé Saglietto dans son ouvrage sur Méounes où il fait quelques remarques sur cette papeterie manquent de certitude et ne soient que les on-dit rapportés par mes prédécesseurs sans que ces dires puissent être confirmés par un quelconque document. Mais, ne donne-t-on comme preuve historique les maintiens de la tradition ?

Respectons la donc et parlons en un peu.

Le bail de 1638 dont je possède l'original précise que l'écluse sur le Gapeau sera située au lieu-dit "les Péades de Saint-Martin". Rien ne rappelle dans la toponymie de Méounes quoi que ce soit qui ressemble à cette désignation. Dans l'opuscule cité plus haut, l'auteur pense à un frottoir néolithique++, disparu à l'heure actuelle,

+ route ex-nationale 83136 Méounes-lès-Montrieux.

++ Les Péades de Saint-Martin : ce toponyme fort usité désigne généralement, soit une empreinte pédiforme sur rocher réalisée par les agents d'érosion - c'est le cas du "Pied de Saint-Martin" dans le talweg du Destel à Evenos (Var) -, soit une empreinte en forme de fer à cheval que la légende attribue ordinairement aux sabots de la mule de Saint-Martin. Dans le second cas, la gravure est réalisée par l'homme, à une période sans doute contemporaine des peintures post-glacières provençales (voir article : Le Vallon du Gueilet, première approche) et représente la simplification d'une figure anthropomorphe connue sur de nombreuses stèles et peinte dans plusieurs grottes. Généralement, les traces laissées sur un frottoir néolithique ne ressemblent pas aux deux formes évoquées ici, si bien que le toponyme n'est pas justifié

sous le remous amont du barrage, mais ce barrage ne date que de 1836 (coût 4000 francs sur enchères aux chandelles au moins offrant). Au surplus comment user une pierre dure sur des calcaires moins durs avec du sable pris en rivière, lui-même fait de calcaires tout aussi tendres!... Enfin, le barrage antérieur à celui de 1836 était un barrage sur cabrette bois certainement plus bas que l'actuel comme en témoignent à proximité des restes de canal à parois maçonnées. La possibilité de ce frottoir aurait à une date plus récente pu laisser quelques souvenirs car l'immersion en était sans doute peu probable, et en tout cas temporaire, le barrage sur cabrette bois était parait-il quelquefois emporté. Je laisse donc à des chercheurs plus courageux que je ne le suis le soin de poursuivre cette recherche, et d'avance les en remercie.

Toujours dans le même opusculé cité ci-dessus, il est fait mention d'un orphelinat créé dans les locaux de l'usine. J'en ai entendu parler à mon arrivée à Méounes, je pense qu'il s'agit là d'une tradition orale sans preuve écrite.

Je ferais les mêmes observations concernant le battage du cuivre, bien que Jean TEISSEIRE, destinataire du droit d'eau, semblait avoir des activités multiples. Dans le texte du bail il est mentionné comme marchand possesseur d'un moulin à papier et paroir à drap - c'est à dire possédant une installation de finition de drap - paroir qui devait requérir une certaine force motrice. Le battage du cuivre était une récupération de vieux cuivres, toute la vaisselle de cuisine était pratiquement faite de ce métal qui se traitait par fusion peut-être et battage, c'est à dire par martèlement, comme la préparation de la pâte à papier. Mais là aussi, je n'ai aucun document. Il n'y a pas de preuves que ces activités se faisaient au MARTINET, retenez bien ce nom ; c'est, entre autres, celui du lieu-dit où se trouve "la fabrique" comme disent les vieux méounais.

Je vais parler un peu, très peu, de ce qui s'y faisait, c'est à dire du papier, le plus classiquement, dans le contexte de l'époque. Auparavant quelques mots sur cette fabrication pour bien situer ses difficultés, et ce pourquoi il n'est plus possible de passer du stade où elle était arrivée à un stade moderne rémunérateur.

Le papier jusqu'au milieu du 19 ème siècle était fait avec des matières textiles cellulosiques de récupération, lin, chanvre, coton, que l'on trouvait dans le commerce exercé par les chiffonniers. On trouvait ces matières en provenance du linge, des cordages, des voiles des navires. Le linge, lin ou chanvre lessivé pendant des années, usé, arrivé au stade de chiffon, était une matière de choix. Mise au rebut, ramassée par les chiffonniers, elle arrivait chez le papetier qui procédait à une lacération puis à un certain rouissage en silo humide, puis à une trituration sous les pilons des batteries de maillet dans des mortiers sous une abondante circulation d'eau. Il en résultait une pâte faite de longues fibres particulièrement facile à mettre en feuille, bien retenue sur la "toile" de la "forme". Expliquons : la pâte sortie du mortier était diluée et mise dans une cuve dans laquelle l'ouvrier papetier plongeait sa "forme", toile métallique tendue sur un cadre. En remontant la forme de la profondeur où elle avait été plongée, elle gardait à sa surface une couche de pâte qui allait après égouttage, essorage, séchage, être une feuille de papier. Les autres matières, cordages et voiles, étaient plus difficiles à mettre en œuvre, le coton moins solide.

Au fur et à mesure de la demande de papier qui n'a cessé de s'amplifier du 13 ème siècle (en France) à la moitié du 19 ème siècle, les progrès se sont traduits par des améliorations techniques peu importantes, sans commune mesure avec celles qui ont suivi ensuite et jusqu'à nos jours. Après le milieu du 19 ème siècle, la papeterie manquait de plus en plus de chiffons pris par l'industrie mécanique - essuyage des machines - en même temps que naissait la Presse quotidienne, grande, très grande consommatrice de papier. C'est à ce moment que sont nées les pâtes de

Ci-joint, un échantillon de papier sorti des machines de la papèterie de Méounes.

bois abondantes, bon marché : pâte mécanique d'abord (Allemagne) obtenue par râpage du bois sur des meules en grès, pâte chimique au bisulfite de chaux (Autriche puis Scandinavie).

Par ailleurs, un peu plus tôt pourtant (1798) naissait la première machine à papier à fabriquer en continu inventée par ROBERT, employé de l'imprimerie DIDOT SAINT LEGER à Essonnes, machine bien primitive qui ne faisait qu'un papier en feuille humide qu'il fallait toujours essorer, sécher, couper en format. Très rapidement, il y eut de très grands progrès, en Angleterre surtout. Les premières machines sortant du papier prêt à l'emploi c'est à dire sec, en rouleaux, se situent vers 1830.

Ce n'est pas pour autant que les progrès n'étaient pas faits du côté des machines à triturer la pâte ; les vieux pilons ne pouvaient suivre la demande en pâte des machines à papier continu, notamment quand furent inventées les piles rotatives dites cylindres hollandais.

C'est probablement vers ce milieu du 19^{ème} siècle que la papeterie de Méounes a monté une machine en continu et des cylindres hollandais. Depuis ce temps je ne pense pas qu'elle ait été profondément modifiée sauf au point de vue de la force motrice. En 1929, mon prédécesseur M. LANTIER a rassemblé sa production de force motrice en une seule chute en remplaçant ses roues et turbines modernes qui marchent toujours, pourvu qu'il y ait de l'eau, mais quand même insuffisantes pour une extension qui buterait contre le manque d'eau motrice en période d'étiage.

Entre les installations actuelles et celles de la fabrication du papier à la main, on ne retrouve aucune trace d'autres installations.

De l'époque de la fabrication à la main, on retrouve l'existence de deux murs parallèles en puissante maçonnerie entre lesquels étaient montées les roues à aube qui entraînaient les divers appareils de trituration des chiffons, ou encore, les restes d'une batterie de "patato" (6) en sous-sol de mes bâtiments, d'où était remontée la pâte, probablement en seau, par un orifice dans la voûte pour arriver dans la salle supérieure où devaient se trouver la ou les cuves. Il reste encore une double presse pour essorer les feuilles humides de construction ancienne. "Patato" est le nom donné en Auvergne aux mortiers des batteries de maillets commandées par un arbre à came, maillets qui montent et descendent dans les mortiers, et écrasent les fibres en présence d'eau bien sûr.

En conclusion, c'est donc dire que la machine actuelle aurait travaillé une bonne centaine d'années.

Avec cette machine, mes prédécesseurs ont sans doute commencé par faire du papier d'écriture, puis, pour des raisons économiques, du papier d'emballage mince, fabrication certainement mieux adaptée aux possibilités de la sécherie de la machine, très courte, et en outre fabrication s'accommodant aisément de vieux sacs de jute, matière première que l'on trouvait en abondance dans les régions portuaires. Les papiers issus de ces matières premières lessivées sommairement à la chaux avaient une teinte claire et convenaient fort bien à l'habillage des bouteilles, notamment du vin, d'huile et d'apéritif.

Aux dires de M. LANTIER mon prédécesseur que j'ai connu, c'est le genre de fabrication de papier qu'a vécu la papeterie de Méounes sous sa direction. Je n'ai fait que continuer, et au lieu d'utiliser des sacs de jute dont beaucoup provenaient des sacheries des fabricants de ciment, j'ai utilisé des sacs ciment papier venant des cassés et mises en route des fabriques de ces sacs, c'est à dire neufs et n'ayant pas contenu de ciment.

Maintenant, pourquoi ne pas continuer ?

Sans ressasser tout ce que l'on peut dire sur la conjoncture économique actuelle, la papeterie de Méounes, bien que relativement bien placée au point de vue matières premières et bénéficiant d'un appoint substantiel de force motrice hydraulique, n'est plus à l'échelle des productions rémunératrices : machine trop petite, trop lente, difficultés de placer une machine à papier plus importante car les bâtiments vétustes en maçonneries largement dimensionnées posent des problèmes de génie civil

considérables, sans oublier la déclivité des sols. Au surplus, le rejet des eaux résiduaires n'est pas simple, et pour être en règle avec la législation actuelle nécessite des installations très importantes et très onéreuses.

Bref, une refonte totale sur un terrain trop petit, grevé de charges multiples : démolitions, déclivité, traitement des eaux résiduaires pour une installation d'usine qui ne serait plus à l'échelle des productions rémunératrices, même pour des papiers très spéciaux, n'est pas envisageable.

Ainsi donc, nous devons considérer que cette usine ne renaîtra pas pour continuer ce qu'elle a fait pendant quelques siècles. Il semble qu'une utilisation des bâtiments et des terrains à des fins touristiques ou de loisirs, étant donné l'attrait de leur situation dans un département jouissant d'un climat privilégié, serait possible à l'avenir.

Bibliographie

SAGLIETTO V. - 1936 - Méounes, étude archéologique et historique, Cannes.

Note :

Abstract de D.Partouche.

LE VALLON DU GUEILET :
PREMIERE APPROCHE

'Ada AcovitsiötI-Hameau et
Philippe Hameau +

Résumé : Le vallon du Gueilet, partie occidentale de la plaine du Val (Var) recèle des vestiges qui s'échelonnent depuis l'époque chalcolithique jusqu'à l'époque sub-actuelle. L'ensemble permet de réfléchir sur l'occupation humaine des zones élevées, de la plaine et de la zone forestière.

Abstract : The Gueilet valley, forming the west portion of the plain of Le Val (Var), conserves relics dating from the Chalcolithic to the modern period. The whole of these relics stimulates reflexion on human occupation of the elevated zones, of the plain and of the forest.

Le Gueilet prend sa source à quelques kilomètres à l'ouest du Val++, commune appartenant au canton de brignoles (Var). Le village est implanté au milieu d'une petite plaine allongée appartenant au relief morcelé caractéristique de la moyenne Provence. Les premières observations qui y ont été faites sont essentiellement le résultat de prospections. Les réflexions portées ici devront permettre l'établissement d'un programme de recherches sur l'occupation humaine dans cette micro-région. Ce programme constitue un élément du programme plus vaste de l'Association touchant le canton de La Roquebrussanne et ses environs. Ces premières observations, en aucun cas exhaustives, orientent en même temps les objectifs du travail proprement archéologique axé sur la fouille du Couloir des Eissartènes et l'étude des abris ornés.

Présentation du vallon

1 - Morphologie

La vallée est arrosée par les eaux du Gueilet. Elle mesure 1 km de large au maximum sur 6 km de long depuis la source du cours d'eau jusqu'au Val où débute le cours de la Ribeirotte. Les sommets qui la bordent au sud (point culminant 454 m) la séparent de la plaine de Brignoles. Les sommets qui la bordent au nord (point culminant 530 m, au-dessus du Couloir des Eissartènes) forment la première ligne de crêtes d'une

+ 14, avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret.

++ Cartographie : carte Brignoles Ouest 33/44 au 1/25.000.

série de collines qui s'étend jusqu'à la vallée de l'Argens (à l'endroit où celle-ci, très encaissée prend le nom de Vallon Sourn (obscur) entre Chateaufort et Correns). Les limites septentrionales de la commune correspondent à la seconde ligne de crêtes, en arrière du vallon du Gueilet (point culminant 539 m) qui rejoint la première à hauteur du Val par la colline de Saint Blaise (474 m). Nous tiendrons donc compte du second vallon ainsi formé où coule un petit ruisseau, affluent du Gueilet.

La limite communale ouest est arbitrairement fixée au milieu de la forêt dite de Bras et ne correspond pas à une limite géographique naturelle. Nous serons appelés à dépasser cette limite occidentale quand l'intérêt des prospections l'exigera. La limite orientale du vallon du Gueilet est le village du Val où le cours d'eau prend désormais le nom de Ribeirotte. La vallée dite du Val continue plus à l'est.

A l'exception de la limite occidentale arbitraire où le relief plat ne permet aucun repère naturel, le territoire à l'ouest du Val se présente sous une forme approximativement rectangulaire, forme basée sur les lignes de crêtes. La seule anomalie est une petite enclave de 300 m de long comprise dans le territoire de Correns tout en appartenant au Val. Elle enferme la ferme de Peyrefuguède. Seule une étude des archives communales pourrait nous renseigner sur l'origine de cette particularité. Tout au long de la frontière ouest entre Bras et Le Val, l'absence de repère naturel est compensée par l'érection de bornes cylindriques montées en pierres sèches d'une hauteur à peu près égale à 1 m. La première borne, du côté sud a été transformée en oratoire+ dit oratoire des Quatre Termes. Il est le point de rencontre des communes de Tourves, Bras, Brignoles et Le Val. Les "Quatre Termes" ou "Quatre Confronts" est en effet un toponyme usité++. La dernière borne au nord, la plus haute et la seule qui soit maçonnée est presque une seconde borne des quatre Communes (Bras, Chateaufort, Correns et Le Val) à 100 m près pour la limite de commune de Chateaufort++.

Cette borne se trouve au milieu de sables, c'est à dire de cavités naturelles creusées dans le calcaire et qui retiennent l'eau la plus grande partie de l'année. Les sables sont fréquemment utilisées comme limites de territoire. On observe d'ailleurs ce fait sur la limite nord de la même commune où l'un des toponymes est précisément "Les Sables". Ces plaques rocheuses retenant l'eau se situent couramment aux abords des cols ou près des sommets érodés, voies de passage naturelles très utilisées par les transhumants+++.

Parmi les grandes voies d'accès praticables, le chemin qui passe à proximité de la

+ Cet oratoire, Notre Dame dite des Quatre Termes, aurait été érigé en 1970, sur les vestiges d'un oratoire plus ancien ?...

++ On retrouve ce toponyme dans la forêt domaniale de Pignans ou sur le versant sud du Mont Aurélien pour ne citer que des régions proche de la nôtre. Rares sont les cas où les quatre communes se rejoignent exactement au même endroit. Il arrive fréquemment que des vestiges symbolisent le point de jonction de plusieurs territoires communaux. Tel est le cas du Tumulus du Grand Clapier, fouillé par Ch. Lagrand, au point de rencontre des communes du Plan d'Aups, de Mazauges, de Rougiers et de Nans dans le quartier dit des Quatre Chênes. La borne dite des Quatre Communes autrefois érigée sur la barre de Saint-Quinis ne correspond qu'à la jonction des territoires de Camps-la-Source, de Forcalqueiret Sainte-Anastasie, la limite de Brignoles étant située deux cent mètres à l'ouest. Ces observations sur le bornage laissent supposer que les bornes n'ont été dressées qu'aux endroits où ni le relief, ni des structures antérieures pouvaient servir de repères (voir aussi D. Partouche et Ph. Hameau - 1981 - Les noms de lieu du canton de La Roquebrussanne, Cahier de l'ASER n° 2 pp. 63-102).

+++ Au point de jonction des communes de la Celle, Brignoles et La Roquebrussanne sur le sommet de l'Amarron (770 m), les rochers qui entourent une samble portent des gravures réalisées par un berger. Il s'agit d'une tête de face, privée de bouche, ornée de moustaches, de deux yeux surmontés de sourcils et hérissés de cheveux en forme de rayons (ce personnage est devenu le sigle de l'association A.S.E.R.), d'une figure énigmatique qui pourrait représenter une tête de profil,

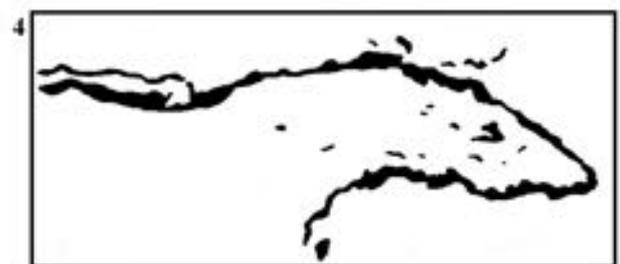
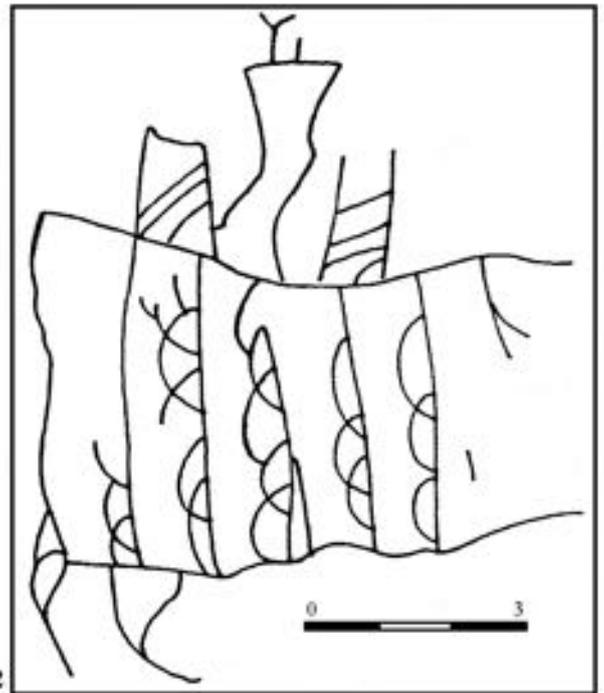


Fig. 1 - Manifestations artistiques des abris A et B. 1 Arboriforme gravé (abri B) et "homme-sapin" de la Moriscos, peint, à titre de comparaison. 2 Marelle gravée (abri B) ornée d'arceaux. 3 Quelques figures peintes de l'abri A : un anthropomorphe et une grille triangulaire, et des grilles oranges avec ponctuations (en noir, teinte rouge - en blanc, teinte orange). 4 Saillie du plafond de l'abri A, rehaussée d'un liseré noir qui lui donne la forme d'un animal au mufle avancé. 5 Quelques figures peintes de l'abri A : une figure anthropomorphe masculine et un signe anthropomorphe masculin.

borne citée précédemment en est une principale. En la suivant, on atteint aisément Bras à l'ouest et la dépression de Miraval et Vallongue au nord, à partir du vallon du Gueilet.

La route actuelle (RD28) qui unit Le Val à Bras n'a d'autre particularité que son caractère rectiligne sur 8 km environ avec pour seul accident un léger virage au débouché du vallon de Buffe, virage matérialisé par un oratoire +.

2 - Hydrographie

Le Gueilet est le nom que porte la Ribeirotte, affluent de l'Argens, au début de son cours++ avant de recevoir l'eau de la source des Treize Raies, 500 mètres au sud du Val. Le Gueilet a un régime méditerranéen. Il ne coule qu'à la suite de forts orages. Une petite carrière de bauxite a barré son cours en aval de son confluent avec le ruisseau de Buffe et formé un petit lac.

Dans le vallon du Gueilet sourdent de très nombreuses sources et au fur et à mesure que l'on approche du village, l'irrigation (nombreux canaux) s'intensifie. La plupart des sources jaillissent en pied de pente sur la rive gauche du Gueilet. Certaines d'entre elles donnent lieu à des aménagements en fontaines et bassins. De grands domaines comme celui de Buffe ou de Château Jean Val possèdent de grands bassins résultant probablement de captages.

Une série de sources jaillit en milieu de pente, sur le versant nord du vallon au pied d'affleurements rocheux. Une source à Fonferaud sur le chemin qui conduit à la chapelle Saint-Blaise et une seconde, Fontenelle, au-dessous de la grotte de la Poudrière forment de larges flaques au pied des rochers. Une troisième source, au-dessus de la "campagne" des Eissartènes jaillit au fond d'une grotte étroite de 5 m de long. Une étude approfondie du régime hydrologique et de l'aménagement des sources est en cours.

3 - Végétation

Les cultures occupent de nos jours, le fond du vallon presque exclusivement, depuis la rive gauche du Gueilet au sud jusqu'au pied de la pente du côté nord. L'étagement du terrain montre que l'ensemble des pentes du côté nord du vallon furent autrefois cultivées. En de nombreux cas, les murs des terrasses les plus élevées arrivent au pied de la falaise. Les défrichements ont gagné une grande partie de la forêt de Bras et des cabanes d'agriculteurs-défricheurs témoignent de cette activité. Les zones basses de la forêt de Bras sont sans doute restées incultes et n'ont restitué que des vestiges d'activités artisanales ou cynégétiques.

L'étude détaillée des espèces pourra nous renseigner sur les anciennes cultures et l'extension de la forêt.

4 - Formations géologiques particulières

De nombreux lapiaz de ruissellement creusent le socle rocheux des zones intermédiaires entre les Brasques et le bas de la falaise. Cet endroit est resté inutilisé ; on ne peut y exercer ni l'agriculture, ni l'élevage+++ et les sentiers eux-mêmes y sont rares.

d'une fleur à quatre pétales, de la date 1888 et du nom du lieu-dit "Les Sambles". La première gravure a un déploiement de 0,40m environ, la gravure du toponyme s'allonge sur 1,15m (observations 07-/1975). A 100 m de là, sourd la "fouan du Gavoua et sont visibles les restes du dolmen de l'Amarron, fouillé par G. Bérard en 1964.

+ Oratoire Saint-Joseph auquel fait suite 50 m plus loin celui de Notre Dame des Vignes (voir Janvier L. -1982- Inventaire des Oratoires du Var, p. 63).

++ Le fait est relativement courant. Ainsi, l'Issole porte le nom de Latte quand elle traverse la plaine de Garéoult.

+++ Nous faisons la même observation pour le plateau que creuse le Carami depuis Mazaugues (zone des craus) jusqu'à hauteur de la ferme Rimbert (Tourves) ; les vestiges d'une activité humaine font presque totalement défaut alors que les gorges furent parcourues de tous temps.

La falaise simple dans sa partie orientale, se dédouble vers l'ouest de façon à former un plateau large d'une cinquantaine de mètres et pentu entre la barre supérieure aux rochers fortement redressés et la barre inférieure haute de 15 à 30 mètres selon les endroits. Peu de cavités s'y sont formées. On observe plutôt quelques failles entre deux strates calcaires, d'un accès malaisé si ce n'est pas impossible. L'homme n'a pas été attiré en cet endroit par des abris naturels. A l'extrémité occidentale de la falaise, au niveau de la source du Gueilet, un éboulis particulièrement important s'étale du plateau supérieur jusqu'aux plus hautes terrasses encore visibles.

Plusieurs zones sont hérissées de dolomies, la colline de Saint-Blaise et les défens de Bras. Il s'agit d'un véritable paysage ruiniforme dans le second cas. Bauxite et marbre sont (ou ont été) exploités dans le vallon. Un affleurement de bauxite parallèle au cours du Gueilet ne prend fin qu'à l'est du Val. Des carrières de marbre s'ouvrent en milieu de pente sur le versant sud du vallon. Nous avons relevé quelques affleurements d'hématite au sommet du même versant, dans la zone appelée Grand Claou.

5 - Toponymie +

Nous ne tenons compte ici que des noms de lieux qui n'ont apparemment pas subi de transformations importantes. La toponymie suggère d'ailleurs souvent, l'existence d'unités géographiques ou des particularités du terrain, du couvert végétal, du climat, qui n'ont pu qu'affecter l'implantation humaine. En cette qualité, la toponymie peut guider le prospecteur. Les toponymes qui sont la réminiscence des usages anciens du lieu sont tout aussi édifiants si des contrôles minutieux et des enquêtes complètent l'information.

Nous notons donc pour ce vallon ces premiers indices :

Les brasques et le suy, deux quartiers limitrophes dans des zones basses de la forêt de Bras, réfèrent tous deux à des terrains marécageux.

Les Eissartènes indiquent un défrichement à grande échelle++ qui pourrait dater du Moyen-Age ; il s'agit en effet d'un des quartiers les plus occidentaux du vallon du Gueilet, de ceux qui sont immédiatement en contact avec la zone élevée de la forêt de Bras. De nombreux chênes séculaires de cette partie du vallon seraient-ils les reliques de l'extension initiale de cette forêt+++ ?

Dans la plaine, des toponymes sont liés aux cultures (et au fait de cultiver) (Le Plan, par exemple), à la nature du terrain (La Blanche, par exemple), aux propriétaires (La Bessonne, par exemple), et leurs propriétés (Grande Bastide, par exemple). La richesse en eau est exprimée par les hydronymes dérivés de "font" ou comme celui de Pissine.

Deux toponymes suscitent la réflexion :

Le toponyme "Boeuf" revient trois fois, Mas Boeuf dans une zone défrichée à l'intérieur de la forêt de Bras desservie par deux chemins rectilignes perpendiculaires à la route, Boeufs à l'est du vallon de Buffe et Pied de Boeuf sur la colline qui fait face à celle qui porte le dolmen n° 1 des Adrets. Ces trois toponymes sont toujours sur des zones élevées. Ces toponymes sont-ils à relier avec l'oronyme Soleil-Boeuf et ses dérivés que les chercheurs s'accordent à relier avec des "cultes" préromains++++ ?

La Commanderie est le nom d'un bâtiment aujourd'hui ruiné, ayant toutes les caractéristiques d'une bastide flanquée de sa bergerie et malgré son nom, elle n'a pas laissé dans la mémoire villageoise de souvenir particulier. Il serait intéressant d'approfondir ce point de la recherche.

+ Etude de la toponymie avec Didier Partouche.

++ Au mot Eissartènes ou Eissarts, peut s'opposer celui de Rompides qui désigne un défrichement restreint dans l'espace qui permet à son auteur de jouir de quelques années de cultures pour accroître momentanément ses récoltes ; on dit que l'homme "rompt" la terre.

+++ Chênes observés entre le domaine de Gueilet et la ferme de la Pissine.

++++ Voir Gricourt J. - 1955 - L'oronyme Soleil-Boeuf ... OGAM t. VII pp.65-78.

L'implantation humaine

1 - Occupation préhistorique

Les vestiges les plus anciens que nous possédions à ce jour sont l'abri A, le Couloir des Eissartènes et les dolmens des Adrets.

L'abri orné A (fig. 1)

Une falaise calcaire orientée NO-SE borde le vallon du Gueilet depuis la source de ce cours d'eau jusqu'au vallon de Buffe. La barre rocheuse s'affaisse sur quelques centaines de mètres au milieu de sa longueur. Les affleurements rocheux qui subsistent présentent des surplombs dont un, de grande taille, a servi de support à des manifestations picturales.

L'abri mesure 23 m de long et 4 m de haut. Les peintures devaient représenter à l'origine un panneau continu de 15 m de long au minimum. Il ne subsiste aujourd'hui qu'un ensemble de 8 m de long sur 1 m de haut, très dégradé par les intempéries et les actes de vandalisme +.

Il s'agit de figures de teintes oranges et rouges réalisées dans un style schématique dit ibérique. On connaît d'autres peintures de ce style en Provence dans une dizaine de grottes des gorges du Haut-Carami (Tourves), dans une dizaine d'autres cavités dans la région d'Ollioules (Val d'Arenc, Confluent Reppe-Destel et Croupatier), dans le réseau supérieur de la grotte de l'Eglise (Baudinard), dans la grotte des Oliviers (les Adrets-de-l'Estérel) et dans le Gias aux peintures (Saint-Dalmas-de-Tende). Nous avons daté toutes ces peintures++ d'une phase transitoire entre le Chasséen Final et le Chalcolithique en constatant qu'elles ont sans doute continué d'être utilisées et comprises jusqu'au Bronze Moyen. En cela, nous nous opposons à l'hypothèse de A. Glory (-1948-) selon laquelle ces peintures seraient l'œuvre des Campaniformes et celle de Ch. Goudineau (-1977-) qui date ces manifestations picturales du Val de la fin de l'Age du Bronze ou des débuts de l'Age du Fer. La genèse de cet art est à rechercher dans la Péninsule Ibérique où les abris identiques à celui des Eissartènes se comptent par centaines (H. Breuil - 1933/35-). Les particularités de l'abri A résident dans le fait qu'il s'agit d'un abri largement ouvert et dans l'importance et l'exubérance du décor, caractéristiques qu'on ne connaît pas en France mais qui se retrouvent pour de nombreux sites ornés espagnols.

Le caractère exceptionnel de l'abri, les déprédations causées aux peintures et l'extrême enchevêtrement des figures rendent leur compréhension difficile. On note plusieurs figures et signes anthropomorphes, tous masculins, à divers stades et selon différents schémas de simplification. L'un d'eux tient une grille triangulaire ; fait-on référence à la chasse, à la pêche, thèmes connus dans d'autres grottes (grotte Chuchy à Tourves, abri Dalger n° 3 à Ollioules, par exemple) ?

Une série de grilles oranges se superposent aux figures de teinte rouge. Chacune d'entre elles est reliée à la suivante par une série de gros points. Bien que ce type de représentations soit fréquent dans l'art schématique de style ibérique, il s'agit de figures simples qui n'ont peut-être pas la même signification en tous lieux+++ . Seule certitude, ces grilles pas plus que les autres figures n'ont de points commun avec l'art dit des "Merveilles" dont la genèse est italienne, et dont

+ On hésite toujours à divulguer l'existence de témoins aussi fragile ; à la suite d'une série d'articles sur cet abri dans la presse locale en 1976, nombreux ont été les visiteurs qui ont cru bon d'ajouter voire de superposer leurs initiales et la date de leurs passages à l'ensemble déjà complexe des figures préhistoriques.

++ Nous renvoyons le lecteur à nos travaux plus complets : Hameau Ph. -1984-.

+++ Il n'est pas dans notre propos de passer en revue les nombreuses figures de l'abri ; l'identification de certaines d'entre elles exigerait un développement long et semé de comparaisons avec des manifestations artistiques contemporaines tandis que l'interprétation des autres serait évitée pour des raisons de simplicité des motifs.

les dates d'exécution sont postérieures aux peintures dont nous nous occupons. Les superpositions n'indiquent pas non plus, nécessairement, des dates d'exécution très éloignées dans le temps mais témoignent simplement de deux ensembles différents, le second n'annulant pas obligatoirement le sens du premier.

Les figures ne sont pas réalisées à la bauxite comme on aurait pu le croire du fait de la présence d'un important gisement de cette matière, parallèle au cours du Gueilet. Les analyses prouvent que le pigment est de l'ocre ou de l'hématite qu'il s'agisse de figures rouges ou oranges. D'autres analyses devront prouver ou non si ces pigments sont ceux que l'on retrouve, affleurant le sol, sur le versant sud du vallon, vers le quartier du Grand Claou.

Les parois de l'abri elles-mêmes ont été badigeonnées d'une solution diluée et ont une couleur très légèrement orangée, étrangère à la teinte naturellement grise du reste du rocher. C'est la première fois qu'une telle préparation préalable de la roche est attestée mais elle s'accorde avec nos observations selon lesquelles les Préhistoriques ont préféré des grottes dont le porche a une teinte ocrée pour réaliser leurs peintures.

Le couloir des Eissartènes

A l'extrémité NO de la barre calcaire, un rocher de 15 m de haut se détache de la falaise délimitant un couloir de 5 m de large et 40 m de long. Situé à 300 m de la source du Gueilet et à 500 m de l'abri A, ce couloir est protégé de nombreux vents et du soleil qui ne le frappe qu'au zénith. Ses deux entrées ne sont repérables que d'assez près.

Repéré par nos soins en 1981, nous avons réalisé un sondage au milieu de ce site en 1982 et 1983. La stratigraphie observée compte 16 couches pour une puissance de 7 m. Les couches 12 à 16 appartiennent à l'Age du Bronze et pourraient être définies comme suit :

12	Bronze Final III	
13	Bronze Final)	
14	Bronze Final)	indifférencié
15	Bronze Moyen	
16	Bronze Moyen et/ou Ancien	

Les indices sont ténus et la surface fouillée restreinte (moins d'un mètre carré en couche 16) aussi restons nous prudent quant à la détermination des couches les plus basses. Un éboulis occupant les couches 14 à 16 empêche une parfaite lisibilité. La couche 16 par sa puissance, l'abondance de la grande faune souvent brûlée mêlée à des lentilles cendreuses où la céramique est particulièrement fragmentée et de longs passages contenant uniquement de la micro-faune, pourrait correspondre à une fosse détritique coincée entre les rochers.

Les travaux ultérieurs chercheront à révéler la totalité de la stratigraphie.

L'existence de couches chalcolithiques, immédiatement sous-jacentes, témoignerait de la contemporanéité des peintures de l'abri A et de l'occupation du Couloir. La couche 12 s'est révélée la plus riche de nos couches préhistoriques en matériel céramique. Nous notons surtout la présence de grandes jarres à cordons et boutons de préhension et d'urnes ornées d'impressions digitales sur la carène ; l'un des vases pratiquement reconstituable, présente des impressions digitales soulignées de deux lignes de pastille disposées en quinconce (fig. 2 n° 1).

Découvertes de surface

Entre le couloir et l'abri A et à 100 m de ce dernier, au pied de la falaise, nous avons trouvé en surface les restes d'une flûte en os d'oiseau. Longue de 9,50 cm. Elle est percée de trois trous supérieurs et d'un trou inférieur. Les flûtes en os sont connues dans de nombreux contextes, depuis le Périgordien (Fages G. et Mourer C. -1983-) jusqu'à nos jours et nous ne datons pas la nôtre. Nous rappelons simplement qu'on aurait trouvé un instrument de musique, un sifflet, dans la grotte Monier (Evenos), cavité ornée de peintures schématiques (Glory A. -1948-)+.

*. La flûte des Eissartènes présente trois trous très rapprochés et son utilisation exige de la dextérité. Il existe des flûtes où les trous sont disposés de façon

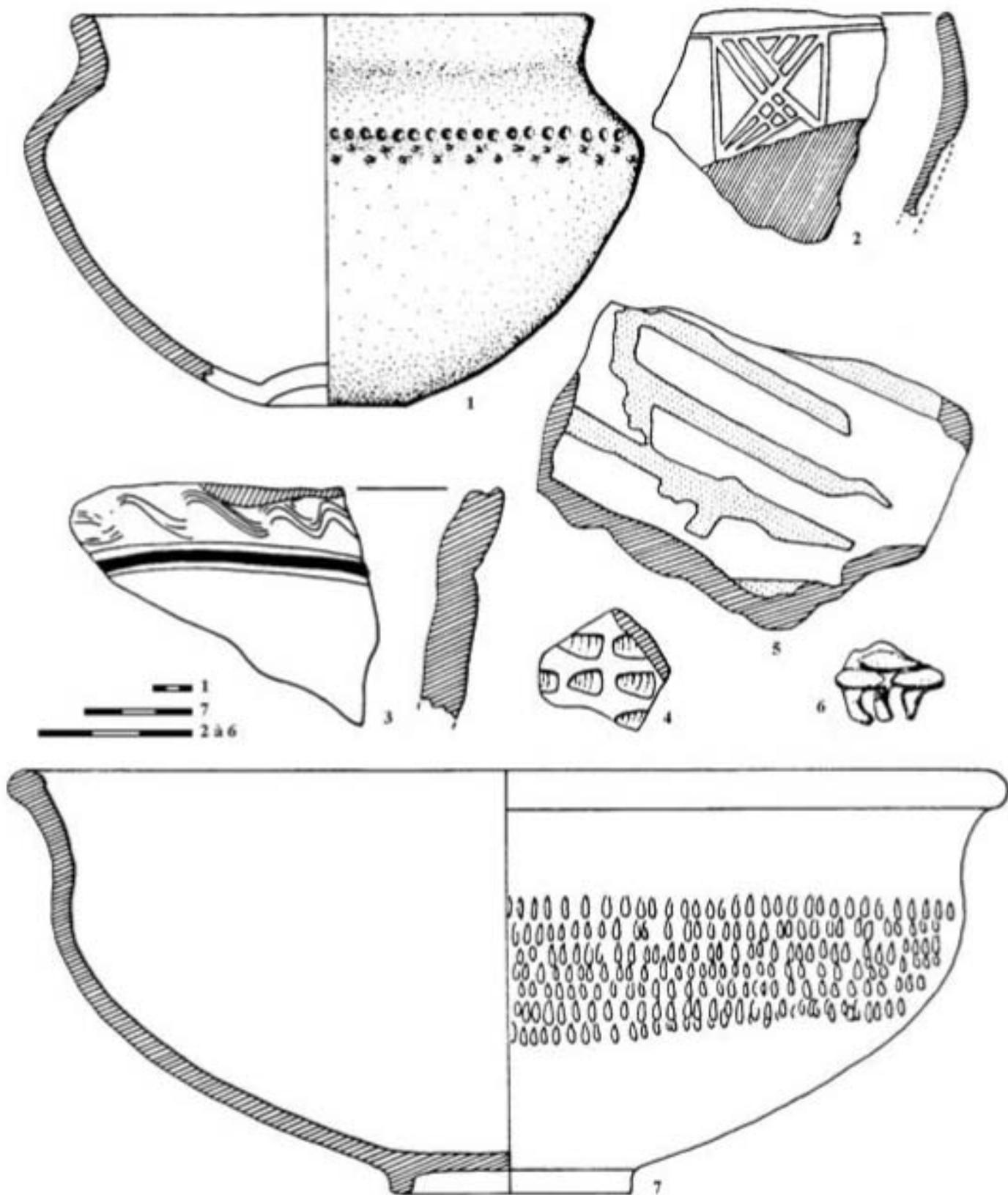


Fig. 2 - Quelques exemples du matériel mis au jour au couloir des Eissartènes (Le Val). 1 Urne avec empreintes digitales et pastille (couche 12). 2 Décor à champ-levé (couche 8c). 3 Céramique grise archaïque à décor ondé (couche 5). 4 Impressions à l'aide d'un escargot long (couche 9c). 5 grille orange sur surface blanche (couche 9). 6 Trois petits clous (couche 3). 7 Coupe de sigillée claire avec décor de guillochis (se rapprocherait de la forme Rigoir 6 par la lèvre et Rigoir 18 par la panse plus conique et le col).

Dans le vallon adjacent mais à 300 m de l'abri A, la Baume de Fauchin nous a donné quelques éclats atypiques de silex blond. Cette grotte a connu un aménagement récent en cabane d'agriculteur (?) + et l'on peut craindre que la terre de remplissage n'ait été enlevée. A 3 m de la grotte, un aven de 17 m de profondeur, obstrué lors de sa découverte en 1983, n'a révélé aucun indice d'utilisation et nous sommes étonnés qu'il n'ait pas été utilisé en même temps.

Les dolmens des Adrets

Quatre dolmens ont été érigés sur les sommets qui séparent les plaines de Brignoles et du Val. Trois d'entre eux ont fait l'objet de fouilles (Bérard G. et Roudil O. - 1981-) et ont été nommés dolmens des Adrets.

Deux dolmens, les plus petits, sont exempts de dalle de couverture tandis que le troisième en possède une de 3,05 m de long, 1,95 m de large et 0,43 d'épaisseur. Les fouilleurs ont pu distinguer deux phases dans le remplissage du Dolmen n° 1 (avec violations à diverses époques), peut-être deux phases pour le second monument et peut-être aussi deux phases pour le troisième (avec violation au IV^{ème} siècle A. D.). Le mobilier, qu'il ne nous appartient pas de détailler, est datable du Chalcolithique provençal (pas d'éléments campaniformes pour ces trois dolmens). On peut s'interroger sur l'origine des défunts et supposer que la découverte d'habitats contemporains (chose rare dans le Var où le remaniement des terrains à diverses époques a bouleversé ou recouvert les structures préhistoriques de plein-air) pourra un jour aider à répondre à cette question.

2 - Occupation historique

L'abri orné B (fig. 1)

A 200 m à l'est de l'abri A et à même altitude, un abri très allongé, au plafond bas et surplomb peu prononcé, porte une série de gravures sur l'une des strates horizontales qui le composent. Le panneau mesure 2,60 m de long et 0,40 m de haut et les gravures sont réalisées à hauteur d'yeux.

Il s'agit de figures légèrement incisées que recouvre en certains endroits une fine pellicule de concrétions. Elles appartiennent au style dit schématique linéaire que l'on connaît dans de nombreuses régions ; parmi les plus riches, on note la vallée des Merveilles et les Pyrénées Ariégeoises. Les gravures sont datées selon les auteurs et les lieux de découverte de l'Age du Fer, des débuts de l'Ere, du Moyen-Age ou d'une période couvrant plusieurs de ces phases historique++. Aucun indice matériel ne permet de dater les nôtres. Cependant, les possibilités d'une filiation avec l'art schématique peint nous sont apparus et cette hypothèse nécessiterait une étude approfondie. Nous avons en effet des figures nouvelles, l'étoile à cinq branches ou pentacle, le zig-zag. Nous observons des figures ressemblantes mais si simples qu'il est difficile de prouver leur identité de signification (grilles ou marelles). Nous remarquons enfin, des gravures dont la forme répond au schéma de simplification et d'abstraction que nous connaissons pour les peintures schématiques de style ibérique. Ainsi, les signes que les auteurs ont coutume de qualifier d'arboriformes, d'arbalétiformes rappellent les signes anthropomorphes dérivés des figures anthropomorphes. Les figures linéaires sont représentées à un stade très avancé de simplification, presque dégénérescent dont on ne connaît pas l'équivalent pour les peintures schématiques provençales mais que H. Breuil

de Kent's Cave datant également du Magdalénien. On sait cependant que les trous des flûtes et auloi grecs pouvaient être bouchés avec de la cire parce que leur emplacement découlait des règles de la mathématique et non de l'empirisme (Bellis A. -1984- Auloi grecs du Louvre B.C.H. pp. 111-122) et que la flûte de Veyreau (Aveyron) ne fonctionnait qu'obstruée par un petit bouchon (Fages G. ...)

+ La cavité est agrandie avec la construction d'un porche en encorbellement qui prolonge le surplomb naturel de 2,50 m env. Une chambre de 4 m de long et 2 m de haut est ainsi formée. Elle a un toit en voûte et est précédée d'un seuil constitué d'une dalle.

++ Les travaux les plus précis sur ce sujet sont ceux de A. Glory -1947- et H. de Lumley et alii -1976- voir bibliographie générale.

(-1933/35-) décrit pour certains abris espagnols et qu'il nomme par exemple "hommes-sapins" (La Moriscos). Les signes anthropomorphes de l'abri B sont apparemment tous masculins comme il est aussi de coutume pour toutes les figures schématiques provençales peintes sous abri-sous-roche.

Le banc de calcaire qui porte les gravures est d'une teinte orangée tout à fait étrangère à la couleur gris foncé du reste de l'abri et les analyses devront prouver s'il s'agit là encore d'une préparation de la paroi ou de l'utilisation d'un calcaire particulièrement "oxydé".

Seule absente notable de ces gravures de style schématique linéaire ; l'"idole" +, c'est à dire cette figure anthropomorphe que l'on retrouve, gravée sur les stèles du Rouergue, du Languedoc, de la Provence et peinte sur les parois des grottes provençales (grottes des Cabro, Chuchy à Tourves et grottes Dalger, Dumas à Ollioules). Or l'"idole" est d'une importance majeure dans la signification des thèmes représentés en peinture. Il nous semble donc que l'art schématique linéaire procède de l'art schématique de style ibérique, qu'il a été ré-exprimé sous une forme pratiquement analogue mais avec un fond qui reste à définir.

Le couloir des Eissartènes (suite)

Le passage de l'Age du Bronze à l'Age du Fer++ est imperceptible. A travers les couches 11, 10, 9, le matériel évolue lentement. La céramique modelée est parfois grossière (notamment un fond plat à surface rugueuse à l'intérieur duquel la pâte garde la trace très fortement imprimée des doigts du potier) mais se présente aussi sous un aspect lisse, légèrement luisant et bien cuite. Des décors incisés (chevrons simples ou doubles, bandes horizontales, grilles) et imprimés (bandes horizontales faites au coin rectangulaire, à la pointe mousse ou par application d'un escargot long) sont remarquables dans les couches 10 et 9. Dans la couche 9, on note quelques urnes à bord rentrant, une coupe à carène proche du bord et quelques tessons fortement polis, portant sur leur surface externe blanc à beige un décor peint (grilles orangées) (fig. 4 n° 5). Les quelques tessons de céramique tournée permettent d'attribuer l'ensemble à la fin du 6^{ème} siècle et au début du 5^{ème} siècle av. J. C. Un bord et col d'urne resserré en son milieu par un anneau présente et la couverture noire caractéristique de la céramique grise monochrome. Un rebord de couvercle avec ressaut pour l'encastrement, à pâte épurée, provient également de la couche 9.

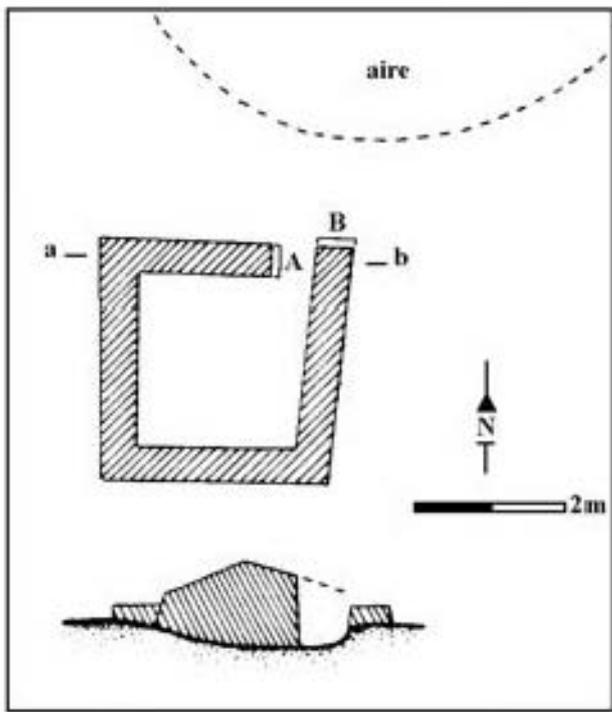
Un niveau de couches cendreuseuses (8a, b, c) sépare ce premier Age du Fer du reste de la stratigraphie. Le matériel y est assez rare. Notons un bord fin, caréné, avec un décor linéaire complexe à champ levé (fig. 2 n° 2).

Les couches 7 à 1 apparaissent comme remaniées. La céramique la plus tardive date de l'époque paléochrétienne et du Haut-Moyen Age (pegau)+++. Elle se retrouve à travers les sept couches, mêlée à des céramiques gallo-romaines communes (pâte jaune, ocre ou grise) ou sigillées claires tardives, à des céramiques modelées fortement peignées, à des céramiques modelées protohistoriques portant souvent des décors incisés. On remarque aussi des tessons modelés décorés d'incisions faites avec un objet cylindrique creux (couches 7 et 3), des morceaux de dolia (couche 5), un petit

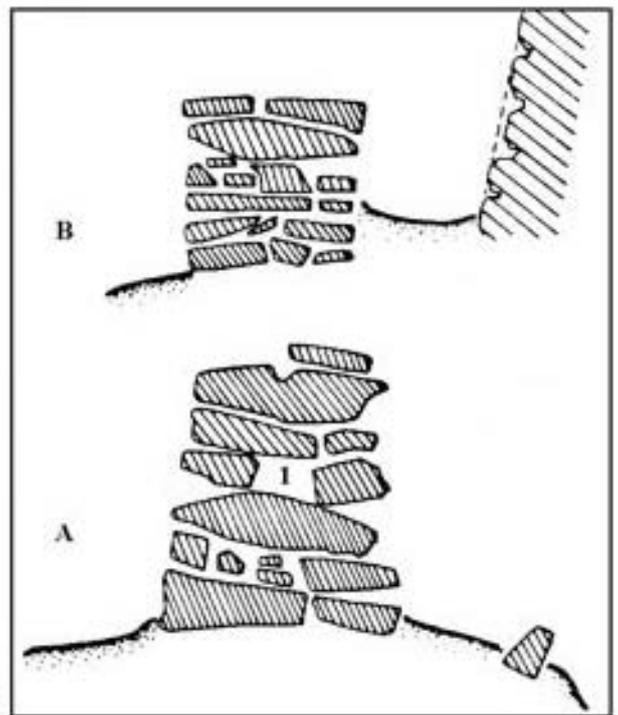
+ Le mot est impropre mais il permet de distinguer ces figures de celles qui schématisent l'homme et la femme et qui sont représentées en contours et non en ombre.

++ En l'absence d'une meilleure appréciation des possibilités chronologiques de notre site, nous nous tenons à la division de l'Age du fer de P. Arcelin -1976- l'Age du Fer en Provence, la Préhistoire Française t. II : 1^{ère} et 2^{ème} phases = notre 1^{er} Age du Fer, 3, 4 et 5^{èmes} phases = notre 2^{ème} Age du Fer.

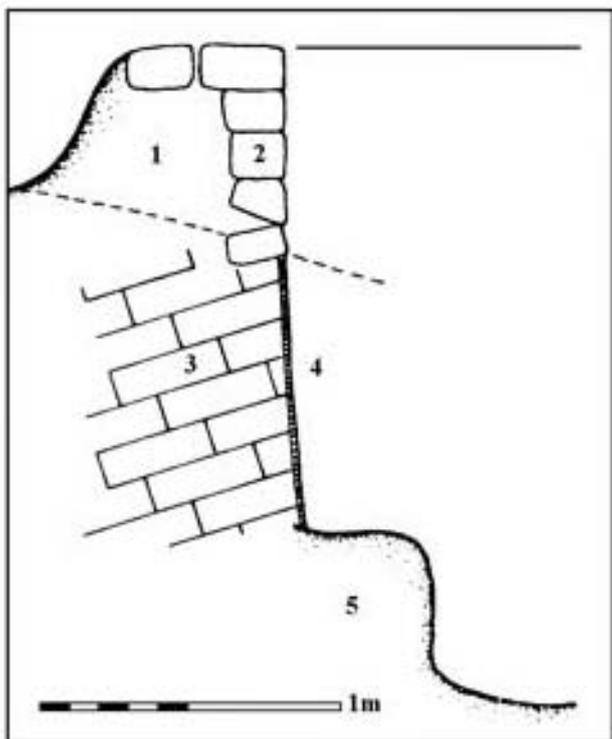
+++ Un atelier de D. S. P. (dérivées-des-sigillées paléochrétiennes) semble exister dans le centre du Var. Il a fourni un groupe de sites au nord de Brignoles, essentiellement entre l'Argens et le Verdon. Des panses décorées de guillochis réguliers qu'on peut rapprocher de celle trouvée au Couloir des Eissartènes, sont signalées dans des sites de Correns, de Montfort-sur-Argens et de Sillans-la-Cascade. Bibliog. J. et Y. Rigoir -1978- La D.S.P. du Var, Documents d'Archéologie Méridionale, pp. 189-221.



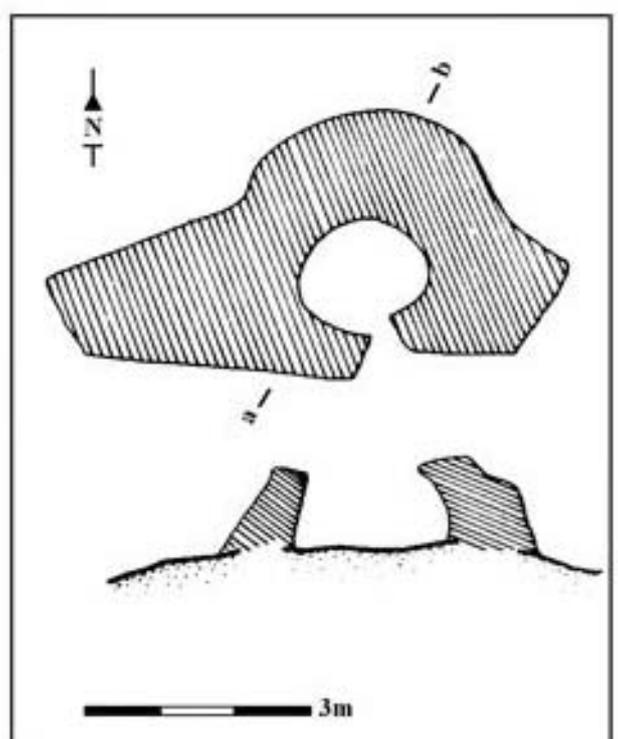
1



2



3



4

Fig. 3 - Quelques structures en pierres sèches étudiées. **1** et **2** Cabane de charbonnier à Doumet, plan, coupe et coupe de deux murs (1 = encastrement possible d'une branche formant porte). **3** Four à chaux dans les Brasques (1 = butée de terre, 2 = rebord maçonné, 3 = socle rocheux, 4 = chaux formant revêtement interne, 5 = banquette). **4** Plan et coupe d'une cabane de plan circulaire du quartier des Poveries.

fragment de coupe "pseudo-ionienne" (couche 6), un bord d'urne avec couverture noire et décor ondulé (grisé monochrome en couche 5 et 4), une coupe à pâte orange épurée et couverture interne et externe rouge clair, décorée sur la panse d'une large bande de guillochis faits au tournassin (fig. 2, n° 7) (couches 5 et 4). Les couches supérieures ont restitué des débris de verre soufflé (bord de fiole en couche 3, anse en ruban en couche 4, bord et anse accolée en couche 5) et quelques objets en métal (clous en couche 3 (fig. 2 n°6), lame en fer et pointe d'un petit javelot en fer en couche 4). Deux galets ronds (fronde ?) proviennent du fond de la couche 2b. La conservation des objets dans cette partie de la stratigraphie (couche 7 à 1) est mauvaise. Les surfaces des céramiques sont souvent érodées. On note des changements de couleur dus au feu. L'action du feu a d'ailleurs préservé un grand nombre de morceaux de pisé avec traces de clayonnage + et quelques débris de placage de foyer. Ceci devrait nous donner une idée du genre de cabanes utilisées sur le site avant le dernier remaniement.

La date de cette occupation même approximative est difficile à établir. L'absence de céramique italique et romaine de haute époque indiquerait tout de même un hiatus entre la fin du 2^{ème} siècle av. J. C. et le 3^{ème} siècle de notre ère. S'agissant d'un sondage sur des couches profondément remaniées, nos conclusions ne peuvent être définitives.

Le plateau supérieur

De nombreux fragments de pisé avec traces de clayonnage et quantité de tessons malheureusement très érodés ont été trouvés lors de prospections sur le plateau supérieur, au-dessus de la falaise du côté nord-est. Il est évident qu'une partie du matériel découvert dans le couloir provient de ce plateau. L'accès y est actuellement malaisé, par deux failles au nord-ouest et au sud-est du couloir encombrées d'une végétation dense d'épineux. Il semble logique de supposer un lien entre le Couloir et le haut de la falaise bien qu'il soit prématuré d'établir sa nature et sa contemporanéité.

La colline Saint-Blaise

Hormis quelques indices, aucune découverte notable n'a été faite par nos soins entre le vallon de Buffe et la colline où se dresse la chapelle dédiée à Saint-Blaise. Immédiatement au nord-ouest du Val, cette élévation de 474 m d'altitude aux pentes raides, aurait servi d'oppidum. Le chemin++ qui monte à la plateforme qui porte la chapelle est parsemé de tessons érodés. Les terrasses et les murs de soutènement restituent une quantité remarquable de tegulae, morceaux de dolia, de tessons indigènes peignés et portant parfois des incisions. L'occupation lors du Moyen-Age est attestée par de nombreux vestiges tant architecturaux que céramiques en contrebas de la chapelle.

La grotte de la Poudrière

Sur le flanc sud de la même colline et au milieu d'un cirque dolomitique, s'ouvre la grotte de la Poudrière, large d'une dizaine de mètres et en pente. Cette cavité est située à mi-chemin entre l'oppidum et la source qui jaillit à mi-pente et que nous avons citée précédemment. Quelques fragments de céramique tournée (gallo-romaine commune correspondent probablement à une utilisation très ponctuelle de la cavité par les habitants de l'oppidum ou les passants+++.

+ Certaines traces de clayonnage nous renseignent clairement sur la végétation autour du site pour la période invoquée ; empreintes de feuilles de chêne vert, par exemple.

++ Ce chemin est doté des oratoires Saint-Etienne, Saint-Cyriaque et Saint-Blaise et de deux autres sans vocable connu. Le second est mentionné dès le 24.6.1616 dans des délibérations du Conseil Municipal - voir Janvier L. -1982-.

+++ On peut comparer cette situation à l'occupation ponctuelle de la Baume du Muy (Mazaugues) en contrebas de l'oppidum de Lamanon - voir Cahier de l'ASER n° 3

Les zones basses

Nous avons remarqué la singulière rectilignité de la RD 28, chose rare même dans les zones basses (exemple, la plaine de Garéoult). J. Soyer a décelé dans le vallon du Gueilet, tout un système de centuriations sur lequel s'est adapté le tracé de la route actuelle et les chemins de terre qui lui sont presque tous perpendiculaires. La zone centuriée est nettement visible par photo-interprétation entre le vallon de Buffe et Le Val (pour ne parler que de la zone qui nous intéresse). Nous serions enclins à penser que ce parcellaire romain a pu s'étendre plus loin vers l'ouest ; le défrichement à l'intérieur de la forêt de Bras, au quartier Mas-Bœuf par exemple, pourrait témoigner de cette extension.

Nos premières prospections se sont arrêtées aux sites archéologiques aisément repérables. L'exposé qui en a été donné ne prétend que planter le cadre de recherches ultérieures sur une époque déterminée ou sur un plan diachronique, selon nos exigences et nos possibilités. Nous avons poursuivi nos investigations à l'intérieur de la forêt de Bras et repéré des structures témoignant des multiples utilisations des ressources de cette région.

Châteaurenard et les Pouveries

La partie orientale et élevée de la forêt de Bras (au-dessus) de 400 m) a probablement été l'objet d'un défrichement intense. Murs de soutènement, clapiers et structures en pierres sèches, parsème une zone où la végétation présente une forte densité d'arbustes. Un élément caractéristique est l'édification de nombreuses cabanes de plan circulaire montées en encorbellement. On utilise dans ce but, des lauses de calcaire gris ou parfois de roche rouge. Ces cabanes sont soit insérées dans des clapiers, soit adossées à des rochers, soit encore dressées en milieu de terrasse +. La zone anciennement défrichée s'arrêterait aux pieds des pentes sud et est des défends de Bras, zones par ailleurs fortement "dolomitisées".

Les Brasques

Les zones basses de la forêt de Bras seraient peu propices pour les activités agropastorales. Le couvert végétal est dense. Il compte un fort pourcentage de chênes centenaires. Charbonniers et chafourniers ont exploité les ressources de cette forêt. Nous y avons retrouvé des aires de charbonnières, des fours à chaux et des cabanes qui leur sont associées. Les fours à chaux des Brasques se remarquent par leur rebord maçonné au-dessus du niveau du sol et calé par une butée de terre (fig. 3). Leurs autres caractéristiques sont celles déjà mentionnées dans un précédent article (C. Benoît -1983- Le four à chaux du Vallon des Clos, Cahier de l'ASER n° 3 pp.94-101). La cabane qu'édifient indifféremment charbonniers et chafourniers présente toujours deux pignons et des butées de terre pour gouttereaux ('Ada Acovitsióti-Hameau -1981- Dernières traces d'habitat dans le Cros d'Aroÿ, Néoules, Cahier de l'ASER n° 2 pp. 18-33). Il peut arriver que les gouttereaux soient renforcés par quelques assises en pierres. L'entrée est toujours creusée dans un angle, généralement une butée. Les relevés faits aux Brasques livrent ce type de cabane. Il n'existe pratiquement pas de variante.

La cabane retrouvée au quartier de Doumet (Bras), au-dessus du vallon parallèle à celui du Gueilet et en sommet de falaise paraîtrait à première vue différente. Le constructeur a, en fait, érigé pignons et gouttereaux en maçonnerie après une légère excavation de l'intérieur de l'habitat (fig. 3). L'emplacement de la cabane par rapport à l'aire de charbonnière l'a ensuite amené à percer l'entrée sur le côté nord, dans le pignon. S'agit-il d'une contrainte de terrain ou d'un mauvais calcul ? Le constructeur a pris soin, aussi, de réduire la largeur et la hauteur du pignon du fond, comme il est d'usage, alors que le vent dominant frappe sa façade. Cet exemple

+ Nous ne connaissons dans la région que nous étudions d'autres cabanes de ce type que dans une zone restreinte du massif Saint-Clément.

nous montre à quel point peuvent être immuables les chaînes opératoires et les techniques issues d'une longue pratique.

Perspectives

Peu de témoins de l'occupation humaine du vallon du Gueilet sont datés avec précision. Si certains ensembles paraissent cohérents (la falaise du lieu-dit "Les Eissartènes", par exemple), les autres sites repérés ne permettent pas encore d'établir les relations qui ont pu exister entre eux. De plus, la séquence chronologique globale est incomplète et nous notons deux hiatus principaux. Nous remarquons une absence - ou en forte baisse - de fréquentation de la falaise (donc des zones élevées) au retour de l'Ere (durant les deux siècles qui le précèdent et le suivent). Nous n'avons pas non plus de témoins directs d'une occupation médiévale et post-médiévale mais ceci est plutôt imputable à des recherches inachevées. Ces problèmes de datation ne pourront être résolus que par la poursuite des fouilles, celle du couloir des Eissartènes et ses abords, qui pour l'instant représente le seul site à séquence longue. La découverte de nombreuses stations, essentiellement dans les zones basses, nous indiquerait les emplacements et l'extension des habitants aux différentes époques. La progression de l'aménagement du territoire deviendrait alors compréhensible. Des comparaisons avec des sites voisins (par exemple, l'abri orné A et l'habitat contemporain et les sites ornés de la vallée du Haut-Carami ou de la région d'Ollioules) seraient d'emblée plus aisés. La poursuite du travail systématique soulèvera sans doute de nombreux problèmes qu'il faudra résoudre par des interventions précises.

Bibliographie

- BERARD G. ET ROUDIL O. - 1981 - Les sépultures mégalithiques du Var, Ed. C.N.R.S.
- BREUIL H. - 1933/35 - Les peintures schématiques de la péninsule ibérique, 4 vol. Paris.
- COURTIN J. - 1959 - Les peintures schématiques de la grotte de l'Eglise, Revue d'Etudes Ligures t.XXV, pp. 186-195.
- FAGES G. ET MOURER-CHAUVIRE C. - 1983 - La flûte en os d'oiseau de la grotte sépulcrale de Veyreay (Aveyron) et inventaire des flûtes préhistoriques d'Europe, Mémoires de la Société Préhistorique Française, tome 16, pp. 95-103.
- GLORY A. - 1947 - Gravures rupestres schématiques dans l'Ariège, Gallia V. 1, pp.1-46.
- GLORY A., Georgeot P., Sanz-Martinez J. et Neukirch H. - 1948 - Les peintures de l'Age du Métal en France Méridionale - Préhistoire t. X, pp. 7-135.
- GOUDINEAU Ch. - 1977 - Le Val (Informations archéologiques), Gallia t. 2, p. 505.
- HAMEAU Ph. - 1984 - Les peintures Post-glaciaires en Provence, Thèse de 3^{ème} c. de l'Université de Paris I, soutenue le 26/04/1984, 2 vol. 202 p. 115 fig. 12 photos, ronéoté - à paraître -.
- LUMLEY H., de Fontvieille M.E., Abelanet J. - 1976 - Livret-guide de l'excursion C. 1, Vallée des Merveilles, 9^{ème} Congrès.
- SOYER J. - 1974 - Les Centuriations en Provence (2^{ème} partie). Revue archéologique de la Narbonnaise, tome VII pp. 181-182.

Notes

Autorisation de M. J. Dufour, Société Civile "La Pissine" de fouiller au Couloir des Eissartènes.

Relevé des peintures et des gravures avec A. Bijard et D. Partouche.

Analyse des pigments de l'abri A par J. P. Perthuizot, laboratoire de Géologie de l'Ecole Normale Supérieure.

Fouilles au Couloir des Eissartènes avec C. Benoît, D. Beauvais, A. Merino, Cl. Formantin, D. Partouche et E. Alexis.

LA GROTTTE DES OUSTAOUS ROUTS

Philippe Hameau +

Résumé : Une petite cavité de Sainte-Anastasie a restitué les vestiges de son usage sépulcral au Chalcolithique et sa réutilisation très ponctuelle à la période gallo-romaine.

Abstract : A little cave in the village of Sainte-Anastasie (Var) has given evidence of its sepulcral use during the Chalcolithic period and of its punctual re-occupation during the gallo-roman period.

Sur le versant nord de la butte qui porte l'actuel village de Sainte-Anastasie, vingt mètres au-dessus du talweg de l'Issole, l'isohypse des 290 m présente un certain nombre de cavités de très petites dimensions, creusées dans le calcaire. Beaucoup de ces grottes ont disparu de longue date sous la pression de l'urbanisme et du fait de l'aménagement de cette zone en jardins. Le quartier en garde le souvenir sous le nom de quartier des Baumettes.

La grotte à laquelle nous nous intéressons est située à la frontière du quartier des Baumettes et du quartier des Oustaous Routs, sur ce dernier. Un canal de dérivation des eaux de l'Issole passe devant l'entrée de la cavité. Il s'agit d'une grotte humide et basse de 6,50m de long pour une largeur maximale de 4 m. L'entrée actuelle mesure 2 m de large et 1,20 m de haut. Elle a pu être de dimensions plus importantes si l'on considère que le talus en avant du porche résulte de l'aménagement du sentier longeant le canal. Le muret d'obstruction de l'entrée - s'il a existé - n'est plus visible.

La grotte est fréquentée depuis fort longtemps si bien qu'il est possible de douter que le matériel mis au jour en 1982 par Marc Raynouard ait été encore en place. S'agissait-il même des premiers objets exhumés ? Averti trop tard, nous n'avons pu que dresser un inventaire du matériel aimablement mis à notre disposition par l'inventeur du site. D'autres recherches clandestines ultérieures ont achevé de bouleverser le remplissage de la grotte. Cependant, en février et mars 1985, nous organisons une campagne de tamisage des déblais ôtés par les fouilleurs clandestins.

Nous donnons ici un inventaire du mobilier avant notre intervention++.

+ 14 avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret.

++ C'est tout à fait volontairement que nous limitons l'étude de la grotte et de son mobilier à ce qui a précédé notre intervention. La comparaison pourra être faite avec l'étude définitive - à paraître -.

Inventaire du mobilier

Nous notons deux catégories céramiques :

des tessons à surface brune à noire, à pâte rouge ou noire avec dégraissant fin de quartz. Un seul élément particulier : un élément de préhension allongé, horizontal et percé.

des tessons à pâte rose à beige, bien dégraissée, d'une céramique tournée.

L'industrie lithique taillée est représentée par quatre pointes foliacées assez épaisses dont la plus grande, cassée à sa base, mesure 4,5 cm de long. Ces objets sont façonnés semble-t'il dans le mauvais silex transporté par les alluvions de l'Issole, observable dans la partie restreinte de la vallée entre Forcalqueiret et Besse. Quelques déchets de taille sont également présents.

Deux haches en roche verte ont été mises à jour. L'une entière, de 5 cm de long, l'autre représentée par son tranchant uniquement.

Cinq perles ont été découvertes dans la grotte. Quatre d'entre elles sont en quartz hyalin. Parmi ces quatre perles, trois sont percées dans des blocs allongés, taillés en facettes, dont le plus grand mesure 3,4 cm de long. La quatrième est une perle cylindrique et plate, de 0,7 cm d'épaisseur. Une perle en calcaire blanc, bitronconique, de 1,2 cm de diamètre, gravée de fines incisions rayonnantes sur ses deux faces, complète l'ensemble.

Le matériel anthropologique est abondant.

Le bilan d'un saccage

La banalité des conclusions s'explique par le ramassage anarchique et incomplet du matériel archéologique. Nous ne pouvons faire ni le décompte des inhumés, ni les pourcentages relatifs à leur âge. La façon dont ils furent enterrés et la répartition du mobilier funéraire ne peuvent être décrits. Seule la date est certaine parce que ce type d'inhumation en grotte et les objets de parure découverts sont largement répandus à travers la Provence et bien étudiés par ailleurs.

La grotte des Oustaus Routs a servi de grotte sépulcrale au Chalcolithique. Le mobilier est classique, apparemment pauvre et sans originalité. Une utilisation similaire et contemporaine de petites cavités a été indiquée (voir Ph. Hameau - 1981) pour les grottes du Pas Gravet (La Roquebrussanne), de Théméré (Rocharon) et la Baume Fère (La Roquebrussanne). Ici la grotte a été réutilisée ou fréquentée à la période gallo-romaine d'où la présence de quelques tessons de céramique commune tournée ; une réutilisation dont on ne connaît pas la nature.

La grotte des Oustaus Routs constitue toutefois une preuve de l'implantation des Préhistoriques dans la moyenne vallée de l'Issole, attestation qui nous manquait encore. Ajoutons mais avec la prudence qui sied à une découverte isolée, celle par Marc Raynouard d'une hache polie en roche verte près des rives de l'Issole, au pied du versant sud-ouest de la butte qui porte le hameau de Naple et à 300 mètres de la grotte étudiée.

Bibliographie

Courtin J. - 1974 - Le Néolithique de la Provence, Ed. Klincksiek.

Hameau Ph. - 1981 - La préhistoire du canton de La Roquebrussanne, Cahier de l'ASER n° 2, pp. 37-48.

Notes

Abstract de 'A.Acovitsiōti-Hameau.

Nos remerciements à M. Raynouard.

LA GROTTTE DES OUSTAOUS ROUTS :
EN QUOI CONSISTE UNE ETUDE ODONTOLOGIQUE ?

Eliane Ravy +

L'étude des dents humaines trouvées dans la grotte des Oustaous Routs (Sainte-Anastasio-sur-Issole) avant notre intervention est en cours dans un laboratoire d'Anthropologie de Paris. Il s'agit de dents isolées en nombre important (248). Cette étude se fait en plusieurs étapes et pose différents problèmes. En attendant de posséder la totalité du matériel odontologique sans laquelle il est impossible de conclure de façon satisfaisante, nous présentons le processus de nos travaux.

Détermination de la nature des dents

Elle est limitée par l'état d'usure et de fragmentation des dents, par les anomalies (nombre de racines, cas de nanisme) et par les problèmes de convergence morphologique (prémolaires supérieures, incisives inférieures, troisième molaire). Les confusions entre les deux incisives inférieures sont estimées à 20%, ce qui conduit souvent à regrouper les deux incisives inférieures gauches et les deux incisives inférieures droites.

Dans la pratique, on procède en plusieurs étapes. On commence par regrouper dents temporaires, dents permanentes puis incisives, canines, prémolaires et molaires. Ensuite, on procède à l'identification supérieure ou inférieure et gauche ou droite. Enfin, s'il s'agit d'une première, d'une deuxième ou d'une troisième suivant la nature de la dent. Pour cette étude, les caractères métriques ne sont d'aucun secours. Les éléments morphologiques sont le seul guide et l'on peut se référer au travail de Marseillier (-1937-). L'usure épocale peut servir à différencier certaines dents, gauches ou droites.

Etude de la morphologie dentaire

– Etude quantitative

C'est certainement la partie la plus fastidieuse du travail puisqu'il faut en principe effectuer à trois reprises la même mensuration pour en faire une moyenne. Nous utilisons la méthode Lefèvre (-1973-) qui tend à minimiser l'usure interproximale ; il reste cependant à prouver que la méthode Lefèvre, lorsque l'usure est importante, ne modifie pas les moyennes de façon trop sensible.

– Etude qualitative

On recherche les incisives en pelles, la forme des sillons sur les molaires ainsi que l'importance et le nombre des cuspidés, le nombre de racines – ce qui peut nécessiter une radio – et toutes les morphologies particulières comme les tubercules de Carabelli, les perles d'émail, les sillons corono-radiculaires, les dysplasies de l'émail, la forme particulière d'usures.

– Estimation de l'âge

On peut utiliser les tables d'Ucbelaker (-1978-) suivant les degrés de

+ 53 rue Courteline 69100 Villeurbanne.

calcification ou de décalcification des dents temporaires et permanentes jusqu'à l'âge de 15 ans (\pm 36 mois). Ensuite, on est réduit à évaluer l'usure des dents et on parle d'individus adultes.

– Estimation du nombre possible d'individus

Il faut déjà avoir la collection complète d'individus. On essaie alors d'appareiller les incisives du haut facilement reconnaissables en tenant compte de leur degré d'usure et de la morphologie radiculaire.

Un nombre équilibré de dents gauches droites et haut bas permettent d'estimer le nombre minimum d'individus. Mais, plus le déséquilibre grandit, plus l'estimation est aléatoire (F. Poplin -1981-)

Rattachement de cette population avec celles d'autres sites

Dans le cas heureux où une particularité morphologique à caractère génétique existe, on peut faire un rapprochement avec d'autres populations présentant le même caractère. Par exemple, la présence fréquente de sillons coronoradiculaires sur les incisives supérieures permanentes va permettre un rapprochement entre certaines populations chalcolithiques d'une région. Ce type de réflexion a pu être formulé pour l'Ardèche (J. Lavergne) à la suite d'une étude du dolmen n°17 des Granges.

Qu'avons-nous à notre disposition pour la grotte des Oustaus Routs ?

Dénombrement des dents permanentes

	Incisives centrales	Incisives latérales	Canines	Pré-molaires	1 ère molaires	2 ème molaires	3 ème molaires
Supérieures	33	14	15	15	9	8	17
inférieures	19	15	25	30	9	11	8

Dénombrement des dents déciduales

	Incisives centrales	Incisives latérales	Canines	1 ère molaires	2 ème molaires
Supérieures	3	–	2	5	3
Inférieures	2	–	2	3	–

Il s'agit donc d'un simple décompte, sans conclusions. Une étude complète paraîtra dans un prochain Cahier.

Bibliographie

- LAVERGNE J. - 1974 - Le dolmen n° 17 des Granges. Etude odontologique - Etudes préhistoriques n°8.
MARSEILLER E. - 1937 - Les dents humaines. Morphologie - Gauthiers Villars Ed. 140p.

LE PAYS ... AUTREFOIS
LE FOUR DE ROCBARON

Eugénie Zatzepine +

Résumé : En 1496, les habitants de Rocbaron demandent et obtiennent du seigneur de Forcalqueiret le droit de construire un four à pain dans leur commune à condition de continuer à se soumettre aux obligations qu'ils avaient précédemment.

Abstract : In 1496, the inhabitants of Rocbaron asked and got from the lord of Forcalqueiret the right to build in their commune an oven to bake their bread providing that they keep on with submitting to their duties.

Nombreux sont ceux qui connaissent le pain au levain de Rocbaron, cuit au bois, "à l'ancienne", dans une petite boulangerie étroite et basse de plafond (voir A. Mora et D. Partouche -1981-), où il fait particulièrement chaud en toute saison. Ce que l'on sait moins c'est que Rocbaron n'avait pas de four à pain jusqu'en 1496 et que ses habitants allaient "cuire" à Forcalqueiret dont le seigneur avait un monopole en cette matière++.

Voici comment les gens de Rocbaron obtinrent, il y a cinq cents ans, le droit de construire et d'exploiter un four dans leur commune.

Sous le règne de Charles VIII dit l'Affable, roi de France et comte de Provence de 1483 à 1498, une délégation dûment mandatée par les habitants de Rocbaron et composée de Michel, Marc, Peyrot, Jacques, Antoine, Pierre, Laurent fils de Jean et un autre Laurent fils de Guillaume, tous GUEIT (on écrivait alors Gayet), se présenta le 30 mars 1496 dans la cour du château de Forcalqueiret devant Raymond d'Agoult, baron et seigneur de Sault et de Forcalqueiret pour lui remettre "un écrit renfermant une supplication et réquisition".

Dans cet écrit dont l'auteur n'est pas connu, les pétitionnaires indiquaient qu'"ils étaient obligés et tenus d'aller cuire ... au four situé au château de Forcalqueiret", qu'en raison de la distance il en résultait une grande perte de temps et des dommages possibles pour les "femmes enceintes qui pourroient s'avorter..." et pareillement pour les femmes qui "en allant et tournant pourroient commettre des actes impudiques comme cela paroît évidemment"+++.

+ "Le Zethos" 147 av. de la Résistance, 83000 Toulon.

++ Ce monopole comportait une redevance mais aussi l'obligation d'avoir un four bien construit et en bon état de marche (tirage), un chef de four (boulangier) et du bois convenable (absence de fumée grasse).

+++ Les rendez-vous galants devaient être nombreux le long du vieux chemin de Rocbaron à Forcalqueiret.

C'est pour éviter ces dommages, risques et inconvénients que la construction d'un four à Rocbaron a été demandée, à l'usage des seuls habitants du lieu, à l'"exclusion des étrangers" ou de toute autre personne qui offrirait une rétribution.

Les gens de Rocbaron s'engageaient non seulement à construire, entretenir et faire fonctionner ce four à leurs frais, mais aussi à supporter comme auparavant toutes les charges qui incombait aux habitants de Forcalqueiret et notamment la réparation des murailles de la forteresse dont la fière ruine domine encore la plaine de Garéoult.

Ils demandaient la prise en considération de leur requête par "un acte public" c'est à dire officiel pour éviter assurément toute difficulté ultérieure (cette demande devait être rédigée en provençal comme celle de Sainte-Anastasie dont le texte original nous est connu).

La réponse du seigneur, assortie de nombreuses conditions, a été conservée en totalité ; elle a été consignée par le notaire royal Bertrand Bottin, en présence de M^e Isnard Portanier également notaire, Jean Reboul, Bertrand Clavery, Pierre et Cresy Monnier de Brignoles, Jean Pons Decrometis et plusieurs autres témoins.

Les conditions, très détaillées, contenues dans la réponse du baron de Forcalqueiret étaient en résumé, les suivantes "pour le présent et l'avenir" : a) le seigneur donne son accord à la construction d'un four à Rocbaron aux frais des habitants qui "tiendront dans ce four provision de fournier et fornière" (ce qui veut dire prévoir un fournier et les outils du fournil) - b) le four sera construit sur un emplacement et une bâtisse convenable - c) le seigneur ou ses successeurs pourront détruire le four lorsqu'ils le voudront et "pour lors les dits habitants seront tenus d'aller cuire à Forcalqueiret" - d) chaque année, à la Toussaint, les bénéficiaires payeront le "trentain" sur la base de 160 habitants (population de Rocbaron en 1496) soit 36 florins, somme qui sera révisée, en plus ou en moins, suivant l'augmentation ou la diminution de la population, celle-ci étant contrôlée tous les dix ans ou lorsque le seigneur voudra le faire - e) interdiction de "cuire" à toute personne étrangère à Rocbaron sous peine d'une amende de 50 sous - f) obligation pour les hommes de Rocbaron d'aller demeurer à Forcalqueiret lorsque le "seigneur, ses successeurs ou madame" s'y trouveront. Cette obligation s'appliquait au moins au père et à l'époux de chaque maison, sous peine d'amende de 5 sous" pour chacun et chacune" (donc le père, l'époux et la maison) - g) en cas de besoin, obligation pour les habitants de garder "le lieu de Forcalqueiret" (il s'agit du château proprement dit et du village qui se trouvait alors au pied des murs) ou de se faire remplacer pour cela, sous peine d'amende de cent sous sans compter la peine encourue pour non exécution "du jugement de fidélité" (au seigneur) - h) obligation comme par le passé, de participations aux réparations des murailles - i) de même obligation "de tenir maison habitable, couverte et bien entretenue à Forcalqueiret" - j) en cas de contestation, tout chef de maison de Rocbaron viendra à Forcalqueiret, le dimanche, pour défendre ses droits, sous peine d'une amende de cinq sous - k) obligation de venir et de rester à Forcalqueiret pendant les fêtes de Noël, tout comme les habitants de cette localité, sous peine d'une amende de cinq sous (on rappelle que sous l'Ancien Régime, Forcalqueiret, Sainte-Anastasie et Rocbaron ne formaient qu'une seule communauté que le baron voulait préserver, c'est à dire éviter sa dislocation en communautés autonomes).

Pour éviter toute contestation sur la valeur ou la définition de la monnaie, il a été précisé que le florin, utilisé en Provence, valait seize sous.

Après quoi les représentants et mandataires de Rocbaron ont déclaré avoir compris les conditions fixées et ont juré "sur les Saintes Evangiles" d'observer inviolablement "la permission qui leur a été faite, sous garantie hypothécaire de tous leurs biens présents et à venir, le tout solidairement". Ils ont en outre renoncé à se prévaloir du "droit protégeant les trompés", de "toute ignorance du droit", de tout argument basé sur une "erreur de calcul" ainsi que de l'absence de valeur des obligations imposées "sans jugement"

Un an plus tard, le 10 avril 1497, cette convention a été ratifiée formellement par Jacques et Jean Gueit fils de monnet et Barthélémy Gueit fils d'Etienne, tous "laboureurs du château de Rocbaron".

Les gens de Rocbaron ont ainsi acquis un écrit leur donnant le droit de construire un four dans leur village en échange de la confirmation, au profit du baron de Forcalqueiret, des obligations coutumières féodales qui leur incombait précédemment. Il semble que chacun a obtenu satisfaction, si l'on se place bien sûr du point de vue des gens de l'époque.

Bibliographie

Mora A. et Partouche D. - 1981 - Marcel Jean, Boulanger à Rocbaron, Cahier de l'ASER n° 2 pp. 113-118.

Notes :

Abstract de D.Partouche

EMILE ALDEBERT, SCULPTEUR

Louis Fille

Chaque canton a dans son histoire un certain nombre d'habitants qui au cours des siècles ont illustré leur pays, c'est à dire joué un rôle sur le plan national ou au moins régional, dans divers domaines soit littéraires, artistiques, politiques, industriels, médicaux ou autres. Une brochure de Robert Reboul, éditée à la fin du siècle dernier, consacrée à notre canton nous montre que la Roquebrussanne a été privilégiée ; elle porte de nombreux patronymes : Alexis, Beguin, Callenes, Canolle, Dusseuil, Ferry, Gand, Jauffret, Ollivier, Reynaud, Reboul, etc, alors que les autres communes sont plus pauvres à ce sujet. Peut-être est-ce la raison pour laquelle La Roquebrussanne a été choisie comme chef-lieu de canton en plus de sa position géographique relativement centrale. Notons en passant que l'auteur de la brochure est de la même famille que J. B. Reboul, cuisinier, auteur de "La Cuisine Provençale", ouvrage dont se servent la plupart des ménagères du Midi.

Pour Méounes, presque rien. Cependant - et il n'est pas mentionné dans l'ouvrage pré-cité d'où l'intérêt de cette note - il faut citer le sculpteur Emile Aldebert qui a laissé un nom et des œuvres.

Le 28 août 1827 naissait à Millau dans l'Aveyron, Emile Aldebert, fils de Joseph, négociant en laines et de Rose Guibert son épouse.

Enfance sans incident, paisible et studieuse.

Mais en 1838, le commerce des laines faiblissant, la famille s'installe à Marseille. Emile continue ses études à l'Ecole des Frères et son âme d'artiste s'éveille. Son père meurt subitement. Pour subvenir aux besoins des siens, il entre chez le marbrier Cantini comme apprenti. Ce dernier, patron sévère mais bienveillant conseille à Emile de suivre les cours gratuits de l'Ecole des Beaux-Arts où il obtient bientôt le premier prix de dessin, un deuxième prix de sculpture et un deuxième prix d'architecture.

Ensuite stage à Marseille chez un sculpteur statuaire Desprez puis deux années à Paris à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts tout en faisant partie de l'atelier MAINDRON et BRIAN. Il s'installe ensuite à Marseille comme sculpteur statuaire, construit sa maison rue de l'Obélisque avec un atelier.

Emile Aldebert fait connaissance d'une jeune fille, Victorine Roubaud, fille d'un grand propriétaire de Méounes. Le mariage a lieu le 15 juillet 1863 à l'église de Méounes devant l'autel de la Vierge dont le retable bien conservé est remarquable. Il décore la façade de la maison natale de sa femme de cinq bas-reliefs. Deux bas-reliefs au premier étage et trois au second étage. Au centre, une allégorie ornée de branches de pin et de chêne. A gauche et à droite, deux médaillons (l'un Pomone, déesse des fruits et l'autre le portrait de Marius, général romain). Après concours, il devient professeur de modelage et de sculpture à l'Ecole des Beaux Arts de Marseille. Membre de l'Académie, il obtient deux mentions honorables en 1883 et 1886.

Son œuvre est considérable et disséminée sur les places publiques, dans les établissements publics et les musées : le "Mercure" du Musée de Digne, le "Petit Pêcheur", le "Batelier" et "Endetresse" du Musée des Beaux-Arts de Marseille,

les statues de "Saint-Bruno" et de "Sainte-Roseline" à la Chartreuse de Montrieux, la "Science et l'Industrie" à la Faculté des Sciences de Marseille, le fronton du Palais de Justice, les sculptures de la façade principale de la Préfecture, les sculptures des chapiteaux et des caissons de l'église Saint-Joseph, toujours à Marseille.

De nombreux bustes dont l'un (celui de Marianne) orne une fontaine de la Grand Rue à Méounes.

A la fin de sa vie, affaibli, il s'adonne à la peinture. Il meurt à 97 ans.

Voilà qui était Emile Aldebert, né en 1827 et mort en 1924.

Sa maison à Méounes est caractéristique. Construite en 1767, elle se trouve Place des Anciennes Ecoles et porte encore sur sa façade les cinq bas-reliefs dont nous avons parlé. Elle appartient à son arrière-petit-fils, M. Robert Grégoire qui lui-même a deux fils. Le souvenir de cet artiste n'est donc pas disparu. Ses œuvres à Marseille et ailleurs porteront longtemps le témoignage de sa valeur et l'on peut dire de lui ce qu'a dit Mistral dans les "Olivades" au sujet des réalisations de nos aïeux :

" Soun mort li bastisseire"

"Mai lou temple es basti"

Les bâtisseurs sont morts, qu'importe, le temple est bâti.

LE RAVITAILLEMENT A MAZAUGUES
DU 16^{ème} AU 18^{ème} SIECLES

'Ada Acovitsiōti-Hameau +

Résumé : Les délibérations du Conseil Communal de Mazaugues expliquent en détails le ravitaillement de ce village et augmentent nos connaissances en histoire locale.

Abstract : The deliberations of the communal council of Mazaugues (Var) explain in detail the food-supply of this village and increase our knowledges on local history.

L'information sur l'organisation du ravitaillement d'un village est précieuse. Elle éclaire tout particulièrement quelques aspects de la vie quotidienne. Elle nous renseigne sur les ressources du territoire dont il est question. Le type des relations que la communauté entretient avec les communautés voisines, son propre profil social, y apparaissent souvent en relief. Nombre de renseignements y sont catalogués concernant la végétation (cultures, forêt), le climat (gelées, famines), l'histoire locale (érection de bâtiments, histoire des institutions, achat et cession de terres, généalogies, etc...). Le géographe et l'archéologue profitent en général, de tels renseignements qui orientent leurs recherches.

Les délibérations du Conseil de Mazaugues++ s'avèrent très intéressantes de ce point de vue. Ce conseil est composé de deux consuls et de dix conseillers, renouvelables tous les ans à la Saint-Michel (29 septembre). Leurs administrés qui n'ont pas dépassé les 690 personnes jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle si l'on en croit V. Saglietto (-1935-) sont sujets du marquis de Castellane. La seigneurie de Mazaugues est de ce fait divisée depuis le 16^{ème} siècle entre les de Thommassin et les de Castellane. Les registres de l'Ancien Régime, régulièrement tenus depuis 1550 environ, dépeignent un Conseil actif qui veille sur l'approvisionnement complet et régulier du village en aliments de base.

Le blé et le pain

Le Conseil de Mazaugues entend contrôler dès la fin du 16^{ème} siècle le marché du blé. La communauté acquiert régulièrement des quantités de cette céréale qui est soit distribuée "aux nécessiteux", soit mise en vente "au prix coûtant". Les distributions ont lieu avant la fête patronale et aussi à la suite d'intempéries qui auraient ruiné les récoltes comme c'est le cas pendant l'hiver 1583.

+ 14 avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret.

++ Archives Communales de Mazaugues, série BB 1 à 29.

Les réserves de la communauté sont remplies soit par des achats, soit par des prélèvements sur la production du village, soit encore par des paiements en espèces à la suite d'amendes, d'impôts ou de dettes.

Le Conseil se voit contraint d'emprunter quelques charges de blé ou de l'argent pour en acheter notamment en 1626, 1631, 1638 et 1789. Au milieu du 17^{ème} siècle, le Conseil durcit sa conduite en exigeant des "reliquataires" (particuliers ayant en dépôt du blé) qu'ils mettent en vente le contenu de leurs greniers à des prix fixés par l'administration. Ainsi la charge + de blé est vendue à 24 liards++ en 1654, à 10 sous 1 liard en 1664, à 10 sous 10 liards quatre ans plus tard. En l'année 1709, la situation devait être critique - ou scandaleuse - car le Conseil procédait à un recensement de "tous les grains" qui se trouvaient "dans le lieu" et interdisait la vente "à des étrangers". Le 14 avril 1709, toutes les maisons sont visitées pour constater qu'il n'y a pas de "Grains cachés". Le butin de cette perquisition doit être apporté "dans la maison de ville pour être distribué". En 1709 encore, le Conseil décide de faire baisser le prix de la charge de 45 à 36 liards afin que tout le monde puisse en profiter. "Ceux qui feront les pains", eux ne pourrions gagner que "15 sous par charge" (soit 60 liards). Une deuxième défense de "sortir les grains" date de 1720. Elle est liée à l'épidémie de peste qui, ayant éclaté à Marseille, sévit à Mazaugues entre le mois de décembre 1720 et celui d'avril 1721. Toutefois, lors des années d'abondance, la communauté parvient assez souvent à vendre un excédent de son blé (en 1582, 1638, 1740, 1786). Depuis le 18^{ème} siècle, une ferme communale, Vaulongue, est mise aux enchères moyennant un prix annuel payé en blé. En 1723, Vaulongue est adjugée à Jean-Baptiste Reynaud pour 7 panaux et demi, prix augmenté d'un panal en 1739. En 1785, les "terre de Bézud", propriété de la communauté, sont louées à "divers habitants". Le produit de ces terres vendu en 1786 (45 charges et 4 picotins) apporte une recette importante de 1575 livres. La mouture des grains et la cuisson du pain constituent des droits seigneuriaux, dits banalités. Le Conseil de Mazaugues ne s'occupe du moulin à blé qu'une seule fois en 1666 et ce, pour demander à la Dame de Mazaugues la nomination rapide d'un meunier "qui soit homme du lieu".

Le pain prend beaucoup de place dans les délibérations et un "panasier" existe dès 1571. Il est tenu de vendre son pain au prix fixé par le Conseil et de veiller à fournir le village à suffisance. La question est d'ailleurs soulevée de temps à autres lors de conseil communaux. Un procès verbal est dressé en 1709 (FF20) contre Pierre Olivier, de "Ceirestes", fermier de la boulangerie de Mazaugues qui non seulement laisse le village "souvent fois sans pain" mais encore s'adonne à une contrebande, probablement de farine. Cette affaire est sans doute à lier avec les perquisitions concernant "les grains cachés". Ordonnées la même année. Afin de mettre un frein aux abus, le Conseil décide en 1716 de mettre désormais aux enchères la "débite" du pain. Aux enchères de 1723, le bénéficiaire est Jacques Abram, qui se charge de la "ferme de la boulangerie" au prix de 30 livres par an et pour une durée de trois ans. Les mentions concernant cette ferme sont rares. En 1766, le "fournier" est Honorat Roux qu'on récompense pour avoir promptement fourni 28 livres de pain lors d'un "embrasement de la forêt+++".

Malgré le système de fermage, contrôlé par la communauté, le four du château n'a jamais cessé de fonctionner. Les de Castellane perçoivent régulièrement les banalités. Ils exigent même une indemnisation en 1722, pour chômage du four ; les habitants n'avaient pas fait cuire leur pain pendant toute la durée du "mal contagieux" (la peste). Méfiants, les Mazaugais consultent un avocat avant de s'exécuter. En 1773, ils demandent au roi, la permission d'acquérir le four banal moyennant une pension au seigneur. Ce dernier leur cède en réalité le four, en 1788 (!)

+ 1 charge = 10 panaux et un panal (ras) = 8 picotins (voir Bertin Y. - 1979 -).

++ 1 sou (1/20 livre) = 4 liards ou 12 deniers

+++ Etre panasier ou fournier indique t'il des fonctions différentes ? A Brignoles, c'est le cas ; le "pistre" qui fabrique le pain se distingue du "fournier" qui le cuit, dès le début du 15^{ème} siècle.

contre la coquette somme de 1500 livres. Serait-ce la vente du blé des terres du Bézud, en 1786, qui aurait aidé à la réalisation de cette transaction ?

La viande

La boucherie de Mazaugues est mise en fermage en 1589. Le Conseil explique dans sa décision que ceci devient indispensable car les personnes qui ne mangent jamais de viande sont les moins riches et surtout les "faibles et les malades". Pourtant ajoute l'acte, ce sont ces derniers qui en ont le plus besoin +. Le "banco" de la boucherie est donc mis aux enchères et les prix de chaque qualité de viande font le sujet d'un accord entre l'administration et le boucher-fermier. Après la première adjudication (1589), ces prix sont fixés comme suit :

La livre++ de mouton : 3 sous
La livre de menon (bouc châtré) : 2 sous
La livre de chèvre : 12 "pasars"
Pieds et têtes : 2 sous 1/2
Tripes : 2 sous

Le fermier ne vend ni viande de porc, ni charcuterie+++.

Pendant deux siècles, les prix n'augmentent que de deux sous. Le mouton qui semble la viande la plus couramment consommée, se vend 4 sous et six liards la livre en 1722 et atteint 5 sous et six deniers en 1738. Les prix des autres viandes toujours un peu moins chère, évoluent dans les mêmes limites. L'alimentation carnée s'enrichit peu à peu des viandes d'agneau (1627), de boeuf (1627), de brebis (1637) et de chevreau (1691). En 1633, le terme global de "chair de lait" figure sur les tarifs, vendue au même prix que la viande de mouton. En 1640, le boucher établit une distinction entre le "bœuf d'Auvergne" et le "boeuf de pays", le premier plus cher que le second.

Au 18^{ème} siècle, on ne distingue souvent plus que deux sortes de viande, le mouton et la "grosse viande" dans laquelle est comprise le boeuf. Une seule fois, en 1707 ou 1708, nous avons mention de l'autorisation faite au boucher en exercice, d'augmenter ses prix de deux deniers par

livre "vu la cherté du mouton". Une seule fois aussi, en 1724, le greffier transcrit une sommation à l'encontre de l'adjudicataire de la boucherie pour l'obliger "à tuer de la viande ... et en livrer à suffisance".

Cet adjudicataire, le "bouchier", est en fait tenu de nourrir les bêtes, de les tuer "à la rue", de servir "autant les seigneurs que les sujets" et d'approvisionner régulièrement le village. Les Mazaugais de leur côté ne peuvent tuer sans la permission du boucher. Les particuliers sont tout de même autorisés à "vendre et débiter les cuiches, ensemble cher de pourceau" (jambon ?)+++.

En 1764, un arrêté autorise les habitants à "tuer et consommer" les bêtes qui leur conviendraient en cas de noces. Le boucher n'obtient pas le fermage pour un temps fixe. Le Conseil décide et annonce les enchères pour une périodicité variable de 1 à 8 ans. Deux fois, en 1722 et 1778, nous notons des enchères dans la même année. En 1770 et 1777, le Conseil renouvelle même son annonce par quatre fois, sans résultat. Pendant les années 1670 à 1690, 1724 à 1739, 1742 à 1761, aucune mention n'est faite de la ferme de la boucherie. Ceci pourrait indiquer des périodes pendant lesquelles l'administration de cette ferme fonctionne bien. Le déroulement des enchères semble se faire en public ; celles de 1637 sont annoncées pour "l'issue des vespros". Les candidats font leurs offres et le Conseil retient la plus avantageuse. C'est ainsi que le boucher propose souvent un rabais "pour les deux premiers" ou "les deux derniers mois de l'année."

+ Ainsi, l'engagement du "pistre" de Brignoles, en 1426, a-t-elle les même buts ; la fourniture du "pain de bouche" (raffiné) est destinée aux enfants et surtout aux malades.

++ La livre qui varie avec le temps vaut un peu moins de 500 gr.

+++ Mazaugues possède tout de même des troupeaux de pourceaux qu'on laisse paître à la belle saison dans les forêts de chênes. Un berger commun est engagé à cet effet. Le Conseil ordonne une estimation de la quantité de glands dans les forêts chaque année en fonction de quoi il calcule le nombre des porcins qu'on peut lâcher et s'il peut accueillir les troupeaux des localités voisines.

Etre fermier à Mazaugues n'est pas une mauvaise fonction. Les tenanciers sont originaires de nombreux villages autour de Mazaugues. Joseph Granet (1635) est très probablement de La Roque + car il convient "de vendre la viande au même prix que La Roque". Pour Pierre Reboul (patronyme en principe roquier), fermier en 1640, nous n'avons pas d'indications précises. Barthélemy Fauchier (1699) vient de La Celle. Jacques Bourrel est de Mazaugues, "du lieu" (1702). En 1709, la ferme est adjugée à Honoré Tourtin de Tourves et en 1718 à Jacques Brunel de La Roque. Roquiers aussi, les bouchers de 1722 (Joseph Borel), de 1723 (Etienne Roux). Jean Laurent en 1724 est de Rougiers. Vingt ans plus tard en 1742, Joseph Rouchon est de La Roque et nous le retrouvons au même poste en 1761, 1762 et 1763. Noël Villecroze, Mazaugais, emporte les enchères de 1766 et Barthélemy Christinel de Rougiers, celles de 1778. Enfin, Joseph Bernard, Mazaugais, lui succède promettant des réductions de prix pour les fêtes de fin d'année.

L'huile

Une denrée n'a pas retenu l'attention du Conseil communal avant le milieu du 18^{ème} siècle, c'est l'huile. Sa production devait être importante puisque le Conseil décide de faire construire un moulin à huile communal. En 1752, les travaux sont confiés à Joseph Ollier de La Roque moyennant 5,20 livres. Le système de fermage bien connu maintenant puisqu'il concerne la ferme de la boulangerie et celle de la boucherie est appliqué à l'exploitation de ce moulin.

En 1754, il est déjà adjugé à Joseph Laugier au prix de 206 livres pour 4 ans. Après réparations du pressoir et des cheminées en 1757, le moulin revient en 1758 à Vincent Guérin moyennant la somme de 33 livres seulement par an. En 1762, le pressoir a de nouveau besoin de réparations qu'exécute Louis Guisol au prix de 4 livres et 16 sous. Le moulin remis à neuf - réfection qui coûte presque autant que la construction - est cédé à Thomas Martre pour 36 livres annuelles. Ce fermier est sitôt écarté la même année, 1762, par Jean-Baptiste-Noël Ferand de Saint-Maximin qui offre 56 livres par an. L'entreprise se portait-elle si bien ou les deux hommes étaient-ils en rivalité ? La seconde hypothèse nous semble vraisemblable car huit ans plus tard, en 1770, le prix de la ferme cédée à Louis Barnabel est de 38 livres annuelles. Thomas Martre reparait en 1774 où il emporte les enchères en n'offrant que 36 livres, la somme qu'il offrait déjà douze ans auparavant. Ce n'est qu'en 1778, qu'il offre un prix approchant l'offre de son concurrent, 54 livres, pour emporter encore une fois les enchères. La location du moulin se monte à 62 livres en 1786 (Antoine Reynaud). Entre temps, le moulin a subi de sérieuses réparations (1775, 1782) qui ont fait l'objet d'estimations et d'adjudications.

Après une trentaine d'années de fonctionnement, ce moulin ne semble avoir fourni de revenus notables à la communauté. Les locaux sont entretenus avec soin. La mise aux enchères est régulière. Le moulin est sans doute devenu tout simplement indispensable au ravitaillement des villageois.

Les fruits et légumes

Les habitants de Mazaugues produisent et consomment leurs propres fruits et légumes. Sur ces produits, les paysans payent la dîme, impôt prélevé aussi sur les céréales et les légumineuses. Le fruit de la dîme revient en principe de droit au curé et son vicaire. Cet impôt est affermé à Mazaugues. Le fermier veille sur la récolte et les quantités ramassées. Ceci est fait pour empêcher les paysans de tricher quant à la quantité des produits récoltés. Le fermier de la dîme interdit aussi, en 1762, la vente de haricots sur le marché du village. Le Conseil s'oppose dans cette affaire au fermier et autorise la vente libre des légumes.

Pour la garde des vergers et des vignes, le Conseil emploie d'ailleurs une personne entre la 15 août et la Saint-Michel (29 septembre). Ce "garde-terres" ou "bagnier" est nommé. Il est payé 6 livres en 1620 pour la durée de ses fonctions, 3 écus en 1626, 11 florins en 1649. Le salaire devient ensuite journalier. Le garde reçoit 10 sous par jour en 1723 et 12 sous par jour en 1739.

+ Enchères de la "banco" de la boucherie de 1633, BB 2 fol. 263-264.

Tout au long des trois siècles considérés, seuls le blé et la viande préoccupent constamment l'Administration de Mazaugues. Assez souvent, la communauté s'endette pour acquérir du blé. Les enchères de la ferme de la boucherie sont de loin les plus fréquentes et les baux avec les bouchers sont méticuleux et détaillés. L'huile n'est pas un produit fréquemment cité. Le moulin à huile qui n'apparaît que tardivement est une entreprise à but lucratif plus qu'une nécessité.

Notons qu'en ce même 18^{ème} siècle, le Conseil favorise l'installation d'une verrerie (1764) et d'une tuilerie-briqueterie (1782), la dernière étant subventionnée par ses soins. Fruits et légumes, frais et secs, sont l'affaire de particuliers. Le Conseil ne fait que nommer et payer un garde-terres. Le vin n'apparaît enfin, que dans les recensements de produits afin qu'on puisse procéder à l'imposition (1716, par exemple). Sa production et son débit sont aussi l'affaire de particuliers. Un accroissement de l'importance du vignoble est soupçonnable lorsqu'en 1708, le "garde-des-fruits" ou "garde-terres" devient "garde-raisins".

Deux localités jouent le rôle de métropole, La Roquebrussanne d'où proviennent plusieurs fermiers de la boucherie et entrepreneurs de travaux publics exécutés à Mazaugues et Saint-Maximin où résident la plupart des créanciers particuliers du village. La communauté se trouve assez souvent endettée. En 1553 (CC 152), le village doit déjà 400 livres. Le parlement d'Aix autorise donc la communauté d'imposer pour 2 ou 3 ans tous les fruits de son territoire afin de rembourser ses créanciers. En 1642, le Conseil prévoit l'effacement des dettes dans un délai de 12 ans ! En 1789, peu après l'achat du four banal, un nouvel emprunt est fait pour acheter 25 charges de blé destinées aux nécessiteux.

Malgré ses difficultés financières constantes, le Conseil communal de Mazaugues entend jouer un rôle de protection des villageois les plus défavorisés et pourvoir à l'approvisionnement en denrées de première nécessité, n'hésitant pas à s'opposer au clergé, à la noblesse ou autres "accapareurs".

Bibliographie

BERTIN Y. - 1979 - Poids et mesures en Provence avant 1790, Annales du Sud-Est Varois, pp. 25-46.

SAGLIETTO V. - 1935 - Mazaugues, Etude Archéologique et Historique, Cannes.

Archives Communales de Mazaugues, séries BB, FF et CC (Classement par l'A.S.E.R. en juillet 1981).

TENTATIVE D'ASSASSINAT AUX GLACIERES
DE MEYNARGUETTE +

'Ada Acovitsiōti-Hameau et
Philippe Hameau ++

Résumé : Le propriétaire d'une bastide de Meynarguette empêche des ouvriers de passer sur un chemin communal. Le texte permet de dater la construction de deux glaciers et donne quelques renseignements sur la démographie de la commune.

Abstract : The owner of a farm at Meynarguette (Var) forbids the passage of some workers through a vicinal path. The texts enable us to date two ice-wells and give some information on the community's population.

Le 1^{er} septembre 1825, Xavier Marchand, maçon, et six de ses ouvriers, tous originaires de Signes sauf Jean-Baptiste Lieutaud de Rougiers, participent au transport d'une des quatre poutres destinées à deux glaciers en construction sur le territoire de Meynarguette. Ils viennent de la commune de Rougiers avec un attelage de boeufs et sont obligés de passer devant la Bastide "Les Glacières" appartenant à Michel Pivot, né à Marseille, propriétaire à Meynarguette. Ce dernier s'était opposé au passage des poutres lorsque Xavier Marchand l'en avait prévenu, proposant même de le dédommager dans l'éventualité d'une détérioration du chemin. Michel Pivot aurait prétendu que si les poutres venaient à traverser sa propriété, elles lui appartiendraient de fait. Malgré ces menaces, Xavier Marchand décide de charrier ses matériaux, le garde-champêtre de Meynarguette lui ayant affirmé que le chemin était communal. Parvenus à la limite de propriété, objet du litige, les ouvriers s'apprêtent à transporter la poutre à dos d'hommes pour éviter toute contestation. A ce moment-là, Michel Pivot sort de la bastide, court au devant des hommes en criant :

– "Que faites-vous là, tas de canailles!" +++

Suivent invectives et horions. Xavier Marchand renouvelle sa proposition d'un dédommagement ; en vain. Le propriétaire court alors vers sa maison et en revient aussitôt avec un fusil à deux canons. L'ouvrier Canorgues lui signale qu'il est en tort d'autant que ses collègues et lui-même ne sont pas armés. Michel Pivot épaule

+ Archives départementales du Var.

++ 14 avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret.

+++ Souligné dans le rapport du juge d'instruction.

son fusil et crie avant de tirer :

- "Au premier !" +

Jean Niel aurait été tué sans l'intervention de son camarade Canorgues qui détourne le coup. Canorgues est blessé légèrement au poignet. Une balle se perd dans la poutre.

Et Xavier Marchand de conclure que Michel Pivot se retire après "mille invectives contre nous".

L'adjoint au maire de Meynarguette dresse procès verbal le 2 septembre 1825 pour tentative d'assassinat avec préméditation contre Michel Pivot, fils aîné, domicilié à Marseille. L'adjoint explique :

"La tentative manifestée par des actes extérieurs et suivie par un commencement d'exécution n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté du-dit Michel Pivot".

Le lendemain, Pierre Tistanier, médecin de Signes, rédige un certificat attestant que le poignet de Canorgues montre des blessures consécutives à la détonation d'un coup de fusil. Le maire de Signes paraphe le certificat.

Deux pièces à conviction sont envoyées à Brignoles, le fusil double et un gilet rayé, rapiécé de velours.

Le 17 septembre 1825, le juge de Brignoles envoie une commission rogatoire au juge de Toulon et le 30 septembre, ce dernier procède à l'interrogatoire des témoins et traduit l'affaire en justice. Le 9 décembre, un mandat d'arrêt est signé à l'encontre de Michel Pivot. L'ordonnance d'arrêt n'est "publiée et affichée" que le 12 mars 1826 par l'huissier de justice de Draguignan, Jean Honoré Fabre : "... m'étant transporté au devant de la principale porte de l'auditoire de la Cour d'Assises de ce Département, après avoir fait sonner la trompette par le nommé Louis Chaix en la manière accoutumée, j'ai lu et publié à haute et intelligible voix ..."

Suit l'accusation et l'ordre que Michel Pivot se présente dans les dix jours pour se mettre en état d'arrestation.

L'huissier envoie copie de son procès-verbal à Meynarguette et le garde-champêtre reprend le chef d'accusation "après avoir battu la caisse" devant la mairie de Signes et la bastide "Les Glacières" sur la porte de laquelle il placarde l'arrêté.

Le 16 mai 1826, Honoré-Esprit Gérard, Président du Tribunal de Première Instance de Draguignan se rend à Meynarguette pour procéder à l'interrogatoire de l'accusé. Celui-ci se déclare "marchand-glacier, né à Marseille, demeurant à Meynarguette". Il est âgé de 36 ans. Il nie la tentative d'homicide volontaire :

"Voyant des inconnus sur son terrain, il les a interpellé et alors ils l'ont insulté et maltraité".

Le maire de Meynarguette envoie un certificat :

"Le maire de la commune de Meynarguette certifie que le Sieur Pivot fils Jean-Baptiste Michel s'est toujours fait remarquer par la régularité de sa conduite dans cette commune et qu'il n'y ait jamais eu de plainte contre luy hors cette pour laquelle il est appelé dans ce moment par devant le tribunal de Draguignan. En foy de quoy, j'ai délivré le présent pour servir à ce que de droit."

Au Bausset le 24 may 1826

Signé : le Maire (illisible)

Le maire de Marseille adresse au Président du Tribunal, une attestation dans des termes semblables.

Les 2 et 3 juin 1826, le procès a lieu, à Draguignan. Les témoins de l'accusation sont les sept ouvriers attaqués. L'accusé a pour lui le témoignage de cinq de ses amis, originaires de Signes, Meynarguette, Nans et Gémenos. Le jury présidé par Monsieur Layet ne retient pas l'accusation de tentative de meurtre avec préméditation. Il déclare l'accusé coupable de coups et violences contre les ouvriers qui l'auraient incité de leur côté avec des violences.

Michel Pivot est finalement acquitté.

+ Souligné dans le rapport du juge d'instruction.

Les enseignements

Ce type de document est intéressant pour le lieu où se produit l'action, Meynarguette, commune qui cessera d'exister légalement quatorze ans plus tard, c'est à dire en 1839 (Ph. Hameau -1983-). On y note des détails sur les lieux et les structures qui y sont bâties. Quelques renseignements sur les habitants de cette commune nous parviennent accompagnés de traits de mentalités qui constituent désormais les seuls renseignements d'ordre ethnologique que nous puissions avoir sur Meynarguette, les archives communales ayant en partie disparu.

L'événement se passe à la Bastide "Les Glacières". Il n'est pas si facile qu'on le pense d'identifier cette ferme. Nous avons en effet deux bâtiments qui pourraient correspondre à cette appellation, la bergerie de Fontfrège et la ferme de Pivaut. Le patronyme de l'accusé semble indiquer que l'action se passe près de la seconde propriété. En dehors de ce fait, le chemin venant de Rougiers aurait pu longer indifféremment les deux habitations.

Cependant, le toponyme Fontfrège est utilisé pour désigner la Ferme de la Glace de Toulon, créée en 1665 ('A. Acovitsiôti-Hameau -1984-). S'agit-il d'un terme générique pour l'ensemble des glacières du groupe oriental de la Sainte-Baume, ou pour les seules glacières du quartier appelé Font-Frège ? Nous pensons que l'appellation est sans doute due au fait que le fermier de la glace habitait Fontfrège bien qu'il disposât de puits localisés dans d'autres quartiers. Il nous semble donc que Michel Pivot n'habitait pas Fontfrège mais bien la ferme homonyme. Qu'elles étaient donc les deux glacières en construction ?

Le bois n'intervient pas dans la construction de la glacière elle-même.

L'échafaudage pourrait seul nécessiter l'utilisation de poutres. En effet, nous avons relevé à la naissance des coupes, une ligne d'alvéoles dans lesquels devaient s'encaster le cintre. Par contre, la construction d'un "atelier" adjacent entraînait la présence de poutres, soit pour les planchers intermédiaires, soit pour le toit. Il serait aussi probable que les deux glacières en construction, bâties sous les ordres d'un même maître d'œuvre soient d'une morphologie identique. Nous pensons donc, si Michel Pivot habite bien la ferme du même nom, que les deux glacières en construction en 1825 sont les deux glacières de l'Orphelin, dont les entrées sont disposées de chaque côté d'un atelier à étage de 8,40 m de long. L'un des murs encore en place présente dans sa longueur et à deux mètres du sol, les alvéoles pour quatre poutres.

Ajoutons que l'aménagement de la source, quelques dizaines de mètres en aval de cet ensemble architectural, est daté de 1827 par un millésime gravé sur sa dalle. Ainsi que nous l'avons suggéré ('A. Acovitsiôti-Hameau -1984-), les critères d'enfouissement et du nombre des ouvertures ne peuvent être utilisés pour juger de l'ancienneté d'une glacière. Nous avons également signalé que les glacières de l'Orphelin s'intégraient mal au groupe oriental de la Sainte-Baume et nous savons maintenant qu'elles ont bien été édifiées pour le compte d'un marchand marseillais et non de la commune de Toulon. Désormais, on peut imputer les nombreuses confusions entre les auteurs, concernant les charrois de glace, au fait qu'ils se réfèrent à une période récente. Si une grande partie des glacières du groupe oriental continuent d'approvisionner Toulon, d'autres sont exploitées dans le cadre d'un commerce libre, vers Marseille notamment.

Les auteurs de ce drame sont d'une part le Marseillais Michel Pivot, et d'autre part, les six Signois et leur confrère de Rougiers. Meynarguette et ses habitants apparaissent très peu dans ce conflit malgré le rôle administratif que tient la commune. Signes fait figure de métropole, ce que nous avons décelé dans une précédente étude (Ph. Hameau -1983-) et ni Mazaugues qui récupèrera en 1839 le territoire de Meynarguette, ni Nans chef-lieu de canton*, n'apparaissent lors de l'instruction du procès. Le maire de Meynarguette lui-même rédige une attestation de bonne conduite concernant Michel Pivot, depuis le Beausset. Y-est-il domicilié de fait, comme l'un de ses prédécesseur l'était de Signes (Ph. Hameau -1983-

+ Ce canton formé en 1790 comprenait Nans, Meynarguette et Riboux.

fig. 1). Michel Pivot se déclare domicilié à Meynarguette bien que né à Marseille. Toutefois, l'adjoint au maire de Meynarguette qui dresse le procès-verbal, l'inscrit comme "demeurant à Marseille" et Brignoles suit son exemple. Il ne trouve à l'accusé aucune circonstance atténuante et pense à la préméditation. Finalement, l'origine de ce fait divers ne tient-elle pas au fait que Michel Pivot, "étranger", méconnaît les us et coutumes de son nouveau domicile ?

Bibliographie

- ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A. - 1983 - Les glacières de Fontfrège à Pivaut, Cahier de l'ASER n° 3, pp. 1-27.
- ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A. - 1984 - L'Artisanat de la Glace en Méditerranée Occidentale, Supplément n° 1 au Cahier de l'ASER (préface de X. de Planhol), 74 p. 21 fig.
- HAMEAU Ph. - 1983 - Les cinquante dernières années de Meynarguette, Cahier de l'ASER n° 3, pp. 79-84.

MUSULMANS ET SARRASINS EN PROVENCE
AU HAUT MOYEN-AGE

Christian Kaltenbach +

Résumé : Du 8^{ème} au 13^{ème} siècle, les invasions sarrasines ont varié en ampleur, en nature et par leurs acteurs. En dépit de nombreuses chroniques qui dramatisent les événements et leurs conséquences, des relations commerciales subsistent à travers les Pyrénées et la Méditerranée.

Abstract : Saracen invasions between the 8th and the 13th century varied in their extension, in their nature and concerning their authors. In spite of numerous chronicles that dramatize facts and their consequences, commercial relations existed through the Pyrenean mountains and along the Mediterranean Sea.

Les premières invasions

Les sarrasins, arrêtés à Poitiers en 733, n'en sont pas moins restés longtemps dans le sud de la Gaule.

Le royaume wisigoth d'Espagne, conquis par eux à partir de 711, s'étendait des deux côtés des Pyrénées. Ils franchissent ces dernières vers 716, et très rapidement, presque sans lutte grâce à la décomposition du royaume wisigoth, parviennent au Rhône (720). Au-delà, trop peu nombreux pour occuper véritablement le pays, ils se contentent de raids de pillage, en Provence et vers le nord. Les incursions vers le nord se font donc aussi bien par la voie des grandes plaines d'Aquitaine que par le couloir rhodanien (raid jusqu'à Sens en 731). L'échec de Poitiers a pour résultat de détourner les envahisseurs vers la Provence où, aidés par la révolte des Comtes contre le pouvoir central, ces comtes n'hésitent pas à faire appel à eux, ils s'emparent d'Arles, d'Avignon, de Marseille plusieurs fois de 734 à 739.

Charles Martel, le vainqueur de Poitiers, on peut laisser insoumise une région qui, au contact de la marche musulmane de Septimanie (Languedoc) représente une menace pour l'empire franc. Il lui faut aussi empêcher toute nouvelle invasion par la vallée du Rhône. Il intervient donc à trois reprises car chaque fois qu'il repart, la révolte recommence. Lors de la campagne de 737, il reprend Avignon en réalisant un si grand massacre de Sarrasins et d'Avignonnais que la rue des Orfèvres, rue en pente où coule le sang, devient la rue Rouge. Lors de la campagne de 739, il reprend Marseille et poursuit les Sarrasins et leurs alliés jusqu'à Aix.

*. 25 rue des Vinaigriers 75010 Paris.

Les fuyards s'échappent, les uns par la vallée de la Durance, les autres par Toulon et Hyères vers le massif des Maures. La guerre s'achève par des opérations de guérilla dans ces régions.

Après la prise de Narbonne (capitale des Sarrasins en Languedoc) en 759 par Pépin le Bref, la menace sarrasine sur la Provence paraît définitivement écartée. L'époque de Charles Martel est celle où les musulmans semblent menacer de réunir la Provence à leur empire, qui forme alors un bloc uni de la Perse à l'Atlantique, ce qui ne sera jamais plus le cas. C'est aussi l'époque des grandes armées et des grandes batailles. Les dévastations en Provence sont alors davantage le fait des armées franques que des Sarrasins. Des chansons de geste et romans tardifs (à partir du 12^{ème} siècle) nous racontent ces campagnes en les transposant à l'époque de Charlemagne et en oubliant l'alliance des Provençaux et des Sarrasins. En Provence prolifèrent longtemps après les événements, des légendes religieuses telle que celle des moniales de l'abbesse Eusébie qui, pour se soustraire aux ardeurs des Musulmans, se coupent le nez et les oreilles et sont égorgées par les Sarrasins dépités.

En 798 commence, selon les annales de l'abbaye de Fulda, une piraterie côtière qui oblige Charlemagne à mettre tout le littoral méditerranéen en état de défense (postes de guet).

Les invasions des 9^{ème} et 10^{ème} siècles

Elles ne traduisent plus une volonté politique de l'Espagne musulmane ; il s'agit plutôt de l'initiative de chefs de bandes qui concilient l'attrait du butin avec le devoir religieux de guerre sainte ou djihad. Les Sarrasins dévastent Marseille en 832, remontent le Rhône jusqu'en Arles en 842, 850, 869, pillant la contrée et rançonnant les grands nobliaux.

En 889, ils s'installent dans la région dite du Fraxinetum (sur la côte de Grimaud et sur la hauteur appelée Miramar qui domine la Garde-Freinet et d'où l'on a une vue remarquable sur la mer et le massif des Maures, difficilement pénétrable). La place constitue un excellent point d'appui, où les Sarrasins vont rester 80 ans (beaucoup de sources parlent, dans ces conditions, d'état ou d'émirat). Depuis leur repère du Fraxinet, les Sarrasins réussissent des coups de main fructueux ; vers 925, ils détruisent le monastère de Saint-Victor, alors hors de Marseille, et prennent Aix et Apt. En 940, ils effectuent le sac de Fréjus. Ils s'attaquent plus souvent aux monastères et hameaux isolés qu'aux villes, emmenant bétail, femmes et autres butins. Ils s'attaquent également aux pèlerins qui se rendent à Rome par les cols des Alpes. Les sources nous montrent qu'ils excellent à utiliser la protection des monts et des vaux pour fondre à l'improviste sur leurs victimes et disparaître comme par enchantement. La première moitié du 10^{ème} siècle est l'époque de leurs plus grandes dévastations en Provence. Les Sarrasins finissent par sillonner toutes les Alpes jusqu'en Suisse. Leur grande voie de pénétration est désormais la vallée de la Durance, et lorsqu'ils parviennent à la vallée du Rhône, c'est par les cols Alpains, à l'est de celle-ci, qu'ils passent, d'autant que depuis le 8^{ème} siècle, la vallée du Rhône a eu le temps de se fortifier et n'est plus la voie d'invasion commode qu'elle était autrefois. En 931 et 942, le roi de Lombardie, Hugues, duc de Provence, comprenant qu'il lui manque une flotte pour se débarrasser des Sarrasins, fait appel à celle de Byzance stationnée en Sardaigne. En cette dernière année, le Fraxinet est attaqué à la fois par terre et par mer (feu grégeois). Mais lorsque Hugues apprend que son rival, Bérenger d'Ivrée menace de lui ravir son trône d'Italie, il préfère traiter avec les Sarrasins et leur permet même d'occuper certains cols des Alpes en vue de l'aider contre Bérenger.

Après cette date, il semble que les Sarrasins opèrent surtout en Dauphiné et en Savoie. Généralement, ils rançonnent les voyageurs qui se rendent en Italie, l'été et passent sur la Méditerranée l'hiver.

Ces raids des Sarrasins ont sûrement favorisé la rupture des liens noués à l'époque carolingienne entre la France et l'Italie. Ainsi, l'abbaye de Novalesse dans la plaine du Pô, attaquée trois fois par les Sarrasins, perd ses possessions en Provence.

En 953, l'empereur Othon 1^{er} engage des négociations avec le calife de Cordoue en vue d'obtenir le rappel des bandes musulmanes des Alpes. Mais ces bandes sont des "enfants perdus" que le calife n'a plus le pouvoir de discipliner. En 968, Othon se

préoccupe à nouveau d'une action à entreprendre contre les Sarrasins ; l'action demeure sans résultat mais l'idée est en suspens. C'est finalement la capture, en juillet 972, de l'avignonnais Mayeul, grand maître de l'ordre de Cluny, intermédiaire entre le pape et l'empereur, et ami de Guillaume Comte d'Arles, qui déclenche la vaste coalition nécessaire. Le Fraxinet est pris en septembre 972, les Sarrasins sont exterminés et les survivants envoyés au marché d'esclaves d'Arles ou au dépôt des galères de Marseille. Au cours des deux années suivantes, des opérations de "nettoyage" ont lieu dans les Alpes.

Désormais, les Sarrasins ne tentent plus que des coups de main isolés sur les côtes et leurs principaux méfaits sont la destruction du monastère de Lérins en 1047 et le pillage de Toulon en 1197. Les raids continueront jusqu'au 13^{ème} siècle dans le golfe de Grimaud, les Iles d'Hyères et la Camargue. Mais la sécurité est rendue aux campagnes provençales. Un rapide essor démographique et économique commence que l'on a peut-être trop souvent expliqué par la fin des invasions +.

L'honneur de la victoire est attribué à Guillaume d'Arles, dit le Libérateur, qui réunit les divers comtés de la partie méridionale du Royaume de Bourgogne en un comté unique de Provence. Le roi de Bourgogne n'a plus d'autorité réelle. Ainsi, se constitue une "nation provençale" qui s'étend du Viennois à la mer, et du Rhône aux Alpes. La destruction des hordes sarrasines contribue au développement de la féodalité provençale en lui donnant un chef et en permettant la distribution (par Guillaume à ses compagnons d'armes) des terres abandonnées.

Des dévastations limitées

Les sources d'époque insistent sur les dévastations et les pillages. Ces sources sont toutefois presque exclusivement d'origine ecclésiastique, c'est à dire d'une religion hostile à l'Islam ; la ressemblance entre les deux religions et le fait que les relations avec les Sarrasins ne sont pas toujours conflictuelles créent un danger de contamination.

Les Sarrasins contribuent incontestablement au désordre et à l'insécurité mais ces derniers ne leur sont pas toujours dus et les Musulmans ne sont pas les seuls envahisseurs. Ils détruisent moins qu'ils ne développent un climat d'insécurité, poussant les populations à abandonner les campagnes et à se réfugier dans les villages. Lorsque les listes épiscopales sont interrompues, il est impossible de savoir, hormis le cas de Fréjus en 940, si les villes sont abandonnées à leur pouvoir ou si l'absence de documents est à imputer à l'anarchie et à l'insécurité régnantes. Les sources arabes ne mentionnent que quelques événements notables des conquêtes, ce qui ramène les troubles en Provence à l'échelle de troubles régionaux. Du point de vue musulman, les raids et razzias entrent dans le cadre du "bellum perpetuum", l'état de guerre permanent prêché par le Coran contre les infidèles.

Si des bandes de quelques milliers d'hommes au plus peuvent sévir impunément et si longtemps en Provence, c'est que les Provençaux sont incapables de s'unir - ou ne sont pas assez motivés pour le faire - contre elles. Les Comtes de Provence n'ont pas d'armée régulière mais seulement la possibilité de lever en masse les petits propriétaires. Or ils ont affaire à une guérilla, forme de guerre dont il est difficile de venir à bout. Par contre, l'état d'anarchie du pays préserve finalement celui-ci ; le régime féodal, en germe dès le 8^{ème} siècle et pleinement établi à partir du 10^{ème} siècle, instaure un état moyen où le seigneur, stabilisé dans le château-fort, conserve les qualités de combativité du nomade. De ce fait, l'ennemi sarrasins ne trouve pas là un état social atone qui livre à ses coups des populations citadines amorphes et sans défense.

Les Sarrasins ont laissé en général, un mauvais souvenir++ en Provence, mais non en Ardèche ou dans certaines localités comme Forcalquier où ils se sont installés, au

+ On pourrait dire par exemple, que le départ des Sarrasins coïncide avec une meilleure utilisation des bêtes de trait.

++ Des toponymes comme "Caire de Sarrasin" et Font-Mauresque" (Mazaugues) ne font pas référence spécifiquement aux Sarrasins mais identifient tous les étrangers (donc ennemis !) à ceux-ci (voir D. Partouche et Ph. Hameau -1981- Les toponymes du canton de La Roquebrussanne, Cahier de l'ASER n° 2, pp. 63-102).

lieu de ne faire que passer, établissant alors des rapports de bon voisinage avec les populations et finissant même par se fondre avec elles. Une véritable occupation, suffisamment pro-longée dans le temps et dans l'espace, aurait peut-être permis de voir arriver, après des chefs de bande, des esprits plus "civilisés" ; les envahisseurs armés ne représentaient pas l'élite de l'Islam d'alors.

Qui étaient ces envahisseurs ?

Les chrétiens de l'époque connaissaient mal ces envahisseurs. L'appellation sarrasin vient du nom de la céréale, de couleur foncée. Elle reste en usage jusqu'au 16^{ème} siècle, quand les peuples d'Occident commencent à posséder quelques idées précises de la géographie et de l'histoire des peuples de l'Orient. Les Maures ou Mores (aujourd'hui habitants du sud du Maroc) sont au Moyen-Âge, mais surtout en Espagne, tous les envahisseurs venus du sud. Enfin, l'anonyme de Cordoue, qui nous raconte en 756 la bataille de Poitiers, parle d'"Arabes et d'Ismaélites", termes réservés par Vincent de Beauvais aux tribus de la péninsule arabique.

Au 8^{ème} siècle, il y a parmi les envahisseurs, les Arabes d'Arabie, mais peu nombreux. La conquête arabe, en effet, ne s'est pas faite d'une manière linéaire. Schématiquement, les arabes convertissent l'Egypte à l'Islam, laquelle à son tour convertit l'actuel Maghreb, qui enfin, à demi islamisé, se lance à l'assaut de l'Espagne. Les "Arabes" qui arrivent en Provence sont donc essentiellement des Berbères, c'est à dire les anciens Numides, ou les Kabyles et Touaregs d'aujourd'hui (donc des indo-européens avec de nombreux métissages). Ces Berbères sont en rivalité ou en dissidence au Maroc avec les éléments proprement arabes ; d'où l'intérêt de la conquête de l'Espagne et du sud de la France afin de limiter les heurts entre deux population différente en canalisant leurs énergies dans une autre direction.

Les pirates des 9 et 10^{èmes} siècles sont en partie espagnols, surtout de l'Andalousie et des Baléares, parmi eux de nombreux renégats chrétiens. Mais les pirates sont le plus souvent des habitants de l'Ifryquia, l'actuelle Tunisie, qui atteignent la Provence en suivant les côtes italiennes et la Corse. Tous ces marins attaquent les côtes parce que le profit de guerre de course, depuis 830 environ, est devenu quasiment nul faute de navigation latine.

Les relations commerciales

Ces relations entre Orient et Occident n'ont cependant jamais complètement cessé. En effet, les villes du sud de l'Italie remplacent Marseille, Arles, Narbonne et les juifs s'emparent d'une partie du commerce. Les juifs rhadanites (terme qui signifie "routier" et non "rhodanien" comme on l'a dit) bénéficient du pouvoir carolingien et du bon accueil qu'ils font aux musulmans à leur arrivée en Espagne. Ils bénéficient aussi de la diaspora et ont des communautés en Avignon, à Tarascon, en Arles ... Dans cette vallée du Rhône qui depuis toujours constitue une grande voie d'échanges, ils sont en relation avec les mondes musulmans, byzantin, slave et même avec la Chine et l'Inde. Cependant très rares doivent être ceux qui accomplissent d'immenses trajets ; chaque groupe pratique un seul itinéraire, ou une portion d'itinéraire dont il a l'exclusivité.

Les historiens juifs sont surtout préoccupés de nier l'importance qu'auraient prise les juifs dans le commerce de l'époque carolingienne. Les sources sont évidemment fragmentaires et il est arbitraire d'établir des relations entre elles. Cependant les capitulaires et les dispositions de nature commerciale sont souvent adressées "aux juifs et autres marchands". Les autorités et les églises sont heureuses de pouvoir se procurer grâce aux juifs, les denrées de première nécessité ou considérées comme telles.

Les seuls commerçants musulmans attestés en Provence sont espagnols. Les objets d'exportation sont des esclaves de Bohême et de Cracovie, des eunuques, des toiles et des peaux d'Europe du nord, du blé, du bois et des minerais (dont le manque assez général en terre d'Islam entraîne une limitation de la sidérurgie), des épées et des cuirasses enfin, de la région comprise entre Meuse et Moselle où existent des fonderies réputées.

En échange nous parviennent l'huile d'Ifryquia, des soies et tissus d'apparat (très demandés par l'église, les soies qu'on trouve à Arles viennent d'Espagne), des

épices, du musc, du bois d'aloès, du camphre et de la cannelle, des onguents, des colorants et des parfums, des objets "exotiques" ; un certain goût pour l'Orient se développe très tôt en Occident d'autant plus que la civilisation musulmane paraît en certains domaines plus avancée que la notre.

Les sources historiques concernant ce problème des Sarrasins sont rares, utilisables avec précautions et controversées par les divers spécialistes. L'enseignement de l'Archéologie n'est pour l'instant pas plus décisif. On s'est donc borné ici à présenter le problème historique sans aborder celui des différentes thèses scientifiques.

Bibliographie

Les ouvrages généraux sur la seule question des Sarrasins sont rares. Citons :

LACAM J. - 1965 - Les Sarrasins dans le Haut Moyen-Âge français. Ed. Maisonneuve.

REY G. de - 1878 - Invasions des Sarrasins en Provence, Marseille.

SENAC Ph. - 1980 - Musulmans et Sarrasins dans le sud de la Gaule du 8^{ème} au 11^{ème} siècle. Ed. Le Sycomore.

SENAC Ph. - 1982 - Provence et piraterie sarrasine. Ed. Maisonneuve.

LES LACS DU CENTRE DU VAR

Jean-Louis Respaud +

Résumé : La formation géologique, le régime hydrologique, l'exploitation économique et l'interprétation populaire de neuf réserves d'eau (lacs) sont examinés.

Abstract : The author examines the geological formation, the hydrological system, the economical exploitation and the popular beliefs concerning nine water reserves (lakes).

Une promenade en curieux pour visiter les lacs du canton de La Roquebrussanne et ses environs nous a montré quelques secrets que nous avons voulu confronter aux légendes, à la bibliographie et aux données scientifiques. Les lacs dont nous avons voulu nous occuper sont au nombre de neuf (voir fig.). Ils ont tous joué un rôle dans notre économie puisque tous procurent de l'eau et que notre pays a longtemps vécu au rythme de ses pluies.

1. Les étangs de Tourves

Ces étendues d'eau présentent une très forte sédimentation et sont, par l'envahissement des roseaux sur le substrat, en voie d'assèchement. Un banc de vase scinde en deux le lac initial et sur la périphérie, le comblement déjà ancien a favorisé la culture d'une petite vigne. Il est ainsi possible - dans la logique propre à celle que connaît notre campagne aujourd'hui - d'envisager que ces étangs sont orientés vers un avenir agricole définitif comparable à celui que connaissent de nombreuses dolines.

Ce type d'étendue d'eau, de par sa physionomie, est propice aux nichées d'oiseaux aquaphiles et sert sans doute d'étape sur la route des migrateurs. En période de chasse ces étendues sont assez fidèlement fréquentées par la variété du "Chasseur arpenteur" témoignant de la population en oiseaux.

On compte pour ces lacs 0,409 MD dont CaO, MgO, SO₃, Cl, CO₂ identifiés. La remarquable teneur en MD témoigne assez bien de l'importance de l'activité biologique au niveau du sédiment. Ce type de lac est assez redoutable en période estivale car il peut présenter un phénomène de décoloration des eaux, décoloration d'origine bactériologique. A ce propos, qu'il nous soit permis la communication suivante :

Le phénomène d'eau décolorée provient d'une explosion des populations microbiologiques qui étendent momentanément leur hégémonie sur le milieu en tuant tous les autres organismes par libération de saxitoxines. On sait que ces saxitoxines

+ Lotissement "Les Acacias", quartier "Les Plaines", 83500 La Seyne-sur-Mer.

accumulées par les bivalves et autres filtreurs rendent ces animaux impropres à la consommation (risques de fort empoisonnement). En outre, lorsqu'une perturbation climatique agite les eaux et dissipe la nappe d'eau décolorée, la saxitoxine peut-être alors transportée par le vent sous forme d'aérosols et provoquer chez les populations riveraines de telles étendues d'eau, des affections rhino-pharyngées jusqu'ici inexplicables lorsqu'elles surviennent en grand nombre et en été puisque cette saison n'est pas réputée pour ses refroidissements.

2. L'estang de Matheron (Méounes)

Ce petit point d'eau peu profond présente des eaux turbides dont le niveau varie assez régulièrement avec le régime des précipitations. Le paysage hostile est caractérisé par une forte densité d'arbres à la périphérie du plan d'eau et même par de nombreux troncs dont l'alignement dans l'eau, témoigne du périmètre moyen du lac.

Si à priori le niveau des eaux semble lié à celui des précipitations, la géographie locale indique que la relation n'est pas seulement directe. Sans aucun doute de fortes pluies entraînent une montée immédiate du niveau du lac en tombant directement sur sa surface, toutefois, des formations supérieures au lac montrent les caractéristiques de structures à dolomies typiques du système karstique. Cette dernière cicatrice ainsi que les sols périphériques sont une autre voie d'accès des eaux pluviales au réseau du lac en contrebas et qui expliquent pour une part le passé de la plaine humide de Matheron. Cette plaine, ou ce cros, jouissait d'une réserve d'humidité rare dans notre pays, favorisant les cultures estivales à moindres frais d'arrosage. Les arguments géologiques du karst sont les suivants : en amont, la formation en dolomie, le talus triasique et le lac. La plaine de Matheron est du Miocène. Ce sont donc des marnes propres à la culture. La série se présente ainsi, dans un sens dynamique : colluvions würmiens, marnes du Miocène, Keuper (marne), Muselkalk (calcaire), Muselkalk moyen (volcano-sédimentaire), Muselkalk (marnes évaporites).

3. Les Pesquiers (La Roquebrussanne)

Il s'agit de dépressions soudaines dans la plaine de La Roquebrussanne - Garéoult très délimitées et restreintes. On en compte deux entre les RD5 et 468. Celle que nous avons pu visiter est la plus éloignée de l'Issole et nous verrons que ce détail a son importance.

Il s'agit d'une dépression abrupte, d'une trentaine de mètres de diamètre, fortement boisée en contrebas. Les arbres s'y sont bien développés du fait de l'humidité du fond. Ils dépassent du niveau du sol de leurs branches et constituent, observé de la plaine, un bosquet de taillis qui masque la dépression. L'alimentation en eau des Pesquiers pose quelques problèmes quant à sa nature. En effet, si comme nous l'indiquait E. Alexis, il était - et est encore - possible de s'abreuver à sa source, il n'en demeure pas moins vrai que ce terme est abusif ; il convient de parler de résurgence.

Les eaux qui alimentent les Pesquiers sont très vraisemblablement celles de l'Issole. Elles s'infiltrent dans le mort-terrain de couverture de la plaine à travers les cailloutis depuis le lit de la rivière et au-dessus de la couche d'argile imperméable. A l'appui de cette hypothèse, nous noterons le tarissement de la "source" des Pesquiers qui correspond à l'assèchement profond du cours de l'Issole.

Nul n'ignore que le régime des précipitations a sévèrement diminué depuis les dernières décennies. Lorsqu'il était plus abondant, les rivières issues de la Sainte-Baume coulaient à longueur d'année. L'Issole n'échappait pas à cette règle et les Pesquiers ainsi alimentés en eaux étaient économiquement exploitables. C'est ce qui explique les installations de collecte et stockage de l'humidité mises en place autour et dans ces dépressions géologiques. Même si à notre époque, les eaux diminuant, l'arrivée aux Pesquiers devint faible, un drain dont on voit l'extrémité de son aménagement du côté occidental du Petit Pesquier mène à destination le moindre filet d'eau.

En contrebas de la dépression, des murets de pierres sèches délimitent une enceinte dans laquelle les grands arbres ont pris racines ; à cet endroit une cupule d'argile imperméable est effectivement propre à retenir l'eau qui s'écoule depuis les cailloutis supérieurs.

4. Les deux Laouciens (La Roquebrussanne)

Le lac - si cela n'est déjà pas un abus de langage - du Grand Laoucien a fait "couler" beaucoup d'encre. Nous verrons que sa constitution géologique et les arguments qui lui ont conféré des propriétés propres à exciter les imaginations, alimenter les chroniques et les légendes. Il s'agit d'une étendue d'eau située au nord de la RD 64 à 3 km de La Roquebrussanne. Sa surface est de 1 ha 15 ares et il gît par 20 à 30 mètres au dessous du rebord de la dépression topographique. La nature topographique et géologique du site permet de situer hydrologiquement les eaux qui occupent la dépression. Il s'agit en effet de l'effondrement d'un claste de gypse dans le Muselkalk, ce qui explique ce "trou" en plein Trias. La figure n° 1 permet d'exposer ces faits.

Contrairement à ce que les scientifiques du début du siècle pensaient, ce sont bien les humbles pressentiments de J. E. Bremond en 1874 qui doivent être retenus. Dans sa notice historique (pp. 24-25), il indique que "les terres englouties et submergées par les eaux ont formé un lac qui est peut-être sans fond comme la fontaine de Sablé en Anjou". En effet, hydrologiquement le Grand Laoucien est sans fond puisqu'il s'agit d'un puits de compensation piezométrique.

C'est cela, uniquement, qui puisse expliquer les variations de niveau sur quelques décimètres qu'on observe sur de courts laps de temps.

Dans un compte-rendu de séance de l'Académie des Sciences de 1928, Léger et Motas indiquent que "bien qu'on ne lui connaisse ni affluent, ni émissaire, son niveau subit des oscillations d'une amplitude démesurée puisqu'il a pu même déborder". Les plus bas niveaux correspondent d'ailleurs à des périodes de sécheresse où le niveau des eaux souterraines est au plus bas dans la vallée. Le Grand Laoucien prend ses eaux dans celles du karst local ce qui explique la forte teneur en sulfate de l'eau. Ce détail est important quand à la microflore fréquentant ce milieu et quant aux conséquences écologiques qu'elle entraîne. Le lac n'est pas riche en diversités spécifiques. Les végétaux sont surtout représentés par une ceinture de *Fontinalis antipyretica* sur 2 à 3 m de hauteur à laquelle succède vers le fond une prairie importante de *Eliaras*.

Les espèces animales sont rares : Hydracarianthes, Cpépodes et Cladocères sont les plus abondamment représentées en dehors des inévitables Ephéroptères à l'état larvaire. En outre, 13 espèces d'hydracariens étaient reconnues par Léger et Motas en 1928.

Ce sont pourtant les bactéries qui retiennent notre attention. Les mêmes auteurs indiquent dans la communication citée plus haut, la couleur rougeâtre particulière des argiles du fond. A ce propos, J. E. Brémond rapporte que le 1^{er} novembre 1755, les eaux du lac se teintèrent de sang.

Synthèse et démystification oblige, nous donnons au lecteur l'explication dont il se doute peut-être déjà. Nous avons vu que les eaux sont riches en sulfate d'origine karstique et que les vases sont souvent rouges. Nous savons aussi que le violent tremblement de terre de Lisbonne eut un impact tectonique sur les nappes phréatiques très loin vers l'est de l'Europe. Le Grand Laoucien en sa qualité de puits piezométrique a vu ses eaux monter subitement. Des eaux profondes, pauvres en oxygène, riches en sulfate ; les conditions étaient donc réunies pour favoriser le développement et l'explosion de Thiorhodacées photosynthétiques qui, outre la propriété de colorer les eaux en rouge (le phénomène des eaux rouges est désormais connu) réduisent le milieu en dégageant du sulfure d'hydrogène (H_2S). L'odeur de soufre (et d'œuf pourri) évoque pour l'autochtone non averti une manifestation infernale. Si de plus, le lac est réputé "sans fond", le même spectateur voudra peut-être conjurer le danger en faisant bénir les eaux. Telle est sans doute l'origine de la procession qui chaque année, au mois de mai, obligeait le curé de La Roquebrussanne à descendre jusqu'au bord des eaux. Même si le phénomène des eaux rouges fut occasionnel, il n'en fallait pas plus pour que le moindre tourbillon,

une variation importante emportant un nageur imprudent, ternissent à jamais la réputation du lieu. De ces gorges profondes s'élève même la voix de l'oracle ; lors d'une importante sécheresse au siècle dernier, une pierre gravée fut disposée au niveau des plus basses eaux. Les sources de la plaine étaient toutes tarées. On grava donc ces vers :

QUI M'A VI A PLOURA
QUI MMI VEIRA PLOURARA

Le niveau du lac étant l'expression du niveau des eaux sous la plaine, celui qui verra les eaux aussi basses risque de pleurer de soif. C'était avant le Canal de Provence ...

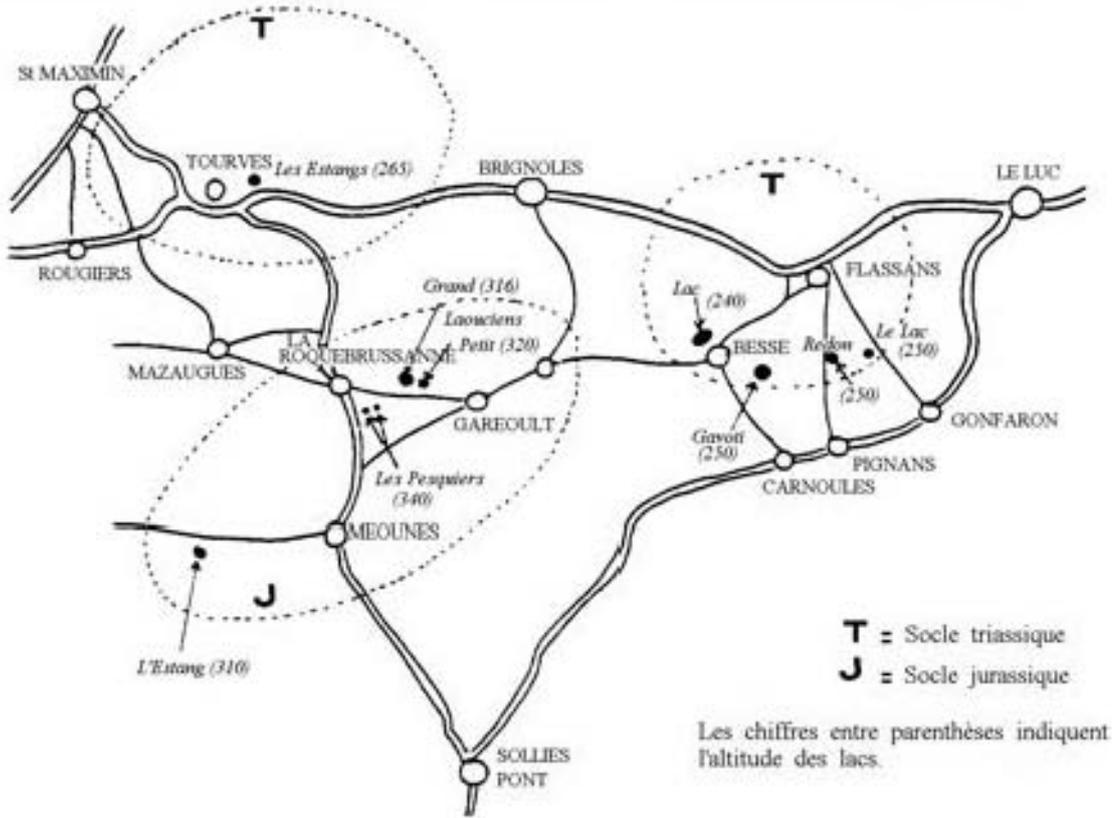
Le Petit Laoucien a une origine géologique à peu près équivalente au premier à ceci près que l'effondrement des couches de gypse n'a pas été suffisamment profond pour que les eaux karstiques puissent l'envahir sous la pression piezométrique. Ce lac est donc resté au stade de petite doline dont le niveau des eaux est soumis uniquement à celui des précipitations. Sa structure est d'ailleurs plus douce. Il est entouré de bois. Le fond est occupé par une épaisse couche de terra rossa. Les variations du niveau noient souvent la prairie qui s'installe sur les bords de l'étendue d'eau, lorsque celle-ci est au plus bas niveau. La sédimentation a été augmentée depuis le détournement du ruisseau du Cendrier qui coule à l'est de la doline. Une tranchée amène les flots qui roulent en cascade dès la moindre précipitation orageuse. Le petit lac est l'origine étymologique dont les deux lacs ont été gratifiés. E. Alexis nous dit qu'autrefois, lorsque les eaux venaient à peine de disparaître dans le sol, on descendait un âne ou un mulet attelé à une charrue pour labourer le fond de ce lac couvert d'une couche végétale très riche. On plantait alors des haricots que l'on récoltait avant la fin des étiages. Pour cette raison, Laoucien - et non Lautien - tire son nom de Laou, c'est à dire "labour" en Provençal. Si le nom fut communiqué au grand lac, c'est en vertu de sa proximité qu'il le fut, car il ne put jamais être labouré.

Les deux dépressions sont donc creusées dans le Trias Muselkalk et atteignent en ce qui concerne le grand lac, assez significativement le Keuper. Le centre du plateau a été envahi ai Würm lors des dernières variations marines par les matériaux du cône de déjection qui couvre la plaine. L'effondrement dans le Muselkalk des deux dépressions est vraisemblablement dû à une érosion chimique par les eaux provenant du karst triasique. A ce titre et dans le sens de la géographie classique, nous pouvons qualifier le karst du système "Laoucien" dans les karsts séniles.

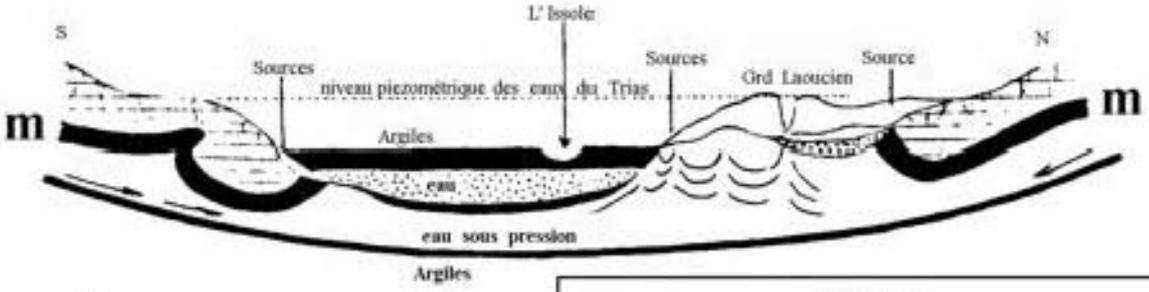
5. Le lac de Besse

Il s'agit de l'étendue d'eau la plus importante en superficie que nous ayons observé avec ses 4 ha 15 ares. Le lac de Besse s'étend au nord de l'agglomération dans une dépression de profondeur relativement faible, atteignant 7,50 m au point le plus bas.

C'est un lac artificiel dû à l'écoulement des eaux provenant d'une dérivation de l'Issole et qui s'épanchent dans la dépression naturelle. L'observateur a tôt fait de classer le lac de Besse parmi les lacs verts. Les eaux turbides contiennent en effet une grande quantité de phytoplancton responsable de sa coloration. En corollaire, il n'est pas surprenant de mesurer dans ces eaux une des plus importantes concentrations en matières organiques des lacs de France. Selon le relevé de m. Delebecque du 12 novembre 1896, il a été pesé 0,344 g de MD par litre. La proximité de diverses sources de pollution (camping, activité nautique touristique, rejets sauvages ...) favorise le maintien de ces valeurs importantes. L'apport en sels nutritifs et l'important éclairage du lac déclenchent une succession ininterrompue de booms phytoplanctoniques au printemps et durant tout l'été. Le lac de Besse se signale tristement chaque été par ses noyades. Le diagnostic est souvent l'hydrocution. La fréquence de ces drames est liée à la température des eaux qui varie de façon impressionnante dans les premiers mètres de la couche d'eau. En effet, l'abondance de phytoplancton rend les eaux très rapidement opaques à la pénétration des infrarouges en profondeur. Il s'ensuit l'établissement d'une thermoclyne très marquée dans les deux premiers mètres. Le nageur s'aventurant en "sous-l'eau" peut-être saisi par une différence de

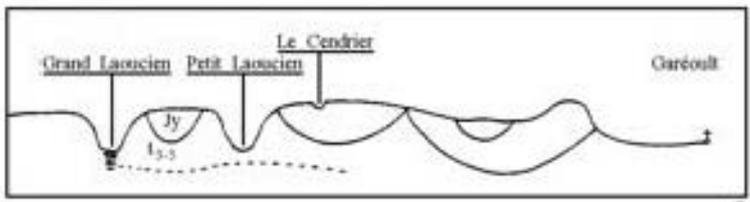


1

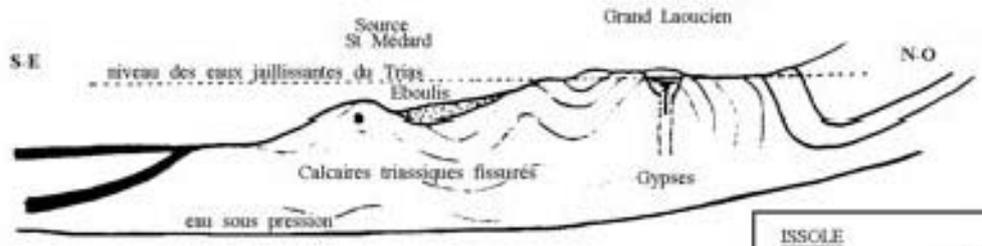


2

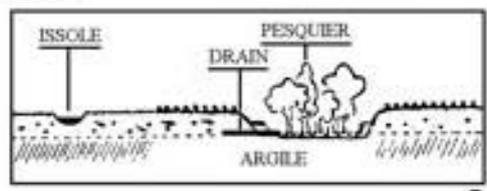
m niveau mameux
 ■ couches imperméables
 → arrivée gravitaire des eaux



3



4



5

Fig. 1 - Localisation des lacs mentionnés dans le texte. 2, 3, 4 - Coupes géologiques indiquant la position des lacs du Grand et du Petit Laoucien dans la plaine dite de Garéoult. 5 - Coupe O-E indiquant la position du petit Pesquier de La Roquebrussanne.

température atteignant plus de dix degrés entre les eaux chaudes de surface et celles glaciales du fond.

La légende veut que ce lac soit récent, légende commune à de nombreux lieux, basée sur l'interdiction de fouler le blé lors de certaines fêtes :

A la place du lac de Besse se trouvait autrefois une aire commune très vaste sur laquelle les serfs venaient battre leur blé. Mais la tradition précise qu'on ne foulait pas le jour de la Sainte-Anne sans quoi l'on était menacé des pires calamités. Or en 10.. vivaient deux joyeux drilles forts insouciant ; l'un maître Guillem, long et maigre comme un jour de famine, l'autre maître Gasquet plus grand encore. L'avoir de Gasquet résidait en une douzaine de chèvres folles et barbues qui fournissaient à leur propriétaire un lait crémeux qu'il allait vendre aux nones bénédictines dont il s'éprenait tour à tour. Mais le remord vint et le poussa bientôt à une résolution des plus fermes ; celle de mourir. Il fit part de son intention à son joyeux luron de voisin lui précisant qu'il irait fouler sur l'aire à la Sainte-Anne. Guillem ricana fort haut et promit de l'accompagner au suicide. Et les voici tous les deux le 26 juillet suivant, Gasquet résolu, le fouet en main, foulant son blé sous les regards épouvantés des paysans qui s'éloignaient bien vite en se signant et Guillem, assis sur le tronc d'un frêne et riant tout son saoul. Tout à coup, le sol s'entrouvrit en plusieurs énormes crevasses d'où sortaient des trombes d'eau glauque, jaillissant à des hauteurs stupéfiantes. Guillem et Gasquet ballottés comme des plumes disparurent pour toujours. C'est ainsi qu'à la Sainte-Anne, on croit encore entendre sous les eaux et les ajoncs, les claquements de fouet de maître Gasquet et les rires de maître Guillem qui n'ont pas encore trouvé l'entrée du Paradis.

6. Les lacs de Gavoti et Redon

Localisés de part et d'autre de la RD 78, au sud de Besse et de Flassans, on peut considérer que les deux étendues marécageuses de Gavoti et de Redon sont des structures identiques. La profondeur est quasiment nulle et la fange constituant le fond possède une stratification végétale très simple. Sur le sol, les cyanophycées occupent la surface de la boue, au-dessus on trouve un important développement de bryophytes supplantées par la strate herbacée pouvant atteindre 1 m. Ces zones marécageuses sont propices à la reproduction des batraciens et la variation saisonnière de l'humidification impose le rythme de mare temporaria à toute la faune qui dépend directement du niveau des eaux.

7. Le lac - (Gonfaron)

Sur la route allant de Flassans à Gonfaron (RD 39), le Lac, ainsi nommé, s'étend sur le côté droit de cette voie, à une altitude de 250 m. Contrairement aux deux lacs précédents, c'est une formation particulière régulièrement approvisionnée en eau par sa position encaissée et adossée à un massif imperméable. Ce "compluvium" improvisé épanche ses eaux dans un petit ruisseau s'écoulant dans le vallon de Miraval.

De superficie modeste, le lac est néanmoins un relais pour les oiseaux migrateurs qui viennent s'abriter dans l'importante population de roseaux qui en couvre la surface. Seul un grand peuplier italien s'élève au milieu des eaux dans la partie inférieure avant le départ du ruisseau trop-plein. Ceci à la saison des pluies d'automne car l'été, le lac est quasiment à sec puisque le massif juxtaposé ne contient plus d'eau.

Cette opportunité sur la route des migrateurs en est une autre pour les chasseurs locaux qui la saison venue, s'offrent un festival en ce point de rencontre favori.

L'approche très sommaire des lacs du canton de La Roquebrussanne et ses environs au centre du département du var, nous permet d'établir deux niveaux de synthèse.

Le premier est d'ordre climatologique. Il explique la fréquentation et le niveau des étendues par le régime des précipitations. C'est la cause la plus simple mais qui dans nos régions revêt une grande importance puisqu'elle rythme depuis toujours les activités agricoles et économiques et que ces rythmes capricieux facilitèrent en leur temps la pratique dont le but était de provoquer la pluie source de vie.

La seconde synthèse est d'ordre géologique et comme telle nous emmène vers l'hadès. C'est de ces arguments longtemps ignorés que sont nées les légendes et donc les craintes. Cette eau, ici surgissant des profondeurs d'un lac comme le grand Laoucien, là subissant les contraintes du relief comme à Méounes ou à Tourves imposait l'attention de nos ancêtres quant aux lois hypothétiques le régissant. Élément vital, il est aussi fondamental. Dans le bassin de La Roquebrussanne peut-être plus qu'ailleurs car en surface le cailloutis du Würm est sec et aride, c'est des profondeurs, que contenue dans les couches d'argile, la nature a consenti à faire jaillir parcimonieusement de l'eau. Cette eau est abondante dans la grande réserve que constitue le massif de la Sainte-Baume et rare dans la plaine. On comprend que la superstition puisse amener à penser que ce trésor pourra un jour être ravi.

La légende dit en fait qu'en mettant son oreille sur l'autel de l'église paroissiale de La Roquebrussanne, on entend le passage des eaux souterraines qui coulent vers le lac du Laoucien. C'est là l'écho d'une croyance maintenant établie ; le site de La Roquebrussanne est miné par les eaux ...

Bibliographie

- BREMOND J. E. - 1874 - La Roque-Brussanne (Var), notice historique, publiée par R. Reboul, Draguignan.
- DELEBECQUE - 1878 - Les Lacs Français.
- KILLIAN W. - 1904/05 - Essai d'une monographie hydrologique des environs de Garéoult (Var), Bulletin des services de la carte géologique de France, tome XVI, bull. n° 111, pp. 1-19.
- LEGER et MOTAS C. - 1928 - Sur la faune lacustre du Grand Lautien, note présentée par Gravies Ch. Compte-rendus des séances de l'Académie des Sciences (séance du 16/01/1928), tome 186, pp. 175-177.
- MOTAS C. - 1928 - Contribution à la connaissance des hydracariens français, particulièrement du sud-est de la France - Thèse pour le grade de Docteur ès Sciences Naturelles - Faculté de Grenoble.
- MOTAS C. - 1928 - Un hydracarien nouveau recueilli au Grand Lautien (Var), note présentée par Gravies Ch., Compte-rendus des Séances de l'Académie des Sciences (séance du 30/01/1928), tome 186 pp. 325-327.
- NICOD J. - 1936 - Sur la morphologie quaternaire du bassin de La Roquebrussanne (Var), Bulletin de la section de géographie, tome LXXVI, pp. 141-166.
- SAGLIETTO V. - 1936 - La Roquebrussanne, étude archéologique et historique, Canne.

Note

Abstract de 'A.Acovitsiōti-Hameau

La baronnie de Forcalqueiret au temps d'Hubert de Vins

BROC J. - 1983 - La Baronnie de Forcalqueiret au temps d'Hubert de Vins (1580), Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région, pp. 123-144.

L'article commence par un événement. En 1578, François-Louis d'Agout, seigneur de la baronnie de Forcalqueiret, visite sa sœur Marguerite et son beau-frère, Hubert de Vins, qui viennent d'échapper à un attentat. Il décide de céder sa baronnie de Forcalqueiret, acte officialisé le 2 avril 1580. Toutefois, dès le 30 septembre 1578, le conseil de la baronnie comprend que la présence du nouveau seigneur, Hubert de Vins, personnage très engagé politiquement et militairement, dont la famille a eu de nombreux démêlés avec la ville de Brignoles, apportera de nouveaux désagréments et décide que les habitants de cette baronnie supporteront en commun la charge des déprédations que pourront commettre les gens de guerre.

Ce changement de propriétaire est l'occasion pour l'auteur de nous donner quelques aspects de la vie quotidienne dans la baronnie à cette époque. Ainsi est inventorié tout le mobilier d'un ménage de Rocbaron et ce pour chacune des pièces de la maison. Le trousseau d'une jeune mariée de Sainte-Anastasie est détaillé.

La baronnie compte environ 900 à 1000 habitants en 1566 dont 50% sont âgés de moins de 25 ans. Les patronymes retrouvés dans les actes sont encore portés par les villageois. La baronnie englobe non seulement les villages actuels mais aussi des fermes disséminées dont on devine approximativement la position.

Deux précisions tirées des textes nous semblent importantes :

N'en déplaise à la légende d'un castellas imprenable, Jacques Grisolle déclare en mars 1549 devant notaire, qu'il a été fait prisonnier en 1536 "dans le château de Forcalqueiret en Provence par les Espagnoles ennemis et qu'il demeura esclave aux galères du Prince Doyre jusqu'en 1547". La découverte en 1983 d'un canon en bronze, encloué, dans le château de Forcalqueiret (exposé en mairie de Forcalqueiret) serait à notre avis un élément dont il faudrait se servir pour infirmer ou confirmer la valeur du texte, à condition bien sûr d'expertiser les armes qui ornent l'objet.

Il est également fait mention d'une rue du Four à Forcalqueiret et la situation de celle-ci est explicitée par un acte devant notaire. Voici donc les premiers indices - ceux dont P. Grimaud (-1975-) déplorait l'absence - dont pourront s'inspirer les diverses équipes qui œuvrent à la mise en valeur du château et du village qui le jouxte. La destination du four n'est pas connue mais il pourrait bien s'agir du four à pain délaissé par les habitants de Rocbaron (voir article de E. Zatzépine, Le village ... autrefois, le four de Rocbaron).

L'intérêt d'un tel article se fera sans doute grandissant au fur et à mesure des découvertes de terrain. L'auteur reste prudent quant aux conclusions à tirer, peut-être trop, mais pour copier une expression de P. Grimaud (-1979-), sa prudence "n'a d'égale que la virtuosité avec laquelle il évolue dans ce dédale de documents!".

GRIMAUD P. -1975 - Le Château-Fort de Forcalqueiret (Var), Annales de la S.S.N.A.T.V. pp. 52-56.

GRIMAUD P. - 1979 - Le Château-Fort de Saint-Sauveur à Rocbaron, Annales de la S.S.N.A.T.V. pp. 59-67.

Fours à cade, fours à poix

La recherche ethno-archéologique progresse. Des études intéressantes font leur apparition. Cependant, l'ethno-archéologie naît d'un besoin de réflexion et à ce titre doit être utilisée comme le support de cette réflexion. La finalité des études qui sont actuellement publiées reste le Sensationnel et le descriptif. Sans doute ce caractère est-il imputable à la jeunesse de cette discipline ? A notre avis, l'usage de l'ethno-archéologie doit être tout aussi maîtrisé que les comparaisons ethnographiques dans la recherche archéologique.

Le programme de recherche de l'A.S.E.R. donne une large place à ce type d'études. En même temps qu'une meilleure connaissance du terrain - connaissance des potentiels et non quantitative, bien sûr - le travail est d'emblée, pluridisciplinaire. Comme il s'agit de parvenir à la Synthèse alors que nos études ne sont somme toute qu'analytiques, nous préférons le terme générique de Paethnologie. Abordons le sujet des fours à cade qui, à la suite de notre article publié dans cette même revue (Hameau Ph. -1981a-) et de quelques résumés parus dans diverses publications (Hameau Ph. -1981b-, -1982a-, -1982b-) a intéressé d'autres chercheurs. Il nous semblait indispensable de présenter au lecteur les aléas et les progrès de la recherche d'autant que nos premiers résultats ont été communiqués aux chercheurs qui nous ont succédé.

PORTE L. - 1984 - Les fours à cade dans les cantons du sud-ouest varois, Annales de la S.S.N.A.T.V., tome 36, fas.1, pp. 29-34.

L'article naît avant tout d'un recensement, 83 fours à cade répartis dans les cantons d'Ollioules, du Beausset et de La Roquebrussanne. L'auteur n'oublie pas les considérations d'ordre botanique, prophylactique et technique concernant respectivement les genévriers, l'huile de cade et les fours utilisés pour la distillation du *Juniperus oxycedrus*. Quelques rares mentions (prix de vente, exportations du produit, note technique sur les fumées qui se dégagent en cours de distillation et nous rappellent les "atmosphères" de la cuisson des céramiques) ajoutent une information supplémentaire à ce que nous avons déjà publié.

Toutefois, l'article manque des normes les plus élémentaires qui pourraient faire de lui un travail scientifique, à savoir plan et coupe d'un four à cade, bibliographie des ouvrages consultés, carte de répartition et tableaux, sans parler des indispensables remerciements qui permettraient au lecteur d'apprécier la part de l'information orale, base de tout travail ethnologique, sans diminuer pour autant l'effort de compilation de l'auteur. Ces omissions ont-elles pour but de prétendre à l'originalité du travail ?

Quelques renseignements peuvent étonner.

Pourquoi le couloir du four aurait-il une orientation "perpendiculaire aux vents dominants" puisqu'il est obstrué de toutes parts pendant la distillation ? Le cas des fours à cade de la Verrerie de Rocharon, placés de chaque côté du ruisseau homonyme et orientés l'un vers l'autre vers l'ouest, infirment d'emblée ce point. Quel est le lien qu'entretient le four à cade avec la charbonnière et le four à chaux ? La constatation ne vaut que s'il est prouvé une stricte contemporanéité entre ces trois structures. Sans doute sont-ce les possibilités offertes par l'environnement (accès, eau, bois, sol, etc) qui ont provoqué l'implantation en un même lieu de diverses structures. Nous aurions préféré que l'environnement soit examiné en relation avec l'implantation de l'habitat permanent ; le four à cade est-il lié à une ou plusieurs bergeries, à un grand domaine, à un village, etc, ou est-il prouvé qu'il n'entretient pas cette relation ?

La durée moyenne d'utilisation des fours, de "trois ans", n'intéresse à notre avis que des cas particuliers, celui peut-être des concentrations notées au Broussan et Sainte-Anne du Castellet, indices d'une exploitation intensive s'opposant à la régénération d'un arbuste déjà long à parvenir à maturité. Peut-être est-ce aussi de ces domaines que provient l'huile exportée par fûts de 200 litres (soit 2000 à 5000 kg de bois selon les auteurs, sachant que les racines et le tronc sont presque seuls utilisés) ? Nous avons plutôt l'impression pour de nombreux fours disséminés d'une activité ponctuelle, cyclique, organisée par une main d'œuvre itinérante à la

demande de propriétaires d'un cheptel important, voire de l'association de plusieurs éleveurs. Une structure en pierres sèches est aisément réutilisable. La coexistence de deux modes d'exploitation pourrait se cacher derrière la standardisation de la forme du four.

Le fait se répète pour d'autres structures que nous nous permettons d'évoquer à titre de comparaison ; la concentration des glaciers du groupe oriental de la Sainte-Baume correspond à un fermage au contraire de la dispersion des glaciers du groupe occidental qui reflète un commerce libre, considération faites au moment de l'érection de ces bâtiments. Le commerce libre l'emportera sur son homologue et l'on verra des glaciers comme celles de Signes tomber aux mains de particuliers. L'observateur qui ne tiendrait compte que du résultat de ses enquêtes auprès des villageois serait porté à croire que la dispersion des glaciers signois et leurs légères variantes techniques sont les reflets d'une non-appartenance économique au groupe oriental (Acovitsióti-Hameau 'A. -1984- L'artisanat de la glace en Méditerranée Occidentale, Supplément n° 1 au Cahier de l'ASER). On bénéficie bien sûr d'archives pour le commerce de la glace, documents qui font défaut pour l'exploitation du genévrier cade.

Le danger d'une étude à priorité quantitative de structures simples réside dans l'impression qu'elle donne d'une uniformité des conclusions et dans l'importance accordée à la forme, erreur typologique que pourrait éviter le bénéficiaire de témoignages oraux.

Le recensement des fours à cade, livré sans commentaires (et sans carte), signifie peu de choses. Signes avec un territoire de 13310 hectares possède plus de fours que la commune voisine de Méounes mais dans une proportion qui n'est pas mathématique. Comparé à la superficie des communes, le nombre de fours à cade par hectare restitue un ordre à peu près inversement proportionnel au nombre des fours par commune.

23 fours à Signes	(13310 ha),	soit 1 four pour 578 ha.
21 fours au Castellet	(4477 ha),	soit 1 four pour 213 ha.
17 fours à Evenos	(4195 ha),	soit 1 four pour 246 ha.
9 fours au Beausset	(3595 ha),	soit 1 four pour 399 ha.
7 fours à la Cadière	(3743 ha),	soit 1 four pour 534 ha.
3 fours à Riboux	(1347 ha),	soit 1 four pour 449 ha.
1 four à Rocbaron	(2580 ha),	soit 1 four pour 2580 ha.+
1 four à Mazaugues	(5378 ha),	soit 1 four pour 5378 ha.
1 four à Méounes	(4092 ha),	soit 1 four pour 4092 ha.

Ces chiffres ne rendent pas compte des groupements de fours. Sans parler des concentrations importantes du Broussan et de Sainte-Anne du Castellet, le doublement ou le triplement de la même structure en un même endroit (les trois fours de Riboux, les deux fours de Rocbaron, par exemple) équivalent finalement à une exploitation par commune. Ces groupements de faible importance ne signifient d'ailleurs rien d'autre qu'une facilité que se donne l'artisan pour effectuer son travail ; il accomplit un roulement des tâches, charge le foyer du premier four pendant que brûle le second et inversement.

La répartition des fours semble plutôt liée à une unité géographique qui est le "plateau du Camp" ; le tort de notre précédent article est d'ailleurs de s'être intéressé aux fours à cade sans lien aucun avec cette région et donc de présenter les manifestations d'un artisanat très restreint. L'auteur, L. Porte, pense lui, qu'à partir des lieux de "concentration maximum" cités plus haut où "un artisan de génie a conçu cette admirable structure", celle-ci "a été copié en se répandant de proche en proche". Quelles sont les preuves de l'existence de ce véritable "héros" et peut-on attester que les fours du Broussan et de Sainte-Anne sont effectivement les plus anciens ? Nous pensons plus volontiers que la cause de l'existence d'une

+ Malgré le titre de notre précédent article (placé au chapitre des Restaurations) il y a deux fours à la Verrerie de Rocbaron, petite indication qui prouve combien il est vain de prétendre à l'exhaustivité de ses inventaires et à sa "connaissance approfondie de la région" (Porte L., Discussions, Annales de la S.S.N.A.T.V. - 1984 - fasc. 1, p. 62).

exploitation du genévrier oxycèdre est à rapprocher de la carte de répartition massive de cet arbuste. Le toponyme La Cadière témoigne des possibilités de ce terroir. Méfions nous quand même de la toponymie car si parfois le terme employé signifie une concentration de l'arbre, de la structure, etc, il sous-entend dans d'autre cas, son caractère d'exception (les Quatre Chênes au Plan d'Aups, les Châtaigniers à la Roquebrussanne).

A partir des possibilités du terroir, les hommes ont donc diversifié leurs intentions, ceux exploitant les genévriers de leur propriété de façon ponctuelle au fur et à mesure de leur besoin, ceux peut-être qui augmentent leur production pour vendre l'huile aux membres de la communauté villageoise, ceux enfin qui exploitent de façon quasi-industrielle le cade pour une production extérieure au terroir et s'installent là (le "plateau du Camp") à cause de la proximité de Toulon et son port.

Parce que nous sommes privés des éléments de datation de ces fours, il nous est difficile de savoir quels sont les plus anciens d'entre eux, à quelle époque ils ont eu cette forme en Provence. Les traditions populaires attestent l'existence ancienne de l'huile de cade et C. Pépin (-1908-) cite une fabrique d'huile de cade à Orgon au XVI ème siècle (cité dans Hameau Ph. -1981a-) mais nous ne savons rien de l'aspect du four.

Nous avons pensé à rapprocher fours à cade et fours à poix (Hameau Ph. et Partouche -1984-). L'article de L. Porte le fait aussi et présente le grand avantage de s'appuyer sur des découvertes personnelles et locales dans le sud-est varois. La filiation que donne l'auteur d'une industrie à l'autre nous semble par contre d'une extraordinaire linéarité pour des techniques finalement très voisines. Le four à cade languedocien avec sa jarre renversée (Planchon L. -1911- et Juillet A. & Roddé J. -1920-) et le four à cade provençale avec sa chambre de distillation en briquettes sont deux variantes d'une distillation contemporaine sans filiation ni supériorité de l'une par rapport à l'autre. Le four à poix de E. Rabaté (-1902-) est presque identique aux fours à cade varois.

Nous préférons donc parler, à l'instar de L. Balsan (-1951-), de technique primitive ou évoluée ce qui ne sous-entend pas antérieurement. Ce chercheur donne pour preuve la découverte d'un four à poix à Oberbonn en Alsace avec un sol en cuvette grossièrement pavé où l'on place le bois résineux qu'on recouvre ensuite d'argile et qu'il date de la même période, l'époque gallo-romaine, que les récipients de Peyreleau (Aveyron) et de l'étang de Sanguinet-Cazaux (Landes). Une étude approfondie des fours à poix varois devra donc s'inquiéter de leur datation stricte avant d'affirmer leur lien avec les fours à cade ou leur succession chronologique entre eux.

Bibliographie annexe sur les fours à cade

- BAZIN - 1876 - Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, article "huile de cade".
- BLONDEL R. - 1955 - La Grande Encyclopédique, cade, matière médicale et thérapeutique.
- CONIL J. L. - 1983 - Fours à cade du terroir ciotaden, Annuaire des Amis du Vieux La Ciotat (pp. 21-22) (l'article donne une coupe du four à cade du Verrier (Ceyreste) et appuie son essai de datation sur l'ouvrage du comte de Villeneuve).
- HAMEAU Ph. - 1981a - Le fours à cade de Rocbaron + le four à cade de Fontcoulette, Cahier de l'ASER n° 2, pp. 119-136 + 138 (bibliographie en fin du premier article).
- HAMEAU Ph. - 1981b - Restauration d'un four à cade, Maison Paysannes de France n° 60, pp. 22-23.
- HAMEAU Ph. - 1982a - Le four à cade de la Verrerie de Rocbaron, Bulletin de la S.S.N.A.T.V., 1^{er} trimestre pp. 5-6.
- HAMEAU Ph. - 1982b - Jasso et four a cade a Meuno, Prouvenço Novo n° 13 pp. 9-10.
- JUILLET A. et RODDE J. - 1920 - Notice sur les plantes médicinales et à essences, huile de cade, Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, t. XLIII, 1^{er} et 2^{ème} trimestres pp. 35-39.
- VILLENEUVE (Comte de ...) - 1829 - Statistique des Bouches-du-Rhône, t. IV, pp. 118-566.

L'étude des fours à poix présente le problème sous un angle différent. Les recherches les plus intéressantes à nos yeux sont celles de fours à poix gallo-romains et non récents. A partir de vestiges archéologiques anciens, les auteurs abordent une réflexion paléolithologique dont il n'est pas superflu de rappeler les principaux thèmes.

Quelles sont les principales découvertes ?

Un grand nombre de vestiges de l'industrie de la résine se situent dans la région des Causses et ses abords (E. Loir -1940-). L. Balsan (-1951-) rapporte la découverte à Peyreleau (Aveyron) de vases percés à la base, près de pains de poix encore en place : des monnaies et céramiques datent l'ensemble de la seconde moitié du 1^{er} siècle A. D. Dans le même département, à la Cresse, M. Labrousse cite en 1959 la découverte de six urnes au lieu-dit Coumbo d'Estébé et six autres au lieu-dit Sonnac. R. Gourdiolle (-1980-) note onze sites d'exploitation de la résine dans la région de Bédarieux (Hérault) où parmi cinq espèces de pins, poussent encore quelques exemplaires de pins de Salzman (un peuplement résiduel selon l'auteur). Les urnes à résine sont des récipients assez frustes à fond plat et surface peignée, de 0,45 à 0,60 m de diamètre à la panse, avec un trou pratiqué avant cuisson à 5 ou 6 cm du bord. La céramique qui accompagne ces urnes va de la Graufesenque (1^{er} siècle A. D.) à la céramique paléochrétienne grise (4^{ème} - 5^{ème} siècles A. D.) et deux monnaies se réfèrent l'une à Claude II (268-278 A. D.) et l'autre à Sévère Alexandre (222-235 A. D.). L'auteur est surpris du fait que les urnes ont un trou d'évacuation de la résine sous le bord ; elles étaient sans doute, tout simplement retournées. L'auteur pense que l'industrie de la résine va de pair avec les officines de sigillées, hypothèse dont il serait intéressant de faire la vérification.

Ailleurs, l'industrie de la résine est attestée en Alsace (Balsan L. -1951-, cité précédemment), dans les Landes (Couprie J. -1971-) (sous les eaux du lac de Sanguinet une série de structures maçonnées est liée "à une industrie des pyrogénés" sous forme de grandes jarres d'un mètre de diamètre avec traces de goudrons), en Algérie (Balsan L. -1951-) (exploitation de résine sur des substructions romaines). Proposition est faite par les divers auteurs d'établir une carte de répartition des fours à poix gallo-romains de façon à expliquer l'extension des pinèdes à cette période. C'est là une méthode originale pour présenter et dater un couvert végétal, peut-être aussi d'exprimer par la suite des données climatiques. Il semble même à L. Balsan qu'une seule portion du Causse Noir est utilisée par les résiniers tandis que R. Gourdiolle se demande si les pins de Salzman n'ont pas constitué la matière première, ce qui demande attestation et explication. Peut-on comparer ce problème à celui de l'exploitation récente du cade dans le Var, intensive dans le sud-ouest varois, plus sporadique ailleurs ?

Nous avons dit plus haut la contemporanéité de plusieurs techniques d'obtention de la poix. Notons que le schéma proposé par R. Gourdiolle, deux urnes l'une sur l'autre, ne correspond pas à ce que les auteurs qui le précèdent affirment ; pour chaque situation du four à poix, il est fait mention d'un seul récipient. Nous sommes tentés d'attirer l'attention des chercheurs sur la similitude des techniques entre l'obtention de la poix au début de l'Ere et celle de l'huile de cade au début du siècle et dans la même région. Par contre, comme L. Balsan, R. Gourdiolle note la présence de sable (calage des récipients ?).

M. Labrousse (-1959-) dit aussi que parmi les six urnes trouvées à la Coumbo d'Estébé, trois d'entre elles étaient décorées et laissent supposer la réutilisation de récipients indigènes. Cette découverte met en garde le chercheur contre son besoin de prêter une spécialisation aux récipients mis au jour. De même, l'artisan de Fontcoulette (Méounes) (Ph. Hameau -1981a-) utilisait de vieux fûts métalliques, coupés en deux pour recueillir son huile de cade et les gemmeurs de Corinthe (Grèce) aménagent les ogets destinés à contenir la résine des pins dans des barils d'huile d'olives ré-aménagés tout en systématisant d'ailleurs la forme prismatique du récipient (observations personnelles).

Les preuves archéologiques d'un usage antique de la poix sont assez fréquentes. La poix sert à enduire l'intérieur des amphores. F. Benoît par exemple (-1954-) cite des amphores italiennes dont il a fait analyser le revêtement intérieur ; il s'agirait du "mastic" (peut-être de Chios), chauffé à plus de 90°, servant à

imperméabiliser les récipients. L'auteur pense que des analyses systématiques permettront de connaître l'origine des différentes résines servant à poisser les récipients gallo-romains. Sans doute est-ce là aussi une façon de vérifier les sources écrites et de comparer l'industrie locale de la poix et ses usages. L. Balsan (-1951-) rapporte aussi, la découverte à Arles, par F. Benoît, d'un bâtiment destiné à emmagasiner le blé et dont le plancher était isolé du sol par une épaisse couche de résine. Il s'agit donc d'un isolement contre l'humidité (on connaît aussi l'isolement par jarres renversées, trouvé à Saint-Romain-de-Gal (Vienne)). L'analyse de tissus trouvés dans le port antique de Marseille, laisse supposer qu'ils ont servis, soit de chiffons pour étendre la poix sur les navires, soit à colmater les joints de bordées, la poix rendant de plus, ces chiffons imputrescibles. Les mêmes auteurs (Boyer R. et Vial G. -1982-) citent la découverte dans le même port d'un fond de panier en osier, d'un fond de couffin en alfa et d'un fragment d'outre, tous trois remplis de poix. Les textes anciens constituent la référence des archéologues. Ils nous intéressent par les réflexions qu'ils suscitent +.

Théophraste (III, 12:4) utilise le même mot Kedros pour le pinus cedrus de Syrie et pour le Juniperus oxycedrus tout en sachant la différence entre les deux arbres. Le grec ancien, le latin et le grec moderne usent en effet du même mot pour désigner les deux plantes et appellent Kedrelaeon, l'huile qui provient du bois de l'oxycèdre et de la résine du pinus cedrus. Pour les grecs, la Kedra peut être soit la résine du Pinus cedrus, soit la poix liquide obtenue en distillant cette résine. En latin, la Cedria serait soit la poix liquide du pinus cedrus, soit l'huile du Kedros (sans autre précision). Par contre en latin comme en grec ancien, pix ou pissa désigne la poix (liquide ou solide) tirée de la résine du pin sylvestre.

Une confusion naît de l'assimilation du mot. Les auteurs antiques semblent faire une large part à l'huile du Pinus cedrus. Le verbe kedroō mentionné par Strabon (IV,4:5) et par Diodore de Sicile (V,29:4) semble signifier "embaumer avec la résine du cèdre". Plus tard, le même mot signifie aussi "poisser les bateaux", synonyme alors du verbe pissoō (en latin, pico, -are). D'ailleurs, Pline l'Ancien (XVI,21) et Galien, lorsqu'ils parlent de la conservation des cadavres (embaumement des morts en Egypte) utilisent le mot Kedria (Pline parle de "... Kedrium en Syrie ..."). Ceci nous amène à reconsidérer l'interprétation qui est faite du texte de Strabon qui cite Posidonios ; les textes coupés de leurs ennemis que les Gaulois enclouent aux portes de leurs maisons++ (le fait a été maintes fois prouvé par l'archéologie : oppida d'Entremont, de Roquepertuse ...) avaient-elles trempées dans l'huile de cade ou dans la résine du Pinus cedrus ? Le vocabulaire des auteurs anciens ne semble pas, jusqu'à preuve du contraire, faire référence à l'oxycèdre. Dans le même esprit, l'expression latine "gemina cedro digna", soit dignes pour l'immortalité, se réfère au bois de Kedros utilisé pour les urnes funéraires de luxe ; cette fois-ci, de quel arbre s'agit-il car tous deux sont considérés comme des bois imputrescibles.

Dans le vocabulaire grec ou latin, les termes désignant la poix et la résine de diverses extractions diffèrent en principe. Selon l'origine végétale de la poix, grecs et latins distinguent le vinum cedrinum (kedritis oinos) à base de résine de Pinus cedrus et le vinum picatum (Pissitis oinos) parfumé à la résine du pin sylvestre. Les latins qualifient aussi la poix selon son centre de fabrication, entre poix brutienne (ou poix des Allobroges) provenant de la Savoie et pix Nemeturica (ou des Ligures) (Columelle, De Re Rustica XII,23 et XII,24), ce qui sous-entend d'ailleurs une distinction végétale ; la première serait extraite de l'épicéa et la seconde du pin sylvestre. De nos jours, le nom de poix d'Alsace signifie d'ailleurs un produit tiré du sapin et celui de poix de Venise, une substance extraite du mélèze.

+ Etude sur les textes anciens avec 'A. Acovitsióti-Hameau.

++ Et Diodore de Sicile d'ajouter : "comme font ceux qui "domptent" des bêtes sauvages en chasse", ce qui nous rappelle la tradition encore vivace des trophées de chasse accrochés aux portes des granges.

Les textes anciens témoignent de deux usages principaux de la poix, imperméabiliser les récipients et les bateaux et préserver le vin. Le vin qu'on dit "résiné" n'est pas imprégné de l'odeur de la poix dont on a enduit l'intérieur du récipient. Il est mélangé avec une solution de poix qui agit comme un conservateur. Columelle donne diverses recettes pour mélanger cette solution. En général, il s'agit d'une poix dissoute dans de l'eau de mer ou de l'eau salée qu'on laisse ensuite s'évaporer et qu'on ajoute selon la recette soit dans le moût, soit dans le vin. Mais on cherche à ôter l'odeur forte de la poix, soit en épurant avec des cendres, soit en ajoutant du sel dans le vin résiné. La technique est pratiquement inchangée en Grèce moderne où la "retsina" doit son goût à l'adjonction de résine de pin. Le vin poissé est considéré dans l'Antiquité comme un produit gaulois (Strabon, Géographie IV,6:2). Si l'on en croit Aristophane (Les Acharnéens, 189), le vin résiné était connu en Grèce au 5^{ème} siècle B. C. Il était considéré semble-t'il comme un produit de l'île d'Eubée. La médecine antique utilisait également la poix. Hippocrate la fait entrer dans la confection de cataplasmes, par exemple. La médecine populaire en Grèce moderne continue de l'employer dans des pommades destinées à combattre la stérilité et dans des gargarismes pour soigner les maux de gorge. L'épilation par la résine est connue en Grèce depuis la fin du 4^{ème} siècle B. C. ; le verbe est utilisé par les auteurs de la Nouvelle Comédie (pissokopeomai = s'épiler).

Les termes poix et résine sont parfois indifféremment utilisés par les auteurs antiques ou modernes si bien qu'il est difficile de comprendre si le mot est pris dans son sens générique ou particulier. Le stade et la méthode de fabrication sont pourtant à l'origine de différents termes tels que poix liquide, zopissa, poix crue, poix noire ou poix-résine. Les falsifications elles-mêmes étaient fréquentes comme elles l'étaient de l'huile de cade au début du siècle. La Norvège aurait ainsi été le plus grand exportateur d'huile de cade au début du 20^{ème} siècle alors qu'il n'y pousse pas de genévrier oxycèdre ! Pline (Hist. Nat. XXXVI,17) dit même qu'on falsifiait le célèbre mastic blanc de Chios, si cher, avec de la résine (quelconque).

La méthode d'obtention de la poix relatée par le même auteur est celle qui consiste à entourer une cuve remplie de bûchettes par des feux extérieurs. On a vu que l'archéologie a retrouvé les traces de cette méthode.

Depuis l'Antiquité, la poix n'a cessé d'être utilisée et le terme employé. Notons justement les témoins linguistiques de cet usage. Un pégau désigne avant tout un récipient censé contenir de la poix (le cordonnier tient constamment sur le feu sa réserve de poix), d'où par extension, l'attribution de ce terme à un type de céramique médiévale à pâte grise à noire, très dure. En Provence, les cordonniers sont d'ailleurs désignés du terme méprisant de pegoutariés (= marchand de couches de résine) parce que le terme de pegous dévie du sens poisseux à celui d'importun, de fâcheux. L'argot marseillais appelé pego le voleur, celui qui est censé avoir de la poix sur les doigts, d'où le collectif pègre qui au sens propre ne désignerait qu'un mercier. L'expression "avoir la poisse" suit la même déviation que celle citée plus haut.

Un pegadou est une marque de fer ou de bois avec laquelle on poisse (= on marque) le bétail au chiffre du propriétaire, action d'un arrêt du Conseil du Roi interdit en 1779 sur la totalité du royaume car altérant la qualité des laines (Brisebarre A. M. -1980-). La Pégoulière est l'embarcation portant les chaudières à poix qui servent à caréner les navires (F. Mistral) ; la petite embarcation qui assure les liaisons à l'intérieur de l'Arsenal de Toulon est encore appelée la "pigoulière" (information M. Quiviger). La toponymie est assez riche en ce domaine. Signalons la concentration des toponymes Peigairolles-de-Buèges (Hérault) +, Pégairolles de l'Escalette (Hérault), Castelnaud-Peygayrolles (Aveyron) dans une zone déjà riche en découvertes archéologiques de l'industrie de la poix. Le hameau des Pegoulières à Peypin (Bouches-du-Rhône) et l'avenue du même nom dans cette commune prouvent

+ Indication données par Dauzat et Ch. Rostaing. Une lettre de la mairie de Pégairolles-de-Buèges nous assure que Pegairolles viendrait de l'occitan pagach, pagart, payer ...

l'existence d'une industrie ancienne de la poix bien que notre enquête (été 1983), rapide, atteste du faible souvenir qu'elle a laissé dans les mémoires. Pegonas (Alpes-Maritimes), la Pègue (Drôme) pourraient avoir la même origine. Cependant la toponymie n'est pas toujours à considérer au premier sens ; ainsi, le toponyme Pega (La Roquebrussanne) n'aurait qu'un sens comparatif ; la terre y est collante. Des vestiges de la fabrication de la poix pourraient, bien sûr, être enfouis mais nous ne pouvons affirmer avec des structures que nous ne connaissons pas.

Bibliographie sur la poix et les fours à poix

- ANDRE J. - 1964 - La résine et la poix dans l'Antiquité, Antiquité Classique pp. 86-97.
BALSAN L. - 1951 - L'industrie de la résine dans les Causses et son extension dans l'empire romain, Gallia pp. 53-55.
BENOIT F. - 1947 - L'outillage rural, ré-éd. 1982, Laffite, p. 105.
BENOIT F. - 1961 - Fouilles sous-marines : l'épave du Grand Congloué à Marseille, XIV ème Suppl. à Gallia pp. 50-51.
BOYER R. et VIAL G. - 1982 - Tissus découverts dans les fouilles au Port Antique de Marseille, Gallia, fasc. 2 pp. 259-270.
BRISEBARRE A. M. - 1980 - Le berger, Berger-Levrault Ed.
COUPRY J. - 1971 - Sanguinet, Informations archéologiques Gallia p. 477.
DION R. - 1959 - Histoire de la Vigne et du Vin des origines au XIX ème siècle, Paris.
GOURDIOLE R. - 1980 - Exploitation de résine gallo-romaine dans la haute vallée de l'Orb, Archéologie en Languedoc n° 3 pp. 161-169 (quelques profils de tessons appartenant à des vases à résine).
HAMEAU Ph. et PARTOUCHE D. - 1984 - Li four de pego, Prouvènço Novo n° 21, pp. 10-11.
LABROUSSE M. - 1959 - La Cresse, Informations archéologiques, Gallia p. 410.
LABROUSSE M. - 1972 - Vors, Informations archéologiques, Gallia p. 477.
LOIR E. - 1940 - L'industrie de la résine dans les Causses à l'époque gallo-romaine, thèse de pharmacie.
MISTRAL F. - Le trésor du Félibrige.
RABATE E. - 1900 - Etat actuel de l'industrie des produits résineux, Revue Générale des Sciences.
RABATE E. - 1902 - L'Histoire des résines, Paris, Gauthier-Villars-Masson Ed. pp. 80-82.

Le thème que nous avons traité nous a permis d'exprimer la multiplicité des problèmes qui se posent au chercheur. Nous avons surtout cherché à démontrer la souplesse avec laquelle il faut appréhender ces problèmes.

Derrière une structure simple peut se cacher une économie diversifiée. Structures permanentes et structures temporaires obéissent à des schémas opposés mais qui ont, pour des faits précis, des points communs. Les processus d'extension d'une idée ne sont pratiquement jamais linéaires et tant que manquent les datations précises, il est vain d'exprimer une thèse - unique - sur les progressions dans l'espace. Ce problème aigu dans de nombreux domaines de l'archéologie, doit être maîtrisé en ethno-archéologie. Il peut l'être grâce aux possibilités bibliographiques et si l'utilisation de la mémoire villageoise est rapidement réalisée.

Ph. Hameau

Les chapeliers de Camps-la-Source

ORTIGUE Edmond et ROLLAND Raymond - 1984 - Les chapelier de Camps-la-Source (XV ème - XIX ème siècle), Etudes Rurales, n° 93-94, Ed. Laboratoire d'Anthropologie Sociale, C.N.R.S., Paris.

Les auteurs - dont E.Ortigue qui conserve encore des biens et des liens familiaux à Camps - ont choisi des méthodes et un style profondément humain pour étudier l'Histoire. Leur texte, fort de trente pages et illustré de photos et carte postales anciennes, est l'aboutissement d'un dépouillement d'archives (municipales, notariales et papiers de famille) combiné à une enquête ethnographique et la recherche, voire la vie, sur le terrain.

Le petit village de Camps, qui a connu un essor économique considérable entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècles grâce à la fabrication de chapeaux de feutre et qui a ensuite largement investi dans la même industrie, sert d'exemple pour le passage de l'artisanat familial à l'entreprise industrielle pendant le 19^{ème} siècle. Ce passage, inévitable et conseillé, cause maints faillites et déclin d'artisanats prospères, dont notamment, la chapellerie. Le changement des modes de vie n'a laissé aucune chance de survie à cette dernière. En effet " le chapeau de feutre a disparu avec le cheval et la marche à pied".

Sans perdre de vue ce thème, si important pour la mise en place de la société contemporaine, les auteurs brossent le tableau social du village de Camps depuis la fin du 15^{ème} siècle (réoccupation des lieux après les ravages de la peste noire) jusqu'en 1932 quand la dernière fabrique ferme ses portes. Parmi les propriétaires terriens, classe noble par excellence, nous trouvons à Camps, très tôt, des artisans isolés, dont les "foulons-chapeliers" qui semblent mieux considérés que les "marchands-chapeliers" de la ville de Brignoles, voisine, métropole et rivale tout à la fois. Le produit artisanal le plus côté de la région brignolaise est pourtant le tissu. Ce sont les tisseurs, les cardeurs de laine et les tailleurs qui se mettent à faire des chapeaux au 17^{ème} siècle. Ce "renouveau" artisanal suit de près l'expansion démographique du début de la Renaissance. Bientôt de "véritables dynasties" de maîtres-chapeliers prospèrent à Camps où le métier se transmet de père en fils ainsi que "les outils du métiers" : arçons, chaudrons, "bassins", tables de foulage, etc. La "boutique" (l'atelier) peut être installée au rez-de-chaussée de la maison et s'il y a des travaux qu'on ne peut y effectuer, on passe commande auprès d'un confrère mieux doté. Tout le cycle du travail du feutrage et du façonnage des chapeaux s'accomplit ainsi, au village. Son territoire fournit la majeure quantité de laine (d'agneau, de lapin et de lièvre). Ses eaux abondantes facilitent le lavage de la matière première, le foulage et la teinture.

La chapellerie reste une affaire qui concerne toute la société villageoise même après l'introduction des machines et la constitution de la fabrique "à vapeur" en 1867. Ce ne sont plus les liens d'un "savoir-faire" transmis par la tradition qui réunissent les gens, ais des intérêts commun de gain, de "rendement", de "progrès". L'usine et la vigne sont les pôles de la vie sociale au 19^{ème} siècle. Les "chambrées", puis les "cercles" et "sociétés" se comptent par dizaines à Camps. En 1884, c'est l'arrivée du chemin de fer, cette ouverture vers le "progrès" et l'exportation. Après 1900, il n'existe plus en Provence que deux usines à chapeaux, Milliat à Aix et Ortigue à Camps. Dans les années 20 les chapeliers s'alarme ; l'automobile se répand et décourage le port du couvre-chef. Camps ne tient pas longtemps. Les grands centres de la chapellerie, dans l'Aude et à Chazelles, continueront à tourner tant bien que mal jusqu'en 1956 et 1976 respectivement. Comme le disent les auteurs "le cycle est fini" et l'on peut en écrire l'histoire. Cette histoire, les auteurs ont su nous la conter à partir de l'origine sociale des premiers chapeliers, à travers la généalogie, les héritages, les alliances, les succès et les faillites des familles Aubert, Boyer, Amic, Ortigue. Le lecteur arrive ainsi à "mettre le doigt" sur le moment où une veuve, héritière de son mari et ayant des enfants à charge, comprend la valeur de "capital" que peut avoir cette "boutique", en général méprisée dans les testaments. Il parvient de même à se représenter ce père de famille qui a toujours nourri de grands projets et qui a prévu dans sa fabrique, "séparée de l'habitation", la place des cheminées et des machines.

Les chiffres, notes d'archives, considérations qui projettent le cas de Camps dans l'histoire générale et une bibliographie consistante sont repoussées en fin d'article.

Les phrases de liaison débutant par "tel est ...", "ainsi donc ..." font peut-être sourire sur le coup ; ne font-elles pas partie du jeu ? L'impression est d'autant plus positive que l'article suivant sur Chazelles échoue sur le plan ethnologique en dépit de sa riche documentation et de son style concis, respectant l'ordre chronologique.

Le mur double de la ferme de Cascaveou

Cette ferme sise au quartier de Cascavéou, commune de Rocbaron, présente un état de dégradation avancé +. Les amoncellements de décombres se distinguent à peine du clapier qui la flanque du côté est. Ce clapier et celui situé au sud recèlent des morceaux de tegulae, dolia et céramiques vernissées. La taille des clapiers diminue d'ailleurs à mesure que se multiplient les constructions dans ce secteur++.

Le mur oriental de la bâtisse est néanmoins bien conservé sur une hauteur de 4 m environ. Ses fondations se perdent dans des gravats mais le reste est intact jusqu'au couronnement où des tuiles rondes sont encore en place. Ce mur se compose de deux parements en pierres brutes appareillées au mortier ; chacun d'eux mesure 0,50m de large ; ils sont distants de 0,35m. D'épaisses plaques de calcaire posées transversalement unissent ces parements; Elles sont distantes de 0,50m à 1m entre elles. On les observe sur les faces nord et sud du mur ainsi que dans l'épaisseur de celui-ci. Aucun blocage n'existe entre ces deux parements. L'intervalle entre les parements est soigné et parfaitement vertical. Des "baies" sont laissées sur les faces nord et sud, alternant avec des parties bâties qui reposent sur les dalles transversales. Ces parties bâties sont en fait l'épaississement du parement oriental rapporté sur le parement occidental. L'ajustement parfait des dalles transversales fichées dans les parements, certains chaînages d'angle, l'unité de la façade nord, au rez-de-chaussée où un appendice est accolé au mur double est, montrent que l'ensemble a été bâti simultanément. La salle qui se trouve derrière le parement ouest et épaissi n'a restitué aucun indice révélant une utilisation spéciale.

La compréhension de la raison d'un tel mur double reste problématique. Il ne s'agit pas de creux laissés et aménagés dans le blocage interne des parements pour économiser les matériaux+++ . A Cascavéou, les orifices de ce "couloir" sont bien visibles en façades. Contrairement au premier cas, où l'air emprisonné contribue à l'isolement thermique, l'air ici s'engouffre dans le creux, ce qui ne peut que refroidir le mur. Il s'agit de plus d'un vent du nord. La ferme ne serait-elle habitée qu'en été ? Ceci est d'usage pour certaines bastides de la plaine (Le Bastidon de Forcalqueiret, voir Cahier de l'ASER n° 1). Un élevage, un stockage ou un artisanat de caractère spécial occuperait-il les pièces adjacentes au mur double ? La réponse n'est pas évidente. L'hypothèse d'une fantaisie du propriétaire ou du constructeur est à écarter à notre avis. La construction étudiée et la simplicité du mur dégagent plutôt un aspect utilitaire que décoratif. L'économie des matériaux est à exclure pour un bâtiment entouré de clapiers attestant un dépierrement intense.

L'observation systématique des façades orientales des fermes et maison de village du canton nous révèle le secret. Très souvent ces façades sont tapissées de carreaux vernissés en forme d'écaillés de poisson. Leur effet décoratif est inattendu autant qu'agréable. Le propriétaire pense moins à l'esthétique qu'à l'utilitaire. Enfant du pays, il sait que "la pluie chez nous, vient par vent d'est" ; d'où la nécessité de protéger le mur oriental battu par l'eau et craignant l'humidité. A Cascavéou, la solution adoptée est moins décorative mais aussi efficace. Le parement externe absorbe l'humidité et le parement interne reste sec. Le mistral qui s'engouffre ne fait qu'assécher et assainir l'ensemble. Les bâtisseurs ont usé du même procédé sur la façade orientale d'une des maisons du hameau des Gaétans (Brignoles).

'Ada Acovitsióti-Hameau

+ Cette ferme serait identifiée à la "Bastide Neuve" appartenant à Madame de Moissac, de Rocbaron, à la fin du 18^{ème}. La ferme est inscrite avec ses terres sur une feuille annexée au cadastre de 1781 recensant les biens forestiers des nobles de la commune. Il s'agit très probablement de la liste dressée en septembre 1789 par ordre de l'Assemblée Constituante. La Bastide Neuve avait une superficie de 200.238 cannes dont 6114 cannes, incultes et bosque, 174.284 cannes, incultes et 19.840 cannes, culte (1 canne = 4 m² env.) - Renseignements de J. Broc.

++ Le site est signalé dans l'inventaire archéologique de la commune de Rocbaron (Annales de la S.S.N.A.T.V., 1977) sous le nom de quartier de Grenouillet, parcelle de la Gravète. Il s'agit bien de la ferme de Cascavéou à laquelle correspondent les coordonnées Lambert.

+++ Cette façon de construire reste vivace jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle comme l'attestent des manuels de constructeurs de l'époque (voir Doyon G. et Hubrecht R. - 1979 - Architecture rurale et bourgeoise en France, Paris, 4^{ème} édition) - renseignements de Ch. Lassure.

